PARLEMENT BRUXELLOIS
BRUSSELS PARLEMENT

RAPPORT ANNUEL

2016-2017

www.parlement.brussels

RAPPORT ANNUEL

2016-2017

LE RAPPORT COUVRE LES ACTIVITÉS D'OCTOBRE 2016 À OCTOBRE 2017.

ÉDITEUR RESPONSABLE : CHARLES PICQUÉ, PRÉSIDENT
DÉPÔT LÉGAL : D/2018/5.977/01
PHOTOS : MARCEL VANHULST & LAURENT LEFÈVRE

3 LE MOT DU PRÉSIDENT

5 LE MOT DU PREMIER VICE-PRÉSIDENT

7 L'ASSEMBLÉE
8 A. Sa composition
14 B. Ses structures internes
21 C. Ses commissions
25 D. Ses groupes politiques

27 LE GOUVERNEMENT
28 A. Le Gouvernement régional
30 B. Le Collège réuni

31 LE TRAVAIL LÉGISLATIF AU COURS DE LA SESSION
32 A. Les débats en séances plénières
35 B. Les temps forts en commissions
48 C. Les débats en commissions
54 D. Les statistiques des séances plénières et des réunions de commissions
55 E. Les statistiques des interpellations, questions orales et questions d'actualité
56 F. Les textes déposés et imprimés
56 G. Les textes adoptés
87 H. Les textes rejetés, retirés ou devenus sans objet
87 I. Le budget voté au Parlement bruxellois

89 LE PARLEMENT COMMUNIQUE
90 A. Le site internet du Parlement
90 B. Les réseaux sociaux
91 C. Analyse

93 LE PARLEMENT ACCUEILLE, INFORME ET ORGANISE
94 A. Les visites guidées
97 B. Le jeu de rôle "Democracity"
98 C. Les publications
99 D. Les colloques et conférences organisés par le Parlement ou en collaboration avec d'autres organisations
107 E. Les événements organisés par le Parlement ou en collaboration avec d'autres organisations
112 F. Les occupations de salles

119 LE PARLEMENT SUR LA SCÈNE NATIONALE ET INTERNATIONALE
120 A. L'accueil de personnalités et de délégations
123 B. Les rencontres avec d'autres assemblées législatives belges
125 C. Les déplacements en Belgique et à l'étranger

127 LES SERVICES DU PARLEMENT ET LE PERSONNEL
129 A. Les services du Parlement
137 B. La répartition des membres du personnel
138 C. Les changements et désignations au sein du personnel

139 LE PARLEMENT GESTIONNAIRE DE SON BÂTIMENT
140 A. La performance énergétique des bâtiments
143 B. Les travaux d'entretien
146 C. Les mesures de bonne gestion environnementale

147 LA COMMISSION DE CONTRÔLE BRUXELLOISE
149 A. Décisions
150 B. Rencontres
150 C. Relations avec le Parlement
150 D. Présidence et vice-présidence

151 ANNEXES

LE MOT DU PRÉSIDENT

Le Parlement bruxellois n'est pas seulement l'endroit où s'élaborent les règles législatives. C'est sa mission principale mais, en ces temps de crise de confiance entre citoyens et monde politique, il ne peut être uniquement un rouage, même essentiel, de la démocratie bruxelloise. Dès mon arrivée à la présidence, j'ai souhaité qu'il s'ouvre à la société civile et qu'il devienne la maison de tous les Bruxellois.

Bien sûr, c'est un lieu que de nombreux Bruxellois visitent tout au long de l'année. Mais il fallait associer plus étroitement les habitants au fonctionnement même de leur démocratie. On se souvient que lors des premières années de la présente législature, le Parlement a mené des auditions pour faire le point sur le vote électronique, suite à certains problèmes qu'il avait connus lors des dernières élections régionales. Cette démarche en faveur de plus de transparence et de participation s'est poursuivie par la réforme du droit de pétition, l'élargissant et le modernisant.

Continuant dans cette voie, le Parlement a décidé au cours de la législature 2016-2017 d'organiser, pour la première fois à Bruxelles, un panel citoyen. Ce panel, composé de

quarante Bruxellois dont le nom a été tiré au sort, avec le souci d'assurer la diversité de notre population, s'est réuni lors de quatre journées. Le thème qui leur a été soumis était la mobilité. Il était important pour le Parlement d'entendre les réflexions et les recommandations de ce panel représentatif sur une question qui concerne tous les habitants de notre Région. Les panélistes se sont penchés avec sérieux sur cette question complexe. Il en est sorti une série de recommandations.

Il ne s'agissait pas seulement d'entendre ce que les citoyens avaient à nous dire. Il fallait également y donner une suite. Raison pour laquelle une commission du suivi ad hoc a été mise en place en vue de transmettre leur travail au gouvernement régional pour contribuer à l'élaboration de la politique régionale de mobilité.

Ce premier panel citoyen en appelle sans doute d'autres et constitue une pierre supplémentaire apportée à la démocratie participative, renforçant également la place du Parlement dans le débat d'idée bruxellois, comme il l'a été d'ailleurs à nouveau cette année avec deux colloques, abordant l'investissement public face aux contraintes européennes et la ville citoyenne.

C'est également au cours de l'année 2016-2017 que le Parlement s'est saisi énergiquement du dossier de la gouvernance. Tout d'abord en décidant, à l'unanimité des membres du Bureau élargi, une commission d'enquête sur le Samusocial bruxellois. Mais aussi en mettant sur pied un groupe de travail composé des 10 chefs de groupes reconnus et démocratiques du Parlement qui, ensemble, ont travaillé sur deux propositions d'ordonnance et de résolutions encadrant les rémunérations et les avantages des mandataires publics, accroissant leur transparence et la publicité des documents administratifs. Ils ont également décidé de la création d'une commission de déontologie bruxelloise.

Le Parlement bruxellois poursuivra cette politique qui fait de lui, outre son rôle de législateur, un acteur du débat public et un facilitateur de la démocratie participative. C'est là une contribution de notre Parlement à cet effort nécessaire pour renouer la confiance entre la population et nos institutions politiques.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

CHARLES PICQUÉ,
PRÉSIDENT

LE MOT DU PREMIER VICE-PRÉSIDENT

Le Parlement : cœur de la démocratie

Le Parlement est au cœur de la démocratie. Et cette année encore, le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale l'a une fois de plus prouvé avec brio. Il y a la commission « Samusocial », organisée dans le sillage du scandale autour des rémunérations des administrateurs, et qui fait un travail remarquable. Il y aussi la commission mixte « Bonne gouvernance », qui élabore des propositions pour l'avenir. Mais ce n'est pas tout. Le Parlement a encore pris de nombreuses autres initiatives.

Le Parlement : pionnier de la transparence

En commission « Bonne gouvernance », deux ordonnances visant à améliorer la transparence de la politique bruxelloise ont été adoptées récemment. Non seulement un plafond limitera les rémunérations des mandataires mais chaque organisation, asbl ou organisme relevant de la loi sur la publicité de l'administration, devra aussi respecter des plafonds de rémunération plus stricts. En outre, il y aura également un organe de contrôle habilité à prendre des sanctions. Les tâches des contrôleurs sont désormais clairement définies. Des rapports, annuels ou autres, mentionneront clairement la

rémunération. Enfin, une commission de déontologie chargée de veiller à l'éthique verra aussi le jour. Tout citoyen peut introduire une plainte que la commission examinera ensuite sur le fond, si elle est déclarée recevable. Des sanctions pourront être prises. La commission, désignée à la majorité des deux tiers des membres du Parlement bruxellois, se composera de sept indépendants et de sept anciens hommes et femmes politiques qui n'exercent plus de mandat depuis cinq ans au moins. On continue également de travailler à une proposition d'ordonnance sur la publicité des décisions de toutes les autorités : gouvernement, collèges des bourgmestre et échevins, intercommunales. Toute personne qui le souhaite pourra ainsi contrôler les décisions prises, par exemple, par le gouvernement.

Le Parlement de tous les citoyens

La Région bruxelloise est le premier niveau de pouvoir du pays à introduire les « tests de situation ». L'ordonnance adoptée par le Parlement permet désormais de contrôler si des employeurs font de la discrimination à l'embauche. Bien qu'elle soit évidemment interdite, la discrimination à l'embauche est malheureusement difficile à contrôler et à sanctionner. Grâce aux tests de situation et aux appels mystères, les autorités pourront réellement contrôler ce qu'il en est. Ces méthodes consistent, pour les inspecteurs, à se faire passer pour un candidat à l'emploi ou un client sous un nom d'emprunt et, de la sorte, à détecter les cas de discrimination.

Ce n'est pas tout. Bruxelles a choisi d'élaborer sa propre règlementation en matière locative. Le projet d'ordonnance du gouvernement a été discuté de nombreux mois en commission du Logement du Parlement, et il a été adapté sur plusieurs points essentiels. Il est, par exemple, interdit de demander aux candidats locataires des informations inappropriées, ce qui permet ainsi de lutter contre la discrimination, un problème majeur sur le marché locatif. Les locataires qui ont un bail de courte durée, comme les stagiaires ou les expats, se voient offrir une meilleure protection. D'autre part, les dispositions relatives aux travaux économiseurs d'énergie effectués en cours de bail ont été améliorées.

Et pour les dix-huit mois à venir…

C'est pour moi un vrai plaisir de pousser chaque matin la porte de ce Parlement. Le Parlement de tous les citoyens, qui a pour seule et unique fonction de les représenter. Le rôle du Parlement est essentiel au bon fonctionnement de la démocratie. Je veux que tous les citoyens en prennent conscience. Ce n'est pas pour rien que la séance plénière et les commissions sont publiques. Toute personne qui le souhaite peut assister aux débats qui s'y tiennent. Chaque jour, j'invite également des concitoyens au Parlement. Il est important pour moi que le Bruxellois sache où trouver son député. Pendant les dix-huit mois à venir, je continuerai de me battre pour les mêmes principes et valeurs, à savoir : rapprocher le citoyen du politique, être à l'écoute des gens et représenter de mon mieux ce Parlement dans le reste du pays et à l'étranger. C'est avec fierté, conviction et enthousiasme que je remplis mon rôle de Premier Vice-Président. Un rôle qui consiste surtout à vous représenter.

FOUAD AHIDAR
PREMIER VICE-PRÉSIDENT

L'ASSEMBLÉE

A. SA COMPOSITION

Le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale est composé de **89 députés**, dont **72 francophones** et **17 néerlandophones**. Les dernières élections régionales ont eu lieu le 25 mai 2014.

A.1. RÉPARTITION DES SIÈGES - SESSION 2016-2017

Lors de la session parlementaire 2016-2017, le Parlement bruxellois était composé comme suit :

Groupes politiques	Sièges francophones	Groupes politiques	Sièges néerlandophones
PS (1)	22	Open VLD	5
MR	17	Groen	3
DéFI (2)	12	sp.a	3
cdH	8	N-VA	3
Ecolo (3)	8	CD&V	2
PTB*PVDA-GO !	4	Vlaams Belang	1
Indépendante	1		
Total	**72**		**17**

(1) Le 18 septembre 2017, Mme Kenza Yacoubi a remplacé M. Philippe Close au sein du groupe PS. Ce changement a été acté par la séance plénière du 18 septembre 2017;

(2) Le 20 juillet 2017, M. Michaël Vossaert a remplacé Mme Barbara d'Ursel de Lobkowicz, décédée le 13 juillet 2017, au sein du groupe DéFi. Ce changement a été acté par la séance plénière du 20 juillet 2017;

(3) Le 29 juin 2017, Mme Magali Plovie a remplacé Mme Isabelle Durant au sein du groupe Ecolo. Ce changement a été acté par la séance plénière du vendredi 30 juin 2017.

Le règlement du Parlement bruxellois prévoit que les élus d'une même liste électorale, qui a obtenu 10 % des sièges lors des élections, au sein du groupe linguistique correspondant, peuvent constituer un groupe politique reconnu. Cette reconnaissance permet aux groupes politiques de disposer de locaux et de bénéficier de moyens de fonctionnement.

Les groupes reconnus sont (18.09.2017) : le PS, le MR, DéFI, le cdH, Ecolo, l'Open VLD, Groen, le sp.a, la N-VA, le CD&V et le Vlaams Belang.

A.2. LES DÉPUTÉS (LISTE ALPHABÉTIQUE AU 18/09/2017)

1	AHIDAR FOUAD (N)	sp.a
2	AMPE ELS (N)	Open Vld
3	AZZOUZI MOHAMED (F)	PS
4	BERTIEAUX FRANÇOISE (F)	MR
5	BOTT ERIC (F)	DéFI
6	BROTCHI JACQUES (F)	MR
7	CARTHÉ MICHÈLE (F)	PS
8	CEREXHE BENOÎT (F)	cdH
9	CHAHID RIDOUANE (F)	PS
10	CLERFAYT BERNARD (F)	DéFI
11	COLSON MICHEL (F)	DéFI
12	COPPENS RENÉ (N)	Open Vld
13	CORNELIS STEFAN (N)	Open Vld
14	COURTOIS ALAIN (F)	MR
15	DE BOCK EMMANUEL (F)	DéFI
16	DE CLIPPELE OLIVIER (F)	MR
17	DE DECKER ARMAND (F)	MR
18	DE GROOTE JULIE (F)	cdH
19	DEJONGHE CARLA (N)	Open Vld
20	DELFORGE CÉLINE (F)	Ecolo
21	DE LILLE BRUNO (N)	Groen
22	DELVA PAUL (N)	CD&V
23	DE PATOUL SERGE (F)	DéFI
24	DE PERMENTIER CORINNE (F)	MR
25	DÉSIR CAROLINE (F)	PS
26	DESTEXHE ALAIN (F)	MR
27	DE WOLF VINCENT (F)	MR
28	DHAENE LIESBET (N)	N-VA
29	DIALLO BEA (F)	PS
30	DILLIÈS BORIS (F)	MR
31	DOULKERIDIS CHRISTOS (F)	Ecolo
32	DRAPS WILLEM (F)	MR
33	DU BUS DE WARNAFFE ANDRÉ (F)	cdH
34	DUFOURNY DOMINIQUE (F)	MR
35	D'URSEL ANNE CHARLOTTE (F)	MR
36	EL BAKRI MATHILDE (F)	PTB*PVDA-GO !
37	EL KHANNOUSS AHMED (F)	cdH
38	EL KTIBI AHMED (F)	PS
39	EL YOUSFI NADIA (F)	PS
40	EMMERY ISABELLE (F)	PS
41	FASSI-FIHRI HAMZA (F)	cdH
42	GENOT ZOÉ (F)	Ecolo
43	GERAETS CLAIRE (F)	PTB*PVDA-GO !
44	GHYSSELS MARC-JEAN (F)	PS
45	GJANAJ AMET (F)	PS
46	GOEMAN HANNELORE (N)	sp.a

A.2. LES DÉPUTÉS (LISTE ALPHABÉTIQUE AU 18/09/2017)

47	GROUWELS BRIGITTE (N)	CD&V
48	HANDICHI YOUSSEF (F)	PTB*PVDA-GO !
49	HUYTEBROECK EVELYNE (F)	Ecolo
50	IKAZBAN JAMAL (F)	PS
51	JAMOULLE VÉRONIQUE (F)	PS
52	KANFAOUI ABDALLAH (F)	MR
53	KOMPANY PIERRE (F)	cdH
54	KOYUNCU HASAN (F)	PS
55	LEMESRE MARION (F)	MR
56	LOEWENSTEIN MARC (F)	DéFI
57	LOOTENS-STAEL DOMINIEK (N)	Vlaams Belang
58	MAES ANNEMIE (N)	Groen
59	MAINGAIN FABIAN (F)	DéFI
60	MAISON JOËLLE (F)	DéFI
61	MAMPAKA MANKAMBA BERTIN (F)	cdH
62	MANZOOR ZAHOOR ELLAHI (F)	PS
63	MARON ALAIN (F)	Ecolo
64	MILQUET JOËLLE (F)	cdH
65	MOUREAUX CATHERINE (F)	PS
66	OURIAGHLI MOHAMED (F)	PS
67	OZDEMIR MAHINUR (F)	Indépendante
68	ÖZKARA EMIN (F)	PS
69	PAYFA MARTINE (F)	DéFI
70	PERSOONS CAROLINE (F)	DéFI
71	PICQUÉ CHARLES (F)	PS
72	PINXTEREN ARNAUD (F)	Ecolo
73	PLOVIE MAGALI (F) (*)	Ecolo
74	ROUSSEAUX JACQUELINE (F)	MR
75	SIDIBÉ FATOUMATA (F)	DéFI
76	SUSSKIND SIMONE (F)	PS
77	TEITELBAUM VIVIANE (F)	MR
78	TEMIZ SEVKET (F)	PS
79	TRACHTE BARBARA (F)	Ecolo
80	UYTTENDAELE JULIEN (F)	PS
81	VAN ACHTER CIELTJE (N)	N-VA
82	VAN DAMME JEF (N)	sp.a
83	VAN DEN DRIESSCHE JOHAN (N)	N-VA
84	VAN GOIDSENHOVEN GAËTAN (F)	MR
85	VERBAUWHEDE MICHAËL (F)	PTB*PVDA-GO !
87	VERSTRAETE ARNAUD (N)	Groen
87	VOSSAERT MICHAËL (F) (*)	DéFI
88	YACOUBI KENZA (F) (*)	PS
89	ZAMOURI KHADIJA (N)	Open Vld

(*) Changements au sein de l'assemblée : voir page 8.

PROFIL 2017 (LE 1/11/2017)

• RÉPARTITION PAR GENRE

52 hommes

58,33% D'HOMMES

37 femmes

41,67% DE FEMMES

• LES DÉPUTÉS PAR TRANCHE D'ÂGE

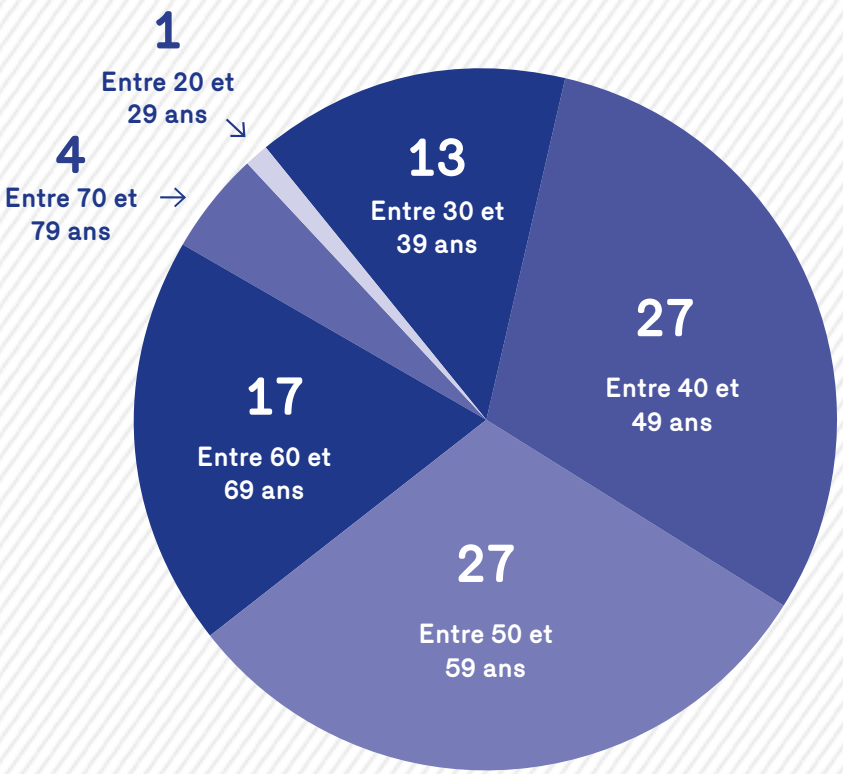

PROFIL 2017 (LE 1/11/2017)

• RÉPARTITION PAR ÂGE

Plus jeune **25** ans

Moyenne d'âge **50** ans et 9 mois

Plus âgé **74** ans

• MANDATS COMMUNAUX

6 Bourgmestres

37 Conseillers communaux

19 Échevins

3 Président de CPAS

• RÉPARTITION PAR DIPLÔME

MASTER/LICENCE	62	69,66%
DROIT	25	30,86%
SCIENCES ÉCONOMIQUES, SCIENCES COMMERCIALES, SCIENCES DE GESTION	12	14,81%
BACHELIER/GRADUAT/CANDIDATURE	11	12,36%
PHILOLOGIE ET LETTRES	9	11,11%
SCIENCES SOCIALES	8	9,88 %
DOCTORAT	8	8,99%
SANS DIPLÔME DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	8	8,99%
SCIENCES POLITIQUES ET ADMINISTRATION PUBLIQUE	7	8,64%
MÉDECINE	6	7,41%
ENSEIGNEMENT	5	6,17%
INGÉNIERIE	5	6,17%
AUTRES	4	4,94%

B. SES STRUCTURES INTERNES

B.1. LE BUREAU

Le Bureau se compose d'un président, d'un premier vice-président, de trois vice-présidents et de dix secrétaires.

Le Bureau est responsable de **la gestion quotidienne** et de **l'organisation des services du Parlement bruxellois**. Il est formé selon le système de la représentation proportionnelle des groupes linguistiques et politiques reconnus. Un tiers de ses membres doit appartenir au groupe linguistique néerlandais.

Sur la photo (de gauche à droite) le Bureau du Parlement bruxellois :

Françoise Bertieaux (MR), Céline Delforge (Ecolo), Liesbet Dhaene (N-VA), André du Bus de Warnaffe (cdH), Stefan Cornelis (Open VLD), René Coppens (Open VLD), Michel Beerlandt (greffier-adjoint), Jacques Brotchi (MR), Martine Payfa (DéFI), Annemie Maes (Groen), Fouad Ahidar (sp.a), Charles Picqué (PS), Willem Draps (MR), Bernard Clerfayt (DéFI), Nadia El Yousfi (PS)

LA COMPOSITION DU BUREAU (AU 18/09/2017)

9 hommes
60 % D'HOMMES

6 femmes
40 % DE FEMMES

M. Charles Picqué,
président (PS)

M. Fouad Ahidar,
premier vice-président (sp.a)

M. Willem Draps,
vice-président (MR) (*)

M. Bernard Clerfayt,
vice-président (DéFI)

M. Emin Özkara,
vice-président (PS)

(*) Le 9 décembre 2016, M. Willem Draps a remplacé M. Armand De Decker comme vice-président au sein du groupe MR.

Mme Françoise Bertieaux,
premier secrétaire (MR)

M. René Coppens,
secrétaire (Open VLD)

M. André du Bus de Warnaffe,
secrétaire (cdH)

Mme Céline Delforge,
secrétaire (Ecolo)

Mme Nadia El Yousfi,
secrétaire (PS)

Mme Martine Payfa,
secrétaire (DéFI)

Mme Annemie Maes,
secrétaire (Groen)

M. Jacques Brotchi,
secrétaire (MR)

Mme Liesbet Dhaene,
secrétaire (N-VA)

M. Stefan Cornelis,
secrétaire (Open VLD)

B.2. LE BUREAU ÉLARGI

Le **Bureau** est dit « élargi » lorsqu'il est **complété par les présidents des groupes politiques reconnus**.
Le Bureau élargi **prépare les séances du Parlement et de l'Assemblée réunie** et en établit l'ordre du jour.

8 hommes
73 % D'HOMMES

3 femmes
27 % DE FEMMES

LA COMPOSITION DU BUREAU ÉLARGI (AU 18/09/17)

Mme. Caroline Désir
présidente du groupe
PS (*)

M. Vincent De Wolf
président du groupe
MR

M. Emmanuel De Bock
président du groupe
DéFI

M. Benoît Cerexhe
président du groupe
cdH

Mme Zoé Genot
présidente du groupe
Ecolo

Mme Els Ampe
présidente du groupe
Open VLD

M. Jef Van Damme
président du groupe
sp.a

(*) Le 15 septembre 2017, Mme Caroline Désir a remplacé M. Philippe Close comme présidente du groupe PS.

M. Bruno De Lille
président du groupe
Groen

M. Johan Van den Driessche
président du groupe
N-VA

M. Paul Delva
président du groupe
CD&V

M. Dominiek Lootens-Stael
président du groupe
Vlaams Belang

Les groupes de plus de quinze membres comptent un membre supplémentaire au Bureau élargi :

M. Ridouane Chahid (*)
PS

M. Olivier de Clippele
MR

(*) Le 15 septembre 2017, M. Ridouane Chahid (PS) a été désigné en qualité de membre supplémentaire au Bureau élargi (en remplacement de Mme Caroline Désir).

PARLEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
ASSEMBLÉE RÉUNIE DE LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE

BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK PARLEMENT
VERENIGDE VERGADERING VAN DE GEMEENSCHAPPELIJKE GEMEENSCHAPSCOMMISSIE

HOMMAGE À BARBARA D'URSEL DE LOBKOWICZ

Le jeudi 13 juillet 2017, Madame Barbara d'Ursel de Lobkowicz, députée bruxelloise, est décédée à l'âge de 60 ans.

Au nom du Parlement, le Président a présenté lors de la séance plénière du 14 juillet 2017 ses plus vives condoléances à son mari, Stéphane de Lobkowicz, ancien député bruxellois et à ses trois enfants, ainsi qu'à toute sa famille.

Avec l'ensemble des députés bruxellois, le président Charles Picqué a tenu à saluer le courage avec lequel Barbara d'Ursel a assumé ses responsabilités de députée bruxelloise. Malgré l'état avancé de sa maladie qu'elle assumait avec une grande discrétion, elle était toujours présente et active, multipliant les interventions et interpellations et ce, jusqu'à la veille de sa dernière hospitalisation.

Le Président a souhaité la remercier pour le travail parlementaire accompli avec assiduité et sérieux, dans le souci de la qualité de vie des Bruxellois.

Née à Ath en 1957, Madame d'Ursel a obtenu un master en droit de l'UCL en 1983 qu'elle a complété d'une agrégation en droit en 1995.

Très investie dans son rôle de mère, Barbara d'Ursel, également juriste d'entreprise, était inscrite au Barreau de Bruxelles.

Elle est entrée au Parlement bruxellois, en qualité de députée, en juin 2014 sur la liste DéFI. Elle sera notamment membre effective de la commission de l'Environnement et de l'Energie ainsi que de la commission de la Santé.

Barbara d'Ursel assumait ses engagements avec franchise et efficacité. On retiendra son engagement pour de nombreuses questions environnementales bruxelloises mais, surtout, son combat pour le bien-être des animaux. Une cause qu'elle a portée haut dans chacune de ses interventions au Parlement, estimant que le gouvernement devait avancer pour améliorer la condition et le sort des animaux mais aussi pour éviter toute souffrance animale inutile.

Elle apportait une réelle plus-value aux débats. Expérimentation animale, interdiction des élevages de fourrures en Région bruxelloise, stérilisation des chats errants, cimetières pour animaux, liste rouge des espèces menacées, protection des insectes et santé des abeilles… autant de causes qui la mobilisaient, avec enthousiasme.

Ses passions étaient le témoignage de ses convictions, fortes et honnêtes. Ses collègues du Parlement bruxellois lui réservaient d'ailleurs une profonde estime car Madame d'Ursel convainquait par sa sincérité et sa ténacité.

Le Parlement bruxellois gardera d'elle le souvenir et l'image d'une femme profondément humaine et engagée.

C. SES COMMISSIONS

En groupes restreints, des députés bruxellois se réunissent en **commissions pour étudier les projets** et **propositions d'ordonnance**. L'ensemble des discussions et textes proposés est ensuite repris dans un rapport écrit qui est soumis aux 89 députés bruxellois avant l'examen en séance plénière.

Le **Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale** a mis en place **neuf commissions permanentes** de 15 membres en son sein, chacune spécialisée dans une ou plusieurs catégories de **compétences régionales.**

L'**Assemblée de la Commission communautaire commune** (elle exerce un pouvoir législatif à l'égard de la politique de la santé, de l'aide aux personnes, des prestations familiales, du contrôle des films en vue de l'accès des mineurs aux salles de spectacle cinématographique) compte, pour sa part, **deux commissions** qui se réunissent soit séparément, soit ensemble selon les matières.

Les commissions sont composées à la proportionnelle, de manière à ce qu'elles reflètent les mêmes équilibres entre groupes politiques qu'au sein de l'assemblée.

6 hommes
PRÉSIDENTS DE COMMISSION

4 femmes
PRÉSIDENTES DE COMMISSION

LES COMMISSIONS (AU 11/10/2017)

• PARLEMENT BRUXELLOIS

COMMISSION DES FINANCES ET DES AFFAIRES GÉNÉRALES

M. Charles Picqué,
président (PS)

Chargée du Budget, des Relations extérieures, de la Coopération au développement, de la Fonction publique et de la Recherche scientifique

(*) Le 25 septembre 2017, Mme Anne-Charlotte d'Ursel remplace M. Boris Dilliès comme présidente de commission.

COMMISSION DE L'INFRASTRUCTURE

Mme Anne-Charlotte d'Ursel (*)
présidente (MR)

Chargée des Travaux publics et de la Mobilité

UNE COMMISSION DU BUDGET ET DU COMPTE

M. Marc-Jean Ghyssels
président (PS)

COMMISSION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET DE L'EMPLOI

M. Bernard Clerfayt,
président (DéFI)

Chargée de la Politique économique, de la Politique de l'Emploi et de la Formation professionnelle

COMMISSION DU LOGEMENT

M. Fouad Ahidar,
président (sp.a)

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

M. Mohamed Azzouzi, (*)
président (PS)

Chargée de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de la Politique de la Ville, de la Politique foncière, du Port de Bruxelles, des Monuments et Sites, des Affaires étudiantes, des Matières biculturelles d'intérêt régional, du Tourisme et de la Promotion de l'image de Bruxelles

COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ENERGIE

Mme Viviane Teitelbaum
présidente (MR)

Chargée de la Conservation de la Nature, de la Politique de l'Eau et de la Propreté publique

COMMISSION DES AFFAIRES INTÉRIEURES

Mme Joëlle Milquet
présidente (cdH)

Chargée des Pouvoirs locaux, de la Politique régionale de sécurité et de prévention et de la Lutte contre l'Incendie et l'Aide médicale urgente

UNE COMMISSION CHARGÉE DES QUESTIONS EUROPÉENNES

M. Charles Picqué,
président (PS)

(*) Le 11 octobre 2017, M. Mohamed Azzouzi remplace M. Ridouane Chahid comme président de commission.

A ces neuf commissions permanentes s'ajoute :

UN COMITÉ D'AVIS POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES ENTRE HOMMES ET FEMMES

M. Christos Doulkeridis
président (Ecolo)

Lors de l'année parlementaire 2016/2017, le Parlement bruxellois a instauré

UNE COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LA GESTION DU SAMUSOCIAL

Stefan Cornelis
président (Open Vld)

• ASSEMBLÉE RÉUNIE

COMMISSION DE LA SANTÉ

Mme Khadija Zamouri
présidente (Open VLD)

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

M. Ahmed El Ktibi
président (PS)

Chargée des allocations familiales

D. SES GROUPES POLITIQUES

GROUPES ET ADRESSES

• PS

Secrétaire de groupe :

Raphaël JEHOTTE

Téléphone : 02 549 69 76

E-mail : ps@parlbru.irisnet.be

Adresse : Rue du Chêne 14 1000 Bruxelles

• MR

Secrétaire de groupe :

Bernard DHONDT

Téléphone : 02 549 65 85

E-mail : mr@parlbru.irisnet.be

Adresse : Rue du Lombard 57 1000 Bruxelles

• DÉFI

Secrétaires de groupe :

Alexandra ROOS (½)

Marie-Jeanne RIQUET (½)

Téléphone : 02 549 66 22

E-mail : defi@parlbru.irisnet.be

Adresse : Rue du Lombard 57 1000 Bruxelles

• ECOLO

Secrétaires de groupe :

Thibaud WYNGAARD

Téléphone : 02 549 69 14

E-mail : thibaud.wyngaard@ecolo.be

Adresse : Rue du Chêne 14 1000 Bruxelles

• CDH

Secrétaire de groupe :

Vincent HENDERICK

Téléphone : 02 549 68 85

E-mail : cdh@parlbru.irisnet.be

Adresse : Rue du Chêne 14 1000 Bruxelles

• OPEN VLD

Secrétaire de groupe :

Johan BASILIADES

Téléphone : 02 549 66 60

E-mail : vld@bruparl.irisnet.be

Adresse : Rue du Lombard 57 1000 Bruxelles

• SP.A

Secrétaire de groupe :

Jan SCHAERLAEKENS

Téléphone : 02 549 66 55

E-mail : sp.a@bruparl.irisnet.be

Adresse : Rue du Lombard 57 1000 Bruxelles

• GROEN

Secrétaires de groupe :

SARASWATTI MATTHIEU (½)

Jonas DUTORDOIR (½)

Téléphone : 02 549 66 64

E-mail : groen@bruparl.irisnet.be

Adresse : Rue du Lombard 57 1000 Bruxelles

• N-VA

Secrétaire de groupe :

Stijn DE MARS

Téléphone : 02 549 66 39

E-mail : stijn.demars@n-va.be

Adresse : Rue du Lombard 57 1000 Bruxelles

• CD&V

Secrétaire de groupe :

Iris DEPOORTER

Téléphone : 02 549 66 58

E-mail : cd&v@bruparl.irisnet.be

Adresse : Rue du Lombard 57 1000 Bruxelles

• VLAAMS BELANG

Secrétaire de groupe :

Stijn HIERS

Téléphone: 02 549 66 63

Courriel:

stijn.hiers@vlaamsbelang.org

Adresse : Rue du Lombard 57 1000 Bruxelle

COLLABORATEURS

- Chaque député a droit a un collaborateur à temps plein (ou 2 mi-temps) et chaque président de groupe a droit à 1 collaborateur à mi-temps supplémentaire. La répartition au 1er novembre 2017 s'établissait à 44 collaborateurs à temps plein et 99 collaborateurs à mi-temps.

- Chaque groupe politique reconnu a droit à un secrétaire de groupe, ainsi qu'à un collaborateur universitaire supplémentaire par tranche de 5 membres dans le groupe. Un secrétaire de groupe adjoint peut-être désigné parmi les collaborateurs universitaires. Au 1er novembre 2017, il y avait 8 secrétaires de groupe à temps plein, un secrétaire de groupe adjoint à temps plein, 6 secrétaires de groupe à mi-temps et 11 collaborateurs universitaires.

ADRESSES

voir **www.parlement.brussels**

LE GOUVERNEMENT

A. LE GOUVERNEMENT RÉGIONAL

En plus du **ministre-président**, le **gouvernement bruxellois** se compose de deux ministres désignés par le groupe linguistique français et de deux ministres désignés par le groupe linguistique néerlandais. Le gouvernement est assisté de trois secrétaires d'Etat, dont un néerlandophone. Le gouvernement délibère collégialement de toutes les affaires de sa compétence, selon la procédure du consensus (unanimité).

M. RUDI VERVOORT, ministre-président, chargé des Pouvoirs locaux, du Développement territorial, de la Politique de la ville, des Monuments et Sites, des Affaires étudiantes, du Tourisme, de la Fonction publique, de la Recherche scientifique et de la Propreté publique ;

M. GUY VANHENGEL, ministre, chargé des Finances, du Budget, des Relations extérieures et de la Coopération au Développement ;

Sur la photo (de gauche à droite) le gouvernement bruxellois (le 21/09/2017) :

Bianca Debaets (CD&V), Pascal Smet (sp.a), Cécile Jodogne (DéFI), Guy Vanhengel (Open VLD), Rudi Vervoort (PS), Céline Fremault (cdH), Didier Gosuin (DéFI), Fadila Laanan (PS)

M. DIDIER GOSUIN, ministre, chargé de l'Emploi, de l'Economie, de la Lutte contre l'Incendie et de l'Aide médicale urgente ;

M. PASCAL SMET, ministre, chargé de la Mobilité et des Travaux publics ;

MME CÉLINE FREMAULT, ministre, chargée du Logement, de la Qualité de Vie, de l'Environnement et de l'Energie ;

MME FADILA LAANAN, secrétaire d'Etat, chargée de la Propreté publique et de la Collecte et du Traitement des déchets, de la Recherche scientifique, des Infrastructures sportives communales et de la Fonction publique ;

MME BIANCA DEBAETS, secrétaire d'Etat, chargée de la Coopération au développement, de la Sécurité routière, de l'Informatique régionale et communale et de la Transition numérique, de l'Egalité des chances et du Bien-être animal ;

MME CÉCILE JODOGNE, secrétaire d'Etat, chargée du Commerce extérieur, de la Lutte contre l'Incendie et de l'Aide médicale urgente.

B. LE COLLÈGE RÉUNI

Le Collège réuni représente l'organe exécutif pour les matières communautaires communes.

M. RUDI VERVOORT, président du Collège réuni, compétent pour la coordination de la politique du Collège réuni ;

M. GUY VANHENGEL, membre du Collège réuni compétent pour la Politique de la Santé, la Fonction publique, les Finances, le Budget et les Relations extérieures ;

M. DIDIER GOSUIN, membre du Collège réuni compétent pour la Politique de la Santé, la Fonction publique, les Finances, le Budget et les Relations extérieures ;

M. PASCAL SMET, membre du Collège réuni compétent pour la Politique d'aide aux personnes, les Prestations familiales et le Contrôle des films ;

MME CÉLINE FREMAULT, membre du Collège réuni compétente pour la Politique d'aide aux personnes, les Prestations familiales et le Contrôle des films.

LE TRAVAIL LÉGISLATIF AU COURS DE LA SESSION

A. LES DÉBATS EN SÉANCE PLÉNIÈRE

EN DEHORS DE L'EXAMEN DES TEXTES LÉGISLATIFS, LE PARLEMENT S'EST SAISI DE THÈMES D'ACTUALITÉ.

A.1. PARLEMENT BRUXELLOIS

Débat sur la localisation et la délocalisation d'entreprises à Bruxelles (07/10/16)

Lors de ce débat, qui a mis en évidence un taux important de migration d'entreprises de la Région bruxelloise vers les deux autres Régions, mais aussi un taux élevé de création de nouvelles entreprises dans la capitale, les intervenants ont évoqué principalement les conséquences des politiques menées par le gouvernement en termes de formation et de création d'emplois, de mobilité, de fiscalité et de simplification administrative pour les entreprises.

Débat sur l'accord économique et commercial global CETA (28/10/16)

Ce débat relatif au traité de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada a porté sur les possibles répercussions positives ou négatives du traité en termes de croissance et d'emplois, de protection des petites entreprises et des services publics, de maintien de standards de qualité, ainsi que sur le respect du droit européen et les garanties de procédure pour régler les différends commerciaux. Le Parlement a validé par un vote l'accord sur le CETA tel que négocié par le gouvernement bruxellois avec les autres gouvernements du pays.

Débat et adoption d'une déclaration commune sur la politique climatique de la Belgique (11/11/17)

Une commission interparlementaire consacrée au climat et constituée de représentants la Chambre, ainsi que des parlements flamand, wallon et bruxellois a été mise en place en juin 2017. Des réunions se sont successivement tenues au Parlement flamand, au Parlement bruxellois et au Parlement wallon, sous la co-présidence des différents présidents d'assemblées.

Les parlementaires de ces différentes assemblées se sont réunis au Parlement bruxellois le 11 novembre 2017 et ont adopté une déclaration commune sur la politique climatique de la Belgique.

Dans cette déclaration commune, se retrouvent des objectifs ambitieux tels que l'élaboration d'une vision climatique conjointe, appelée à être mise en œuvre sur base d'une feuille de route s'échelonnant sur plusieurs législatures, avec des objectifs aux horizons 2030 et 2050.

http://www.parlement.brussels/dialogue-interparlementaire-climat/

http://weblex.irisnet.be/data/annexes/uploads/cop23/declarationCOP23.pdf

Débat sur le modèle bruxellois de bonne gouvernance et adoption de nouvelles règles (01/12/17)

Réunissant de manière constructive et exceptionnelle des membres de la majorité (PS-Défi-CDH-Open VLD-SP.A et CD&V) et de l'opposition (MR, Ecolo, Groen, NVA), un groupe de travail « Gouvernance » a été créé sein du Parlement bruxellois début 2017.

Le président Charles Picqué a présenté les nouvelles règles de bonne gouvernance, issues des travaux de ce groupe de travail, lors d'une conférence de presse qui s'est tenue fin novembre 2017, en présence des 10 chefs de groupe.

De nouvelles mesures fortes en termes d'encadrement de la rémunération et de transparence seront dorénavant d'application pour les mandataires publics bruxellois, en ce compris les députés du Parlement bruxellois.

Ces règles sont regroupées dans 4 textes législatifs, adoptés en séance plénière début décembre.

- *Ordonnance conjointe portant sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois*
- *Modification du règlement relatif au plafond des rémunérations, à la procédure de contrôle et à la transparence des mandats, activités et rémunérations publics et privés des députés bruxellois*
- *Ordonnance conjointe portant sur la création d'une commission de déontologie*
- *Résolution relative à la publicité des documents administratifs*
- *Ordonnance conjointe à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune relative à la publicité des documents administratifs*

B. LES TEMPS FORTS EN COMMISSIONS

CONTRIBUTIONS DES PRÉSIDENTS DE COMMISSIONS

B.1. PARLEMENT BRUXELLOIS

COMMISSION DES FINANCES ET DES AFFAIRES GÉNÉRALES

Les temps forts de la commission des Finances s'articulent pour 2017 autour : 1) des budgets et des comptes, 2) de la fiscalité, 3) de la fonction publique, 4) de la recherche scientifique et, 5) de la politique d'égalité des chances ainsi que la coopération au développement.

1) Comme chaque année, la commission a discuté du budget régional : pour 2017, les recettes sont estimées à 4.571.505.000 euros et les dépenses à 4.661.471.000 euros en liquidations et à 5.299.389.000 euros en engagements. Elle a par ailleurs approuvé les budget des établissements laïcs ou leurs ajustements.

La commission a également approuvé toute une série de traités internationaux, notamment sur la double imposition, l'évasion fiscale et l'échange d'informations fiscales. Une ordonnance qui instaure un régime de régularisation fiscale limité dans le temps a été approuvée.

2) Pour ce qui concerne la fiscalité, il convient certainement de mentionner le projet d'ordonnance portant reprise du service du précompte immobilier (A-286/01-15/16). Prévue au 1er janvier 2018, cette reprise va de pair avec une dotation annuelle de près de 2 millions d'euros.

Citons ensuite l'importante deuxième partie de la réforme fiscale qui prévoit notamment l'octroi à l'ensemble des propriétaires bruxellois d'une prime forfaitaire de 120 euros pour l'habitation dans laquelle le propriétaire a fixé sa résidence principale en 2016; la suppression du bonus logement pour les contrats conclus après le 31 décembre 2016;

l'augmentation de l'abattement sur les droits d'enregistrement; la diminution de 0,5% de l'IPP par le biais d'une diminution des additionnels régionaux; une simplification et harmonisation des régimes de faveur en matière de droits de donation et de succession pour la transmission des PME, ainsi qu'en matière de droits de succession, l'alignement des enfants issus d'un autre relation.

Vient ensuite le projet d'ordonnance relatif à la taxe régionale sur les établissements d'hébergement touristique qui harmonise le paysage de la taxation des hôtels et offre aux communes la possibilité de remplacer leur propre taxe par des centimes additionnels sur la nouvelle taxe régionale.

Le projet d'ordonnance sur le prélèvement kilométrique en Région de Bruxelles-Capitale sur les poids lourds prévus (A-523/01-16/17) concerne un problème technique d'indexation et remplace l'indice du mois de mai de l'année concernée par l'indice du mois de mars.

3) Concernant les fonctionnaires, on se rappellera le projet d'ordonnance visant à promouvoir la diversité et à lutter contre la discrimination dans la fonction publique (A-335/01-15/16) qui porte sur l'égalité de traitement dans les systèmes de classification professionnelle et les mesures prises pour protéger contre les mesures de rétorsion.

4) Les projet d'ordonnance visant à promouvoir la recherche, le développement et l'innovation par l'octroi d'aides à finalité non économique et économique (A-491/01-16/17 et A-492/01-16/17) concernent le cadre législatif de financement de la recherche au développement à l'innovation à Bruxelles qui contient trois objectifs essentiels: l'adaptation à la nouvelle règlementation européenne, la mise en œuvre du nouveau plan d'action pour la recherche et la codification des régimes d'aides.

5) Enfin, en matière d'égalité des chances, citons la proposition de résolution relative au congé de maternité et de paternité (A-342/01-15/16) qui vise l'harmonisation des congés parentaux, la sécurité et la santé des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes et souhaite la mise en place d'un congé de paternité rémunéré d'une durée minimale de deux semaines.

Le projet d'ordonnance portant sur l'intégration de la dimension du handicap dans les lignes politiques de la Région (A-385/01-15/16) met en œuvre l'objectif de handistreaming dans les politiques relevant des compétences de la Région.

La proposition de résolution relative à la discrimination à l'entrée des discothèques et autres lieux de sortie (A-386/1–2015/2016) demande à instaurer une pratique des sélections claire et non discriminatoire. Elle assurer une sensibilisation intensifiée du grand public. Elle met en place un numéro central de SMS, ainsi que des dispositifs de contrôle et de suivi des plaintes.

Le projet d'ordonnance tendant à lutter contre certaines formes de discriminations et à promouvoir l'égalité de traitement (A-501/1- 2016/2017) complète le cadre réglementaire bruxellois en matière d'égalité des chances. Son champ d'application offre non seulement une protection en termes d'accès aux biens et services, mais aussi en termes d'accès et de participation à des activités économiques, sociales, culturelles ou politiques, ainsi qu'en matière de protection et avantages sociaux dans toutes les compétences régionales.

Le projet d'ordonnance établissant un cadre pour la coopération bruxelloise au développement (A-529/01-16/17) enfin, offre un cadre légal, une liste d'objectifs et une matrice identitaire de valeurs et de principes en matière de coopération au développement.

COMMISSION DU LOGEMENT

• Poursuite du développement de la politique

Cette année, la commission a continué de développer la politique entamée les années précédentes. Depuis lors, nouveaux accents ont été imprimés à la politique du logement.

Nous défendons le droit à un logement abordable. Ainsi, 4.000 nouveaux logements, dont 3.000 logements sociaux et 1.000 logements moyens, ont été construits dans le cadre

de l'Alliance Habitat. On a également introduit une allocation loyer pour les ménages en attente d'un logement social. Grâce à l'Alliance Habitat, des moyens supplémentaires seront également dégagés pour la rénovation du parc de logements sociaux.

Le gouvernement a également fixé une grille de loyers indicatifs. Pour ce faire, il distingue sept zones géographiques pour chacune desquelles il inventorie les loyers courants en fonction du type de logement, de la vétusté et du nombre de chambres à coucher. Les chiffres reposent sur une étude de 8.400 logements à Bruxelles et offrent un panorama à 360 degrés du marché du logement dans la Région. Les loyers indicatifs devraient aider bailleurs et locataires à (re) négocier leur bail.

• Location : Bruxelles adopte ses propres règles

Fait le plus notable : Bruxelles a choisi d'élaborer sa propre règlementation en matière locative. Le projet d'ordonnance du gouvernement a été discuté de nombreux mois en commission du Logement du Parlement, et il a été adapté sur plusieurs points essentiels. Il est, par exemple, interdit de demander aux candidats locataires des informations inappropriées, ce qui permet ainsi de lutter contre la discrimination, un problème majeur sur le marché locatif. Les locataires qui ont un bail de courte durée, comme les stagiaires ou les expats, se voient offrir une meilleure protection. D'autre part les dispositions relatives aux travaux économiseurs d'énergie effectués en cours de bail ont été améliorées.

Ensuite, on a réformé l'allocation loyer et introduit une allocation loyer généralisée. La règlementation a également été régionalisée, et des règlements ont été instaurés pour les contrats de bail.

L'objectif central est de protéger le locataire au maximum et d'assurer à chacun un logement abordable.

• Fonction de contrôle

Le contrôle de la politique du gouvernement est et reste une des principales tâches des commissaires, qui s'en acquittent avec le zèle et le sérieux nécessaires. Plusieurs discussions animées et intéressantes ont déjà eu lieu l'année dernière, entre autres sur les logements inoccupés, l'allocation loyer généralisée et la construction et rénovation de logements sociaux.

Le Parlement ne peut pas être une tour d'ivoire. La commission se rend régulièrement sur le terrain. Elle invite également citoyens et organisations au Parlement afin qu'ils puissent voir de leurs propres yeux que nous nous soucions d'eux et que nous faisons tout ce que nous pouvons pour répondre à leurs demandes.

COMMISSION DE L'INFRASTRUCTURE

La mobilité est l'un des enjeux majeurs de la Région bruxelloise. Le nombre très important de questions et interpellations déposées dans notre commission par les députés de notre Parlement en témoigne. Parmi les causes de la congestion, notons le manque d'entretien des ouvrages d'art liés aux infrastructures routières, qui a entraîné des fermetures de tunnels et viaducs, lesquelles ont affecté fortement les déplacements dans la ville, et qui implique aujourd'hui la présence de nombreux chantiers, dont la coordination et la planification sont clairement à optimiser. Tel est l'objectif des auditions que nous avons menées sur le sujet avec des représentants des différents opérateurs de travaux : la commission régionale de coordination de chantiers, Brulocalis et la confédération de la construction.

Par ailleurs, dans l'attente d'un futur plan taxis redynamisant le secteur, la commission a aussi consacré 5 réunions à écouter divers acteurs incontournables : la Fédération belge des taxis (FeBeT), le front commun syndical, les Taxis verts, Uber et CarAsap, des chauffeurs de taxis (à huis clos), les Taxis bleus, l'actuel directeur de l'administration en charge des taxis, l'ancienne directrice de l'administration des taxis (à huis clos) ainsi que l'ancien chef du service de contrôle des taxis.

Le Ministre Smet a présenté, quant à lui, une série de projets en cours :

- Le prolongement du futur tram 9 entre Arbre Ballon et Roi Baudouin et la tramification du plateau du Heysel.
- L'audit de Bruxelles Mobilité par le bureau d'études Ernst&Young et ses conséquences politiques et administratives.
- Le « Nouveau visage pour la petite ceinture » (aménagement de pistes cyclables bi-directionnelles).
- Le Programme Pluriannuel d'Investissement des tunnels.

A chaque fois, un échange de vue avec les députés s'en est suivi.

Des visites in situ ont été organisées avec la STIB : le dispatching du métro à la station PARC, le service clientèle « Customer Care », le chantier BUYL/Général Jacques (renouvellement des voies de tram) avec un exposé concernant la communication autour des grands chantiers de la STIB.

De nombreuses propositions d'ordonnance et de résolution ont été débattues dans notre commission concernant l'évaluation des plans régionaux de mobilité, la création d'une gare routière, le développement de feux à décompte numérique, l'introduction d'un système de vitesses variables connecté en temps réel à des panneaux d'information numériques.

Le consensus est clairement visé dans notre commission, notamment par l'organisation de groupes de travail annexes. Des procédures inédites du règlement du Parlement ont permis une demande de projet pilote et la tenue d'un « débat conjoint » qui aura lieu prochainement, relatif à l'élargissement du ring nord.

COMMISSION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET DE L'EMPLOI

La session écoulée a été marquée du sceau de la restructuration. Tout d'abord avec l'avènement de l'Agence bruxelloise pour l'accompagnement de l'entreprise (ABAE), créée par l'ordonnance du 18 mai 2017. Cette agence est destinée à accueillir, en un seul lieu, tous les services régionaux acteurs de notre économie. Elle regroupe Atrium (chargé du commerce), Impulse (chargé de l'accompagnement des entreprises) et Brussels Invest&Export (chargé du soutien à l'exportation et de l'attraction des investissements étrangers).

Ensuite, la SRIB (Société régionale d'investissement de Bruxelles) a fait l'objet de plusieurs débats, à l'occasion de la réforme de cet organisme préparée par le gouvernement, afin d'en simplifier la structure et d'encadrer plus rigoureusement sa stratégie d'investissement et les rémunérations de ses directeurs.

En matière de commerce extérieur, c'est surtout Outre-Manche que les regards se sont portés. La commission a eu plusieurs échanges avec la secrétaire d'Etat Cécile Jodogne à propos de la stratégie à adopter pour attirer à Bruxelles les entreprises et les investisseurs qui s'apprêtent à quitter le sol britannique en raison du « Brexit ».

Pour terminer, il faudrait mentionner deux ordonnances adoptées dans le domaine de l'emploi. D'une part, l'ordonnance du 8 décembre 2016 a adapté aux compétences nouvellement régionalisées par la 6e réforme de l'Etat le cadre légal dans lequel Actiris exécute ses missions. D'autre part, l'ordonnance du 23 juin 2017 a modifié les aides à l'emploi, qui sont accordées aux employeurs quand ils engagent certaines catégories de demandeurs d'emploi.

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

La session 2016-2017 aura été une fois de plus l'occasion pour les commissaires de s'intéresser à l'état d'avancement des grands projets annoncés dans les principales zones stratégiques de la Région. Parmi celles-ci, la zone du Canal aura occupé une place particulière avec la reconversion du garage Citroën en pôle culturel, qui se concrétise peu à peu.

Au-delà de l'étude sur les potentialités du site, dont les commissaires ont pris connaissance lors d'un riche échange de vues mené avec les architectes Jacques Timmermans et Benoît Moritz, la Société d'aménagement urbain (SAU) a effectivement lancé un concours d'architecture et finalement retenu, parmi les 92 candidatures reçues, sept équipes finalistes.

La session 2016-2017 aura également permis aux commissaires de prendre connaissance du projet de plan régional de développement durable, outil planologique qui projette la Région aux horizons 2025 et 2040 et dont on attend maintenant les résultats de l'enquête publique.

Mais la session 2016-2017 aura surtout été marquée par l'entame de l'examen du projet d'ordonnance visant à modifier le Code bruxellois de l'aménagement du territoire, long processus ponctué de l'audition d'un collectif de citoyens qui avait introduit auprès du Parlement une pétition contre la suppression du caractère contraignant de l'avis de la Commission royale des monuments et des sites (CRMS) sur les demandes de travaux aux biens classés ou inscrits sur la liste de sauvegarde. Une audition qui constitue indéniablement un signe que les politiques, une fois élus, ne restent pas insensibles à l'expression citoyenne.

COMMISSION DES AFFAIRES INTÉRIEURES

Lors de cette session 2016-2017, en commission des affaires intérieures, beaucoup de sujets importants ont été traités et de nombreuses propositions ont été adoptées.

• Les activités de la commission :

En octobre, la commission a organisé des auditions concernant les financements des zones de police et l'application de la norme KUL à Bruxelles. Les membres de la commission ont eu l'occasion d'entendre à ce sujet divers acteurs de terrain dont : Fernand Koekelberg, ancien commissaire général de la police fédérale ainsi que Guido Van Wymersch, Président a.i. de la Commission permanente de la Police locale.

En février, le Gouvernement a présenté en commission le Plan global de Sécurité et de Prévention (PGSP). Ce plan définit un cadre de référence stratégique global sur la période 2017-2020 avec une vision novatrice et ambitieuse de l'architecture bruxelloise de la prévention et de la sécurité. Grâce à la complémentarité des mesures, ce plan permettra de redessiner l'avenir de la sécurité à Bruxelles.

Les membres de la commission ont également eu l'occasion de visiter le centre de Bruxelles Prévention et Sécurité (BPS) afin de découvrir d'état d'avancement de l'installation de

cette organisation indispensable à la coordination des politiques de prévention et sécurité.

• Les textes adoptés en commission :

Lors de cette commission, il y a eu un accord historique concernant la proposition d'ordonnance « modifiant la Nouvelle loi communale afin d'assurer une présence équilibrée de femmes et d'hommes au sein des collèges communaux ».

Après de nombreuses négociations majorité-opposition au sein du groupe de travail mis en place par la commission, un accord est intervenu sur une proposition d'amendement collective. Il ne pourra être dérogé à la parité que si un tiers des membres du Collège des bourgmestres et échevins (bourgmestre donc inclus) sont au minimum de sexe différent des autres. Le résultat obtenu marque une étape importante dans l'égalité hommes-femmes en politique.

Les autres propositions et projets ont été adoptés en commission :

- Le projet d'ordonnance modifiant la Nouvelle loi communale en vue de préciser les règles de compétences en matière de marchés publics communaux.
- La proposition d'ordonnance relative aux conseils consultatifs communaux des aînés
- La proposition d'ordonnance relative à l'obligation d'engager des personnes handicapées dans les administrations des pouvoirs locaux.
- Le projet d'ordonnance portant assentiment à l'accord de coopération entre la Région de Bruxelles-Capitale et l'Etat fédéral exécutant l'article 306, § 2, de l'arrêté du 19 avril 2014 relatif au statut administratif du personnel opérationnel des zones de secours.

- **Les thèmes principalement abordés sont les suivants :**

- *La politique en matière de sécurité et de police* : la politique régionale en matière de cybercriminalité, la mise en œuvre du Plan global de sécurité et de prévention, les violences à l'encontre de la police, l'installation des cellules de sécurité intégrale locale (CSIL), les cellules de sécurité intégrale locale, l'organisation d'évènements qui compromettent la sécurité et l'image de Bruxelles, la mise en œuvre du projet d'école intégrée des métiers de la sécurité.

- *Le renforcement de la gestion des communes et de leur relation avec la Région* : le processus de contractualisation entre la Région et les communes bruxelloises, la limitation du nombre de mandataires communaux, le respect de la Nouvelle loi communale par les administrations communales, la tutelle sur les asbl communales et intercommunales, l'organisation des élections communales en 2018, l'avancée de la réforme comptable communale, l'harmonisation des règlements communaux.

- *Le service d'incendie et d'aide médicale urgente* : la gestion du SIAMU, les formations aux premiers secours, la gestion des incendies, les formations au sein du Service d'incendie et d'aide médicale urgente, la rationalisation de la structure du SIAMU, les retards des visites périodiques du SIAMU pour inspecter la conformité de certaines installations techniques.

COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ENERGIE

Cette année parlementaire a une nouvelle fois démontré que l'environnement et l'énergie sont des enjeux prioritaires pour notre Région. En effet, la dernière réforme de la collecte des déchets ainsi que sa mise en œuvre ont été les sujets de nombreux débats au sein de la commission de l'environnement et de l'énergie. Tout comme la qualité de l'air, la lutte contre le réchauffement climatique et le survol bruxellois ou encore le bien-être animal.

Le travail parlementaire a compté de nombreuses questions et interpellations auprès de la ministre de l'Environnement et de l'Energie, de la secrétaire d'Etat à la Propreté et de la secrétaire d'Etat en charge de la Protection des animaux.

En effet, les députés ont abordé des sujets variés tels que le survol de Bruxelles, ou la gestion de la pollution de l'air et les mesures à prendre en cette matière. Il a également été question de la précarité hydrique, des factures d'eau et d'énergie des Bruxellois, d'économie circulaire, de pollution sonore mais aussi de la position de Bruxelles dans les négociations d'un Pacte énergétique. Des questions ont également été posées quant aux nouvelles obligations en matière de bien-être animal, de l'interdiction d'élevage d'animaux à fourrure, de gestion des espèces invasives ou d'abattage sans étourdissement. Concernant les matières liées à l'Agence régionale de Propreté, si la réforme de la collecte des déchets a régulièrement été le sujet d'interpellations, la nouvelle taxe kilométrique applicable aux véhicules de la propreté (régionaux et communaux) a également été mise à l'ordre du jour ainsi que la lutte contre les incivilités.

D'autre part, les membres de la commission ont pu aborder de nombreuses thématiques par le dépôt de propositions d'ordonnances et de résolutions émanant des députés ou encore en examinant les projets déposés par le gouvernement. Ainsi, les députés ont, par exemple, modifié le Code bruxellois de l'air, du climat et de la maîtrise de l'énergie en vue d'obliger la STIB à acquérir des véhicules hybrides dès janvier

2017. D'autre part, le développement d'un réseau de station au gaz naturel compressé pour les véhicules particuliers sera également favorisé tout comme les infrastructures de recharge destinées aux véhicules électriques. Les parlementaires ont aussi voté la mensualisation de la facture d'eau ainsi que des mesures de simplification administrative en faveur des propriétaires non responsables de la pollution des sols. En matière de bien-être animal, une ordonnance visant à interdire le gavage des animaux a également été adoptée.

Sur le terrain, une visite de la société Pocheco et du Centre de valorisation organique de la métropole européenne de Lille a permis aux parlementaires de voir le fonctionnement du site et de prendre connaissance de bonnes pratiques de nos voisins. D'autre part, des débats et des auditions ont également été organisés autour du Plan nature, le suivi de la COP 21 et la comptabilité analytique de Bruxelles-Propreté. Des moments qui permettent d'entendre des experts afin de nourrir les parlementaires d'informations et permettre des débats.

Par ailleurs, l'adoption du budget annuel en fin d'année est également un moment propice pour débattre des différentes priorités fixées par le gouvernement pour l'année à venir et excercer le contrôle du Parlement sur le gouvernement.

COMITÉ D'AVIS POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES ENTRE HOMMES ET FEMMES

Un des moments marquants de cette session parlementaire fut sans conteste l'audition organisée en juin pour entendre Mmes Genin, Lucera, Makumbu, Scarpa et Fatou Ali, collaboratrices au sein de l'association « Vie Féminine » venues présenter les résultats de leur enquête auprès des femmes au sujet des actes sexistes qu'elles rencontrent dans leur quotidien. Les résultats sont affligeants. Parmi ceux-ci, relevons notamment que 98 % des jeunes femmes sondées déclarent avoir vécu du sexisme dans l'espace public : 41 % des jeunes femmes dénoncent des agressions verbales (insultes, remarques insistantes); 26 % dénoncent des agressions physiques (mains aux fesses, attouchements); 21 % dénoncent des agressions non verbales (être suivie, être dévisagée comme une femme objet) et 12% dénoncent d'autres types d'agressions (harcèlement au travail, photo prise sans consentement, etc).

Cette situation est corroborée par d'autres études mais aussi par la récente campagne #moiaussi. Ont aussi été abordées les questions des publicités sexistes, des marches exploratoires, de l'accueil dans les bureaux de police, de l'empowerment, des classements sans suites, de la nécessité d'avoir des chiffres et non des pourcentages ou encore du travail de sensibilisation à faire auprès des garçons, des hommes et des professeurs.

Au terme d'un échange nourri avec les membres du Comité d'avis, le président M. Christos Doulkeridis a alors estimé qu'une action concertée de plusieurs entités réunissant l'ensemble des compétences serait pertinente si nous voulions dépasser la simple étape du constat partagé. Cette action concertée est indispensable si nous voulons aborder cette problématique d'un point de vue transversal dans l'action à mener sur base du travail de « Vie Féminine », tant il est vrai qu'il faut agir dans des compétences très diverses, telles que l'enseignement, la mobilité, l'espace public, l'emploi, les transports publics ou encore la sécurité.

B.2. ASSEMBLÉE RÉUNIE DE LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE (ARCCC)

COMMISSION DE LA SANTÉ

Avec la 6e réforme de l'État, d'importantes compétences en matière de santé et d'affaires sociales ont été transférées du fédéral à la Commission communautaire commune (Cocom). Comme les précédentes, l'année parlementaire écoulée a surtout été placée sous le signe de la poursuite des travaux sur de nouvelles initiatives régionalisées dans le cadre de cette réforme de l'État. Ainsi, en matière de santé, la prévention est devenue une compétence régionale dont la mise en place nécessite des travaux préparatoires colossaux. Cette année parlementaire, le Collège réuni s'est également attelé à la mise en œuvre opérationnelle du nouvel OIP Iriscare.

Point d'orgue des travaux de la commission de la Santé, l'examen de la réforme du financement du paysage hospitalier constitue l'un des principaux enjeux de cette législature. En réponse aux interpellations et questions orales de différents députés, les ministres compétents, Guy Vanhengel et Didier Gosuin, ont indiqué que le système bruxellois de financement des hôpitaux sera simplifié. Ce système permettra de mieux prévoir à l'avance les montants qui seront versés aux hôpitaux.

En matière de contrôle du gouvernement, plusieurs questions ont été posées, notamment sur l'avancement du plan d'action e-santé, la problématique de la vaccination en Région bruxelloise, les soins de santé de première ligne, le dépistage des cancers colorectal, de la peau et du sein, de même que différentes questions sur la prescription électronique ou les salles de consommation à moindre risque.

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

Au cours des débats en commission des Affaires sociales de cette année, l'une des thématiques les plus fréquemment abordées a été le sans-abrisme au sens large, avec ses nombreux tenants et aboutissants. Le plan hivernal, la situation des réfugiés ayant fui leur pays et ayant trouvé un abri de fortune à Bruxelles, le fonctionnement des structures d'accueil existantes, les données chiffrées préoccupantes attestant de la croissance du phénomène… il ne s'agit là que de quelques facettes de ce défi auquel la Région doit faire face.

Dans la foulée de l'affaire du Samusocial, les commissions réunies ont élaboré une ordonnance encadrant les commissions d'enquête parlementaire – un attribut emblématique du contrôle démocratique exercé par toute assemblée législative et qui parachève la construction de l'Assemblée réunie comme parlement à part entière.

Le sans-abrisme est également au cœur des auditions initiées en préparation des travaux du Collège réuni sur une nouvelle ordonnance organisant la gestion du phénomène en Région de Bruxelles-Capitale. L'occasion a été donnée à l'ensemble des acteurs publics et privés actifs dans la lutte contre le sans-abrisme de relayer leur analyse de la situation actuelle ainsi que leur opinion sur les besoins de l'organisation future.

Les commissaires ont accordé, cette année encore, une place importante à la question du régime des allocations familiales – compétence transférée à la Commission communautaire commune dans la foulée de la 6e réforme de l'État que le Collège a la lourde tâche d'adapter aux besoins et spécificités des Bruxelloises et Bruxellois. Plus largement, l'enfance a également été au cœur des questions et interpellations sur la pauvreté infantile, ou le besoin de crèches.

Nécessité faisant loi, aux côtés de ces débats autour de la petite enfance appelés par le rajeunissement de la population bruxelloise et la croissance démographique que connaît à cet égard la Région, les commissaires ont également porté un intérêt tout particulier aux seniors. Maisons de repos, soins à domicile ou encore garantie de revenus ont ainsi été au cœur des questionnements des commissaires.

C. LES DÉBATS EN COMMISSIONS

(SANS VOTE EN SÉANCE PLÉNIÈRE)

C.1. PARLEMENT BRUXELLOIS

COMMISSION DE L'INFRASTRUCTURE

Présentation du prolongement du tram 9 entre Arbre Ballon et Roi Baudouin, et de la tramification du plateau du Heysel (30/01/17)

Le débat n'a pas donné lieu à un rapport écrit.

La commission a entendu le ministre Pascal Smet sur le prolongement du tram 9 entre Arbre Ballon et Roi Baudouin, et la tramification du plateau du Heysel. Un échange de vues avec les députés a suivi.

Présentation de l'audit de Bruxelles Mobilité (13/02/17 & 20/02/17)

Le débat n'a pas donné lieu à un rapport écrit.

La commission a entendu M. Bjorn Vanheste, Director public Sector du bureau d'études Ernst & Young, sur l'audit réalisé à Bruxelles Mobilité, ainsi que le ministre Pascal Smet sur les conséquences politiques et administratives de cet audit. Un échange de vues avec les députés a suivi.

Présentation du « nouveau visage pour la petite ceinture » (22/05/17)

Le débat n'a pas donné lieu à un rapport écrit.

La commission a entendu le ministre Pascal Smet sur l'aménagement de pistes cyclables bi-directionnelles de part et d'autre de la petite ceinture. Un échange de vues avec les députés a suivi.

Audition du secteur des taxis (29/05/17, 12/06/17, 26/06/17, 03/07/17, 10/07/17)

Le débat n'a pas donné lieu à un rapport écrit.

La commission a consacré cinq réunions à auditionner divers acteurs du secteur des taxis bruxellois :

- la Fédération belge des taxis (FeBeT), le front commun syndical, les Taxis verts, Uber et CarAsap (29/05/17) ;
- des chauffeurs de taxis (à huis clos, 12/06/17) ;
- les Taxis bleus, des chauffeurs de taxis, et l'actuel directeur de l'administration en charge des taxis (26/06/17) ;
- l'ancienne directrice de l'administration des taxis (à huis clos, 03/07/17) ;
- l'ancien chef du service de contrôle des taxis (10/07/17).

Un échange de vues avec les députés a, à chaque fois, suivi.

Déjeuner sur la sécurité routière (03/07/17)

Le débat n'a pas donné lieu à un rapport écrit.

Comme chaque année, la secrétaire d'Etat Bianca Debaets (compétente pour la sécurité routière) organise, avec l'IBSR, une rencontre avec les députés bruxellois, membres de la commission de l'infrastructure, et des experts, sur un thème relatif à la sécurité routière. Cette année, la rencontre portait sur les accidents corporels subis par les cyclistes en Région bruxelloise. Un échange de vues avec les députés a suivi.

COMMISSION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET DE L'EMPLOI

Présentation du baromètre 2016 d'Atrium « Profil des quartiers commerçants bruxellois » (26/01/17)

Le débat n'a pas donné lieu à un rapport écrit.

La commission a entendu M. Arnaud Texier, directeur de l'agence régionale Atrium, sur l'état des quartiers commerciaux bruxellois. Un échange de vues avec les députés a suivi.

Présentation de l'étude du consultant Ernst & Young relatif à la réorganisation de la Société régionale d'Investissement de Bruxelles (SRIB) (23/03/17 & 20/04/17)

Le débat n'a pas donné lieu à un rapport écrit.

La commission a entendu M. Iouri Brouhns, consultant chargé par le gouvernement d'une étude sur les scénarios de réorganisation de la SRIB, ainsi que le ministre Didier Gosuin au sujet des mesures décidées par le gouvernement. Un échange de vues avec les députés a suivi.

Présentation des missions économiques organisées par la Région en 2016 et 2017 (06/07/17)

Le débat n'a pas donné lieu à un rapport écrit.

La commission a entendu la secrétaire d'Etat Cécile Jodogne, chargée de la politique du Commerce extérieur, sur les missions économiques réalisées en 2016 et début 2017 et sur celles qui sont prévues fin 2017. Un échange de vues avec les députés a suivi.

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

A-420/1-2016/2017 – Présentation de l'étude sur l'aménagement du futur « musée Citroën » (26/10/16)

La commission a entendu MM. Jacques Timmermans et Benoît Moritz, chargés de l'étude sur l'aménagement du futur « musée Citroën », sur les résultats de l'analyse des potentialités programmatiques du site Citroën Yser à Bruxelles. Un échange de vues avec les députés a suivi.

Présentation de l'agence bruxelloise du tourisme visit.brussels (25/01/17)

Le débat n'a pas donné lieu à un rapport écrit

La commission a entendu MM. Patrick Bontinck, CEO, et Geert Cochez, Deputy CEO, sur le plan d'action 2017 de l'agence bruxelloise du tourisme visit.brussels. Un échange de vues avec les députés a suivi.

A-484/1-2016/2017 – Présentation du projet de Plan régional de Développement durable (PRDD) (08/02/17 & 15/02/17)

La commission a entendu le ministre-président et M. Tom Sanders, directeur du département Stratégie territoriale à perspective.brussels, sur le projet de plan régional de développement durable, outil territorial visant, aux horizons 2025 et 2040, à maîtriser la densification et à garantir la mixité bruxelloise, pour répondre aux quatre grands défis que sont le logement, un cadre de vie agréable, le dévelop-

pement de l'emploi, de l'économie et de la formation, et l'amélioration de la mobilité. Un échange de vues avec les députés a suivi.

COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ENERGIE

Présentation du plan nature (04/10/16)

Le débat n'a pas donné lieu à un rapport écrit.

La commission a entendu la ministre Céline Fremault sur le plan nature, dont les objectifs prioritaires sont de développer une stratégie durable d'accueil du public dans les espaces verts, de renforcer la nature au niveau des espaces publics, d'assurer une protection et une gestion adéquates des sites de haute valeur biologique, d'assurer la mise en œuvre du réseau écologique, de mettre sur pied un « facilitateur nature » et de développer une stratégie globale de sensibilisation. Un échange de vues avec les députés a suivi.

Discussion sur l'état des négociations climatiques internationales – suivi de la COP21 de Paris (18/10/16)

Le débat n'a pas donné lieu à un rapport écrit.

La commission a entendu M. Peter Wittoeck, chef du service changements climatiques au SPF Santé publique, Sécurité

de la Chaîne alimentaire et Environnement, sur le suivi de la COP21 de Paris. Un échange de vues avec les députés a suivi.

Auditions sur la comptabilité analytique de Bruxelles Propreté (20/06/17)

Le débat n'a pas donné lieu à un rapport écrit.

La commission a entendu la secrétaire d'État Fadila Laanan et plusieurs responsables de Bruxelles Propreté sur l'implémentation d'une comptabilité analytique au sein de Bruxelles Propreté. Un échange de vues avec les députés a suivi.

COMMISSION CHARGÉE DES QUESTIONS EUROPÉENNES

A-434/1-2016/2017 – Échange de vues sur les dernières évolutions relatives au traité CETA (24/10/16)

La commission a tenu un débat sur le CETA, afin que les parlementaires bruxellois puissent exprimer leur opinion sur le déroulement de la dernière ligne droite des négociations entre l'Union européenne et le Canada à propos du CETA.

Présentation du rapport d'activités 2016 du commissariat à l'Europe et aux organisations internationales (03/07/16)

Le débat n'a pas donné lieu à un rapport écrit.

La commission a entendu M. Alain Hutchinson, Commissaire à l'Europe et aux organisations internationales, sur le rapport d'activités 2016. Un échange de vues avec les députés a suivi.

COMITÉ D'AVIS POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES ENTRE HOMMES ET FEMMES

Présentation du projet de plan régional de développement durable sous l'angle de l'égalité hommes/femmes (18/05/17)

Le débat n'a pas donné lieu à un rapport écrit.

Le comité d'avis a entendu Mme France Marage, conseillère au cabinet du ministre-président, et M. Christophe Soil, directeur général de perspective.brussels sur le projet de plan régional de développement durable vu sous l'angle du genre. Un échange de vues avec les députés a suivi.

Audition de Vie Féminine (22/06/17)

Le débat n'a pas donné lieu à un rapport écrit.

Le comité d'avis a entendu Mmes Laetitia Genin, Valéria Lucera et Cynthia Makumbu, de Vie Féminine, sur les résultats de l'enquête menée auprès des femmes à propos des actes sexistes qu'elles rencontrent dans leur quotidien. Un échange de vues avec les députés a suivi.

COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LA GESTION DU SAMUSOCIAL

Suite à un rapport remis par l'Inspection des Finances sur la gestion de l'asbl Samusocial, chargée de la prise en charge des sans-abris, le Parlement a décidé, après avoir tenu une série d'auditions en commission des Affaires sociales, de constituer, pour la première fois dans son histoire, une commission d'enquête chargée d'investiguer sur les dysfonctionnements de cette asbl et de formuler des recommandations pour éviter que les problèmes ne se reproduisent à l'avenir.

Cette commission d'enquête a été instituée par la séance plénière de l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune du 16 juin 2017, et a été installée le 20 juin 2017, sous la présidence de M. Stefan Cornelis (Open-VLD). La commission d'enquête, qui comporte 15 membres (comme toute commission), a été élargie à 4 membres « observateurs », représentant les quatre formations politiques non représentées dans les commissions permanentes. La commission a décidé de se faire assister dans son travail par des experts juridiques et financiers, ayant une certaine expérience dans les commissions d'enquête.

Entre le 27 juin et le 24 octobre 2017, la commission d'enquête a recueilli au total pas moins de 272 documents, et auditionné en tout 35 personnes, au cours de 19 réunions, totalisant une centaine d'heures de travail. Toutes ces réunions ont fait l'objet d'une couverture médiatique importante, dont une retransmission en direct par diverses chaînes de télévision.

Suite à ces auditions, de nombreuses réunions du Bureau de la commission d'enquête, réunissant le président, les trois vice-présidents, les deux rapporteurs et deux membres supplémentaires, (soit 8 groupes politiques) ont eu lieu afin de préparer la rédaction du rapport final, en vue d'une adoption par la commission dans le courant du premier trimestre de 2018.

C.2. ASSEMBLÉE RÉUNIE DE LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE (ARCCC)

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

Débat sur le Samusocial (14/06/17)

Le débat n'a pas donné lieu à un rapport écrit.

La commission a entendu Mmes Sandrine Cnapelinckx et Tina Martens, commissaires du Collège réuni, sur la situation du Samusocial. Un échange de vues avec les députés a suivi.

D. LES STATISTIQUES DES SÉANCES PLÉNIÈRES ET DES RÉUNIONS DE COMMISSIONS

D.1. SÉANCE PLÉNIÈRE

- **PARLEMENT BRUXELLOIS**

  23 réunions, 93 heures 47 minutes

- **ARCCC**

  20 réunions, 23 heures 33 minutes

D.2.COMMISSIONS

- **PARLEMENT BRUXELLOIS : 217 RÉUNIONS, 493 HEURES 26 MINUTES**
  - Commission des Finances et des Affaires générales : 30 réunions, 76 heures 3 minutes
  - Commission du Logement : 19 réunions, 40 heures 53 minutes
  - Commission de l'Infrastructure : 36 réunions, 87 heures 50 minutes
  - Commission des Affaires économiques et de l'Emploi : 30 réunions, 86 heures 20 minutes
  - Commission du Développement territorial : 36 réunions, 73 heures 5 minutes
  - Commission des Affaires intérieures : 24 réunions, 37 heures 25 minutes
  - Commission de l'Environnement et de l'Energie : 34 réunions, 80 heures
  - Commission chargée des Questions européennes : 4 réunions, 7 heures 20 minutes
  - Comité d'avis pour l'égalité des chances entre hommes et femmes : 3 réunions, 3 heures 45 minutes
  - Commission du budget et du compte du Parlement : 1 réunion, 45 minutes

- **ARCCC : 49 RÉUNIONS, 138 HEURES 13 MINUTES**
  - Commission de la Santé : 7 réunions, 10 heures 45 minutes
  - Commission des Affaires sociales : 18 réunions, 29 heures 35 minutes
  - Commissions réunies de la Santé et des Affaires sociales : 9 réunions, 16 heures 10 minutes
  - Commission d'enquête sur la gestion du Samusocial : 15 réunions, 81 heures 43 minutes

- **PARLEMENT BRUXELLOIS ET ARCCC : 3 RÉUNIONS, 4 HEURES 50 MINUTES**
  - Commission interparlementaire : 3 réunions, 4 heures 50 minutes

E. LES STATISTIQUES DES INTERPELLATIONS, QUESTIONS ORALES, QUESTIONS D'ACTUALITÉ ET QUESTIONS ÉCRITES

E.1. PARLEMENT BRUXELLOIS

	INTERPELLATIONS	QUESTIONS ORALES	QUESTIONS D'ACTUALITÉ
SÉANCES PLÉNIÈRES	-	-	228
COMMISSIONS	387	553	9

- Commission des Finances et des Affaires générales :
  64 interpellations, 53 questions orales
- Commission du Logement :
  35 interpellations, 32 questions orales
- Commission de l'Infrastructure :
  72 interpellations, 177 questions orales
- Commission des Affaires économiques et de l'Emploi :
  64 interpellations, 86 questions orales
- Commission du Développement territorial :
  62 interpellations, 71 questions orales,
  5 questions d'actualité
- Commission des Affaires intérieures :
  28 interpellations, 36 questions orales
- Commission de l'Environnement et de l'Energie :
  61 interpellations, 98 questions orales,
  4 questions d'actualité
- Commission chargée des Questions européennes :
  1 interpellation

QUESTIONS ÉCRITES : 1715 QUESTIONS ÉCRITES DONT 1553 RÉPONDUES

E.2. ASSEMBLÉE RÉUNIE DE LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE (ARCCC)

	INTERPELLATIONS	QUESTIONS ORALES	QUESTIONS D'ACTUALITÉ
SÉANCES PLÉNIÈRES	-	-	16
COMMISSIONS	51	64	-

- Commission de la Santé :
  17 interpellations, 25 questions orales
- Commission des Affaires sociales :
  32 interpellations, 37 questions orales
- Commissions réunies de la Santé et des Affaires sociales :
  2 interpellations, 2 questions orales

QUESTIONS ÉCRITES : 156 QUESTIONS ÉCRITES DONT 146 RÉPONDUES

F. LES TEXTES DÉPOSÉS ET IMPRIMÉS

VOIR ANNEXES P. 141

(à l'exception des textes adoptés et des textes rejetés, retirés ou devenus sans objet lors de la session 2016-2017, qui figurent respectivement aux points G et H)

VOIR ANNEXES P.152

G. LES TEXTES ADOPTÉS

G.1. PARLEMENT BRUXELLOIS

COMMISSION DES FINANCES ET DES AFFAIRES GÉNÉRALES

A-286/1-2015/2016 – Projet d'ordonnance portant reprise du service du précompte immobilier

Projet adopté en séance plénière du 10/03/17, ordonnance sanctionnée le 23/03/17 et publiée au Moniteur du 04/04/17

Cette ordonnance avalise les notifications faites au fédéral concernant la reprise du service du précompte immobilier. Prévue en 2017 et reportée au 1er janvier 2018, cette reprise va de pair avec une dotation annuelle de près de 2 millions d'euros (exprimée en prix de 2002).

Une nouvelle plateforme informatique permettra une plus grande autonomie fiscale, un aperçu transparent des flux financiers, un système de reporting performant vers les communes et une meilleure évaluation de l'impact budgétaire des mesures fiscales.

A-335/1-2015/2016 – Projet d'ordonnance modifiant l'ordonnance du 4 septembre 2008 visant à promouvoir la diversité et à lutter contre la discrimination dans la fonction publique régionale bruxelloise

Projet adopté en séance plénière du 21/10/16, ordonnance sanctionnée le 08/12/16 et publiée au Moniteur du 28/12/16

Le projet transpose partiellement la directive 2006/54/CE du Parlement européen et du Conseil de l'Europe du 5 juillet 2006 relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité des chances et de l'égalité de traitement entre hommes et femmes en matières d'emploi et de travail et répond ainsi à deux critiques formulées par la Commission européenne, à savoir l'absence de mesures de transposition pour assurer l'égalité de traitement dans les systèmes de classification professionnelle, et le champ d'application trop restreint des mesures de protection contre les mesures de rétorsion.

A-342/1-2015/2016 – Proposition de résolution relative à la nécessité d'une action législative européenne en matière de congé de maternité et de paternité pour une meilleure égalité et solidarité entre les hommes et les femmes

Proposition adoptée en séance plénière du 25/11/16

Cette résolution demande au gouvernement bruxellois d'insister auprès du gouvernement fédéral sur la nécessité de mettre en place au niveau européen des mesures législatives et non législatives qui permettent d'harmoniser les congés parentaux, de soutenir une révision de la directive 92/85/CEE du Conseil du 19 octobre 1992 concernant la mise en œuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes au travail, ainsi que d'élaborer une directive distincte établissant un congé de paternité rémunéré d'une durée minimale de deux semaines.

A-344/1-2015/2016 – Projet d'ordonnance portant assentiment à la Convention sur l'Institut européen de la Forêt

Projet adopté en séance plénière du 25/11/16, ordonnance sanctionnée le 08/12/16 et publiée au Moniteur du 28/12/16

A-345/1-2015/2016 – Projet d'ordonnance portant assentiment à la Convention établissant l'Institut international pour la Démocratie et l'Assistance électorale, et à l'acte final, faits à Stockholm le 27 février 1995, tels que modifiés par le Conseil de l'Institut international le 24 janvier 2006

Projet adopté en séance plénière du 25/11/16, ordonnance sanctionnée le 08/12/16 et publiée au Moniteur du 28/12/16

A-346/1-2015/2016 – Projet d'ordonnance portant assentiment à l'Accord de siège, avec échange de lettres, entre le Royaume de Belgique et l'Organisation internationale de Police criminelle (O.I.C.P. – INTERPOL), fait à Lyon le 14 octobre 2014 et à Bruxelles le 24 octobre 2014

Projet adopté en séance plénière du 25/11/16, ordonnance sanctionnée le 08/12/16 et publiée au Moniteur du 28/12/16

A-353/1-2015/2016 – Projet d'ordonnance portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique et l'Institut européen de la Forêt sur les privilèges et immunités du Bureau de liaison de l'Institut européen de la Forêt, signé à Bruxelles le 9 octobre 2013

Projet adopté en séance plénière du 25/11/16, ordonnance sanctionnée le 08/12/16 et publiée au Moniteur du 28/12/16

A-354/1-2015/2016 – Projet d'ordonnance portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique et Bioversity International, signé à Bruxelles le 3 décembre 2012, modifiant l'accord de siège entre le Royaume de Belgique et l'International Plant Genetic Resources Institute, signé à Bruxelles le 15 octobre 2003

Projet adopté en séance plénière du 25/11/16, ordonnance sanctionnée le 08/12/16 et publiée au Moniteur du 25/01/17

A-355/1-2015/2016 – Projet d'ordonnance portant assentiment à l'Accord de siège entre le Royaume de Belgique et l'Institut international pour la Démocratie et l'Assistance électorale, signé à Bruxelles le 15 mai 2014

Projet adopté en séance plénière du 25/11/16, ordonnance sanctionnée le 08/12/16 et publiée au Moniteur du 28/12/16

A-356/1-2015/2016 – Projet d'ordonnance portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique et le Quartier général suprême des Forces alliées en Europe concernant les conditions particulières d'installation et de fonctionnement de ce Quartier général sur le territoire du Royaume de Belgique, signé à Bruxelles le 12 mai 1967, tel que modifié et complété par l'Accord, signé à Bruxelles le 10 septembre 2013 et à l'Accord modificatif et complémentaire à l'Accord, signé à Bruxelles le 12 mai 1967, entre le Royaume de Belgique et le Quartier général suprême des Forces alliées en Europe concernant les conditions particulières d'installation et de fonctionnement de ce Quartier général sur le territoire du Royaume de Belgique, fait à Bruxelles le 10 septembre 2013

Projet adopté en séance plénière du 25/11/16, ordonnance sanctionnée le 08/12/16 et publiée au Moniteur du 28/12/16

A-389/1-2015/2016 – Projet d'ordonnance portant assentiment au Deuxième Protocole modifiant et complétant l'Accord, conclu à Strasbourg le 3 décembre 1974 entre le Royaume de Belgique et le Conseil de l'Europe complémentaire à l'Accord général sur les privilèges et immunités du Conseil de l'Europe signé à Paris le 2 septembre 1949, fait à Bruxelles le 15 avril 2016

Projet adopté en séance plénière du 25/11/16, ordonnance sanctionnée le 08/12/16 et publiée au Moniteur du 28/12/16

Ces ordonnances portent assentiment à une série d'accords de siège. Lorsqu'une organisation veut intensifier sa collaboration avec l'Union européenne, elle décide souvent d'établir son siège ou d'ouvrir un bureau de liaison à Bruxelles. Afin de pouvoir lui accorder les privilèges et immunités nécessaires pour assurer son bon fonctionnement en Belgique, un accord de siège doit être conclu.

A-360/1-2015/2016 – Projet d'ordonnance portant transposition de la Directive 2013/37/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013 modifiant la Directive 2003/98/CE du Parlement européen et du Conseil du 17 novembre 2003 concernant la réutilisation des informations du secteur public

Projet adopté en séance plénière du 07/10/16, ordonnance sanctionnée le 27/10/16 et publiée au Moniteur du 10/11/16

Cette ordonnance remplace l'ordonnance du 6 mars 2008 portant transposition de la directive 2003/98/CE du Parlement européen et du Conseil du 17 novembre 2003 concernant la réutilisation des informations du secteur public, en tenant compte de la directive PSI (public sector information) renouvelée du 26 juin 2013. L'ordonnance porte sur l'Open Data, soit un ensemble de données à caractère non-personnel collectées par les autorités dans le cadre de leur mission publique, et pour lesquelles il n'existe pas ou très peu de restrictions concernant la réutilisation.

A-385/1-2015/2016 – Projet d'ordonnance portant sur l'intégration de la dimension du handicap dans les lignes politiques de la Région de Bruxelles-Capitale

Projet adopté en séance plénière du 21/10/16, ordonnance sanctionnée le 08/12/16 et publiée au Moniteur du 28/12/16

Cette ordonnance met en œuvre la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées en introduisant la prise en compte de la dimension du handicap (ou handistreaming) dans toutes les politiques de la Région.

A-395/1-2015/2016 – Projet d'ordonnance portant assentiment à la Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société, faite à Faro le 27 octobre 2005

Projet adopté en séance plénière du 21/04/17, ordonnance sanctionnée le 11/05/17 et publiée au Moniteur du 30/05/17

Cette ordonnance porte assentiment à une convention née de la volonté du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe de créer un cadre de référence pour la politique du patrimoine en vue de consolider les instruments déjà existants et portant sur des thèmes plus spécifiques en matière de patrimoine culturel. Elle attire l'attention sur les droits et les responsabilités dans ce domaine et insiste sur les avantages qui peuvent découler de l'usage du patrimoine en tant que capital culturel.

A-396/1-2015/2016 – Projet d'ordonnance portant assentiment à la Convention concernant l'Assemblée interparlementaire Benelux, faite à Bruxelles le 20 janvier 2015

Projet adopté en séance plénière du 25/11/16, ordonnance sanctionnée le 08/12/16 et publiée au Moniteur du 28/12/16

A-398/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance portant assentiment à la Convention Benelux de coopération transfrontalière et interterritoriale, faite à La Haye le 20 février 2014

Projet adopté en séance plénière du 25/11/16, ordonnance sanctionnée le 08/12/16 et publiée au Moniteur du 28/12/16

A-399/1-2015/2016 – Projet d'ordonnance portant assentiment au Traité Benelux relatif à la coopération transfrontalière en matière d'inspection du transport routier, fait à Liège le 3 octobre 2014

Projet adopté en séance plénière du 25/11/16, ordonnance sanctionnée le 08/12/16 et publiée au Moniteur du 28/12/16

Ces ordonnances portent assentiment à divers traités Benelux. La première concerne le Traité de Révision du Parlement Benelux. En plus de la nouvelle appellation officielle et de la prise en compte de la structure de l'État belge, l'accord vise également à accorder de nouvelles compétences au Parlement Benelux, liées notamment à la coopération transfrontalière, au développement durable, à la coopération entre les trois pays dans le domaine de la politique extérieure et des affaires européennes. La deuxième concerne le Traité de Coopération transfrontalière. Avec cette convention, les pays Benelux donnent une nouvelle impulsion forte au développement de structures de coopération transfrontalière. La troisième concerne le Traité relatif à l'Inspection du Transport routier. Les pays du Benelux ont opté pour une coopération en matière d'inspection du transport routier dans le cadre de l'Union Benelux, afin de formaliser le partage d'expériences et de jouer dans ce domaine un rôle de précurseur au sein de l'Union européenne.

A-397/1-2015/2016 – Projet d'ordonnance portant assentiment à la décision des représentants des gouvernements des Etats membres, réunis au sein du Conseil du 28 avril 2004 concernant les privilèges et immunités accordés à ATHENA

Projet adopté en séance plénière du 25/11/16, ordonnance sanctionnée le 08/12/16 et publiée au Moniteur du 28/12/16

Cette ordonnance porte assentiment à la décision qui vise à préciser certains aspects relatifs aux privilèges et immunités nécessaires afin d'assurer le bon fonctionnement d'ATHENA. ATHENA est le mécanisme créé en vertu d'une décision du Conseil du 23 février 2004 pour gérer le financement des coûts communs des opérations de l'Union européenne ayant des implications militaires ou dans le domaine de la défense.

A-400/1-2015/2016 – Projet d'ordonnance portant assentiment à l'Accord de Partenariat et de Coopération renforcé entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République du Kazakhstan, d'autre part, signé à Astana le 21 décembre 2015

Projet adopté en séance plénière du 25/11/16, ordonnance sanctionnée le 08/12/16 et publiée au Moniteur du 28/12/16

Cette ordonnance porte assentiment à un accord de coopération entre l'Union européenne et le Kazakhstan qui offre

un cadre renouvelé et renforcé aux relations bilatérales entre les deux partenaires, sur les plans tant économique que politique.

A-401/1-2015/2016 – Projet d'ordonnance portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique, représenté par son gouvernement, et l'Etat d'Israël, représenté par son gouvernement, sur l'exercice d'activités à but lucratif par certains membres de la famille du personnel de missions diplomatiques et de postes consulaires, signé à Jérusalem le 11 novembre 2013

Projet adopté en séance plénière du 25/11/16, ordonnance sanctionnée le 08/12/16 et publiée au Moniteur du 28/12/16

A-402/1-2015/2016 – Projet d'ordonnance portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique et le Monténégro sur l'exercice d'activités à but lucratif par certains membres de la famille du personnel de missions diplomatiques et de postes consulaires, signé à Bruxelles le 9 juin 2010

Projet adopté en séance plénière du 25/11/16, ordonnance sanctionnée le 08/12/16 et publiée au Moniteur du 28/12/16

A-403/1-2015/2016 – Projet d'ordonnance portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique et la République de Colombie sur l'exercice d'activités à but lucratif par des membres de la famille du personnel diplomatique et consulaire, signé à Bogota le 25 août 2015

Projet adopté en séance plénière du 25/11/16, ordonnance sanctionnée le 08/12/16 et publiée au Moniteur du 28/12/16

Ces ordonnances portent assentiment à des accords visant à faciliter l'exercice d'une activité à but lucratif (en tant que salarié ou indépendant) au conjoint et à d'autres membres de la famille faisant partie du ménage des agents et autres membres du personnel des missions diplomatiques et postes consulaires affectés en Belgique et, réciproquement, aux Belges affectés dans l'autre pays de l'accord.

A-421/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance contenant l'ajustement du Budget des Voies et Moyens de la Région de Bruxelles-Capitale pour l'année budgétaire 2016

Projet adopté en séance plénière du 09/12/16, ordonnance sanctionnée le 12/12/16 et publiée au Moniteur du 30/12/16

A-422/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance contenant l'ajustement du Budget général des Dépenses de la Région de Bruxelles-Capitale pour l'année budgétaire 2016

Projet adopté en séance plénière du 09/12/2016

A-423/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance contenant le Budget des Voies et Moyens de la Région de Bruxelles-Capitale pour l'année budgétaire 2017

Projet adopté en séance plénière du 23/12/16, ordonnance sanctionnée le 23/12/16 et publiée au Moniteur du 03/01/17

A-424/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance contenant le Budget général des Dépenses de la Région de Bruxelles-Capitale pour l'année budgétaire 2017

Projet adopté en séance plénière du 23/12/16, ordonnance sanctionnée le 23/12/16 et publiée au Moniteur du 08/02/17

A-426/1-2016/2017 – Projet de règlement contenant le Budget des Voies et Moyens de l'Agglomération de Bruxelles pour l'année budgétaire 2017

Projet adopté en séance plénière du 23/12/16, ordonnance sanctionnée le 23/12/16 et publiée au Moniteur du 06/01/17

A-427/1-2016/2017 – Projet de règlement contenant le Budget général des Dépenses de l'Agglomération de Bruxelles pour l'année budgétaire 2017

Projet adopté en séance plénière du 23/12/16, ordonnance sanctionnée le 23/12/16 et publiée au Moniteur du 13/01/17

Les recettes de 2016 sont ajustées à 4.415.736.000 euros, soit une augmentation de 58.359.000 euros par rapport à l'initial 2016. Les dépenses 2016 sont ajustées à 4.899.849.000 euros en liquidations, soit une augmentation de 22.865.000 euros par rapport à l'initial 2016 et à 5.537.912.000 euros en engagements, soit une augmentation de 151.772.000 euros par rapport à l'initial 2016.

Les recettes de 2017 sont estimées à 4.571.505.000 euros, soit une augmentation de 155.769.000 euros par rapport à l'ajusté 2016. Les dépenses 2017 sont estimées à 5.153.448.000 euros en liquidations, soit une augmentation de 253.599.000 euros par rapport à l'ajusté 2016 et à 5.865.048.000 euros en engagements, soit une augmentation de 327.136.000 euros par rapport à l'ajusté 2016.

A-429/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance portant la deuxième partie de la réforme fiscale

Projet adopté en séance plénière du 09/12/16, ordonnance sanctionnée le 12/12/16 et publiée au Moniteur du 29/12/16

Le second volet de la réforme fiscale prévoit notamment l'octroi à l'ensemble des propriétaires bruxellois, d'une prime forfaitaire de 120 euros pour l'habitation située en Région de Bruxelles-Capitale dans laquelle le propriétaire a fixé sa résidence principale en 2016 ; la suppression du bonus logement pour les contrats conclus après le 31 décembre 2016 ; l'augmentation de l'abattement sur les droits d'enregistrement lors de l'achat d'une habitation-résidence principale pour les personnes qui ne sont pas pleins propriétaires d'une autre habitation (175.000 euros pour des achats portant sur des conventions conclues à partir du 1er janvier 2017 et pour une base imposable n'excédant pas 500.000 euros) ; la diminution de 0,5% de l'IPP par le biais d'une diminution des additionnels régionaux, dès l'exercice d'imposition 2018; une simplification et une harmonisation des régimes de faveur en matière de droits de donation et de succession pour la transmission des PME, ainsi qu'en matière de droits de succession, l'alignement des enfants issus d'un autre lit avec les enfants naturels.

A-430/1-2016/2017 – Modification budgétaire n°2 2016 de l'Établissement francophone chargé de la gestion des intérêts matériels et financiers de la communauté philosophique non confessionnelle et des services d'assistance morale reconnus de l'arrondissement administratif de Bruxelles-Capitale - Avis à émettre par le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale

Modification adoptée en séance plénière du 25/11/16

Il s'agit d'un avis favorable et sans réserve donné à une modification budgétaire pour les services susmentionnés.

A-445/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance relatif à la taxe régionale sur les établissements d'hébergement touristique

Projet adopté en séance plénière du 23/12/16, ordonnance sanctionnée le 23/12/16 et publiée au Moniteur du 06/01/17

Cette ordonnance vise à instaurer une taxe régionale sur l'hébergement touristique afin d'harmoniser le paysage de la taxation des établissements d'hébergement touristique. L'ordonnance offre aux communes qui le souhaitent la possibilité de remplacer leur propre taxe par des centimes additionnels sur la nouvelle taxe régionale.

A-452/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance portant assentiment au deuxième Protocole, fait à Londres le 13 mars 2013, modifiant la Convention entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord tendant à éviter la double imposition et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur les gains en capital, signée à Bruxelles le 1er juin 1987, telle que modifiée par le Protocole signé à Paris le 24 juin 2009

Projet adopté en séance plénière du 02/06/17, ordonnance sanctionnée le 23/06/17 et publiée au Moniteur du 06/07/17

A-453/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance portant assentiment à : 1° la Convention du 28 août 1978 entre le Royaume de Belgique et la Confédération suisse en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, telle que modifiée par l'Avenant entre le Royaume de Belgique et la Confédération suisse, signé à Bruxelles le 10 avril 2014; 2° l'Avenant entre le Royaume de Belgique et la Confédération suisse modifiant la Convention du 28 août 1978 entre le Royaume de Belgique et la Confédération suisse en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, signé à Bruxelles le 10 avril 2014

Projet adopté en séance plénière du 02/06/17, ordonnance sanctionnée le 23/06/17 et publiée au Moniteur du 06/07/17

A-454/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance portant assentiment : 1° à la Convention entre la Belgique et l'Irlande en vue d'éviter la double imposition et l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu, signée à Bruxelles le 24 juin 1970, telle que modifiée par le Protocole du 14 avril 2014; 2° au Protocole, fait à Luxembourg le 14 avril 2014, modifiant la Convention entre la Belgique et l'Irlande en vue d'éviter la double imposition et l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu, signée à Bruxelles le 24 juin 1970

Projet adopté en séance plénière du 02/06/17, ordonnance sanctionnée le 23/06/17 et publiée au Moniteur du 06/07/17

A-455/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance portant assentiment : 1° à la Convention entre le Royaume de Belgique et la République de Pologne tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude et l'évasion en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, signée à Varsovie le 20 août 2001, telle que modifiée par le Protocole du 14 avril 2014; 2° au Protocole, signé à Luxembourg le 14 avril 2014, modifiant la Convention entre le Royaume de Belgique et la République de Pologne tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude et l'évasion en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, signée à Varsovie le 20 août 2001

Projet adopté en séance plénière du 02/06/17, ordonnance sanctionnée le 23/06/17 et publiée au Moniteur du 06/07/17

A-456/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance portant assentiment à la Convention entre le Royaume de Belgique et le Royaume d'Espagne tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, et le Protocole, signés à Bruxelles le 14 juin 1995, tels que modifiés par l'Avenant fait à Madrid le 22 juin 2000, l'Avenant, fait à Bruxelles le 2 décembre 2009, et l'Avenant, fait à Madrid, le 15 avril 2014

Projet adopté en séance plénière du 02/06/17, ordonnance sanctionnée le 23/06/17 et publiée au Moniteur du 06/07/17

A-457/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance portant assentiment à la Convention entre le Royaume de Belgique et le Royaume de Norvège tendant à éviter la double imposition en matière d'impôts sur le revenu et à prévenir la fraude fiscale, et au Protocole y afférent, signés à Oslo le 23 avril 2014

Projet adopté en séance plénière du 02/06/17, ordonnance sanctionnée le 23/06/17 et publiée au Moniteur du 06/07/17

A-458/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance portant assentiment : 1° à la Convention entre le Royaume de Belgique et l'Etat de Malte tendant à éviter la double imposition et à prévenir l'évasion fiscale et au Protocole, signés à Bruxelles le 28 juin 1974, tels que modifiés par la Convention additionnelle du 23 juin 1993 et le Protocole du 19

janvier 2010; 2° à la Convention additionnelle, signée à Bruxelles le 23 juin 1993, modifiant la Convention entre le Royaume de Belgique et l'Etat de Malte tendant à éviter la double imposition et à prévenir l'évasion fiscale, et le Protocole, signés à Bruxelles le 28 juin 1974; 3° au Protocole, signé à Bruxelles le 19 janvier 2010, modifiant la Convention entre le Royaume de Belgique et l'Etat de Malte tendant à éviter la double imposition et à prévenir l'évasion fiscale, et le Protocole, signés à Bruxelles le 28 juin 1974, tels que modifiés par la Convention additionnelle signée à Bruxelles le 23 juin 1993

Projet adopté en séance plénière du 02/06/17, ordonnance sanctionnée le 23/06/17 et publiée au Moniteur du 06/07/17

A-459/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance portant assentiment : 1° à la Convention entre le Royaume de Belgique et la République du Rwanda tendant à éviter la double imposition et à prévenir la fraude et l'évasion fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, et au Protocole, signés à Kigali le 16 avril 2007, tels que modifiés par le Protocole du 17 mai 2010; 2° au Protocole, fait à Bruxelles le 17 mai 2010, modifiant la Convention entre le Royaume de Belgique et la République du Rwanda tendant à éviter la double imposition et à prévenir la fraude et l'évasion fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, et le Protocole, signés à Kigali le 16 avril 2007

Projet adopté en séance plénière du 02/06/17, ordonnance sanctionnée le 23/06/17 et publiée au Moniteur du 06/07/17

A-460/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance portant assentiment : 1° à la Convention entre le Royaume de Belgique et la République hellénique tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu, signée à Athènes le 25 mai 2004, telle que modifiée par le Protocole du 16 mars 2010; 2° au Protocole, fait à Bruxelles le 16 mars 2010, modifiant la Convention entre le Royaume de Belgique et la République hellénique tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu, signée à Athènes le 25 mai 2004

Projet adopté en séance plénière du 02/06/17, ordonnance sanctionnée le 23/06/17 et publiée au Moniteur du 06/07/17

A-461/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance portant assentiment à la Convention entre le Royaume de Belgique et la République orientale de l'Uruguay tendant à éviter la double imposition en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune et à prévenir la fraude fiscale, et au Protocole y afférent, signés à Montevideo le 23 août 2013

Projet adopté en séance plénière du 02/06/17, ordonnance sanctionnée le 23/06/17 et publiée au Moniteur du 06/07/17

A-462/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance portant assentiment : 1° à la Convention entre le Royaume de Belgique et les Etats-Unis mexicains tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu, signée à Mexico le 24 novembre 1992, telle que modifiée par le Protocole du 26 août 2013; 2° au Protocole, signé à Mexico le 26 août 2013, modifiant la Convention entre le Royaume de Belgique et les Etats-Unis mexicains tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu, signée à Mexico le 24 novembre 1992

Projet adopté en séance plénière du 02/06/17, ordonnance sanctionnée le 23/06/17 et publiée au Moniteur du 06/07/17

A-463/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique et Jersey en vue de l'échange de renseignements en matière fiscale, fait à Londres le 13 mars 2014

Projet adopté en séance plénière du 02/06/17, ordonnance sanctionnée le 23/06/17 et publiée au Moniteur du 06/07/17

A-464/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance portant assentiment : 1° à la Convention entre le Royaume de Belgique et la République de Turquie tendant à éviter la double imposition en matière d'impôts sur le revenu, signée à Ankara le 2 juin 1987, telle que modifiée par le Protocole du 9 juillet 2013; 2° au Protocole, fait à Bruxelles le 9 juillet 2013, modifiant la Convention entre le Royaume de Belgique et la République de Turquie tendant à éviter la double imposition en matière d'impôts sur le revenu, signée à Ankara le 2 juin 1987

Projet adopté en séance plénière du 02/06/17, ordonnance sanctionnée le 23/06/17 et publiée au Moniteur du 06/07/17

A-465/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique et les Bermudes en vue de l'échange de renseignements en matière fiscale, fait à Bruxelles le 11 avril 2013 et à Hamilton le 23 mai 2013

Projet adopté en séance plénière du 02/06/17, ordonnance sanctionnée le 23/06/17 et publiée au Moniteur du 06/07/17

A-467/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance portant assentiment à la Convention entre le Gouvernement belge et le Gouvernement macédonien tendant à éviter la double imposition en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune et à prévenir la fraude fiscale, et au Protocole y afférent, faits à Bruxelles le 6 juillet 2010

Projet adopté en séance plénière du 02/06/17, ordonnance sanctionnée le 23/06/17 et publiée au Moniteur du 06/07/17

A-468/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance portant assentiment : 1° à la Convention entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement de l'Etat du Qatar tendant à éviter la double imposition et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu, faite à Doha le 6 novembre 2007; 2° au Protocole, fait à Doha le 22 mars 2015, modifiant la Convention entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement de l'Etat du Qatar tendant à éviter la double imposition et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu, faite à Doha le 6 novembre 2007

Projet adopté en séance plénière du 02/06/17, ordonnance sanctionnée le 23/06/17 et publiée au Moniteur du 06/07/17

A-469/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique et le Royaume des Pays-Bas, en ce qui concerne Aruba, en vue de l'échange de renseignements en matière d'impôts, fait à La Haye le 24 avril 2014

Projet adopté en séance plénière du 02/06/17, ordonnance sanctionnée le 23/06/17 et publiée au Moniteur du 06/07/17

A-470/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance portant assentiment : 1° à la Convention entre le Royaume de Belgique et la République d'Ouzbékistan tendant à éviter la double imposition et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, signée à Bruxelles le 14 novembre 1996, telle que modifiée par le Protocole additionnel, fait à Tachkent le 17 avril 1998, et par le Protocole, fait à Bruxelles le 18 février 2015; 2° au Protocole additionnel, fait à Tachkent le 17 avril 1998, modifiant la Convention entre le Royaume de Belgique et la République d'Ouzbékistan tendant à éviter la double imposition et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, signée à Bruxelles le 14 novembre 1996 ; 3° au Protocole, fait à Bruxelles le 18 février 2015, modifiant la Convention entre le Royaume de Belgique et la République d'Ouzbékistan tendant à éviter la double imposition et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, signée à Bruxelles le 14 novembre 1996, telle que modifiée par le Protocole additionnel, fait à Tachkent le 17 avril 1998

Projet adopté en séance plénière du 02/06/17, ordonnance sanctionnée le 23/06/17 et publiée au Moniteur du 06/07/17

A-471/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique et les Etats de Guernesey en vue de l'échange de renseignements en matière fiscale, fait à Bruxelles le 24 avril 2014 et à Saint-Pierre-Port le 7 mai 2014

Projet adopté en séance plénière du 02/06/17, ordonnance sanctionnée le 23/06/17 et publiée au Moniteur du 06/07/17

A-472/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique et les Iles Caïmans en vue de l'échange de renseignements en matière fiscale, fait à George Town le 24 avril 2014

Projet adopté en séance plénière du 02/06/17, ordonnance sanctionnée le 23/06/17 et publiée au Moniteur du 06/07/17

Ces projets d'ordonnance portent assentiment à une série de traités de double imposition, protocoles et accords spécifiques en matière d'échanges d'informations pour permettre l'échange de données bancaires. La conclusion de ces accords de double imposition a pour but principal de lutter contre la fraude fiscale en organisant un échange de renseignements efficace entre administrations fiscales.

A-491/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance visant à promouvoir la recherche, le développement et l'innovation par l'octroi d'aides à finalité non économique en faveur des organisations non marchandes, des organismes de recherche et des entreprises

Projet adopté en séance plénière du 14/07/17, ordonnance sanctionnée le 27/07/17 et publiée au Moniteur du 12/09/17

A-492/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance visant à promouvoir la recherche, le développement et l'innovation par l'octroi d'aides affectées à des finalités économiques en faveur des entreprises et des organismes de recherche assimilés à des entreprises

Projet adopté en séance plénière du 14/07/17, ordonnance sanctionnée le 27/07/17 et publiée au Moniteur du 12/09/17

La modification du cadre législatif de financement de la recherche, du développement et de l'innovation à Bruxelles a trois objectifs essentiels : l'adaptation de la réglementation bruxelloise à la nouvelle règlementation européenne ; la mise en œuvre du nouveau plan d'action pour la recherche, le développement et l'innovation (PRI) ; la codification et l'inscription dans une ordonnance des régimes d'aides qui jusque-là n'avaient pour seule base légale que les ordonnances budgétaires annuelles, de manière à assurer une plus grande sécurité juridique et une simplification administrative.

A-513/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance portant assentiment à l'Accord multilatéral entre autorités compétentes concernant l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers, signé à Berlin le 29 octobre 2014

Projet adopté en séance plénière du 30/06/17, ordonnance sanctionnée le 13/07/17 et publiée au Moniteur du 18/07/17

L'ordonnance porte assentiment à un accord prévoyant l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers et détaillant le type de renseignements qui sera échangé ainsi que le moment où ils seront échangés.

A-515/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance portant assentiment à l'Accord de coopération du 20 février 2017 entre l'Etat fédéral, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale relatif à la gestion du service pour la régularisation des impôts régionaux et des capitaux fiscalement prescrits non scindés et à la mise en place d'un système de régularisation des capitaux fiscalement prescrits non scindés, instaurant un régime de régularisation fiscale limité dans le temps et instaurant des mesures en vue de lutter contre les abus et les fraudes fiscales

Projet adopté en séance plénière du 30/06/17, ordonnance sanctionnée le 13/07/17 et publiée au Moniteur du 18/07/17

L'ordonnance porte assentiment à un accord de coopération qui instaure un régime de régularisation fiscale limité dans le temps (elle prend fin au 31 décembre 2020). Pour mieux affronter l'abus et la fraude fiscale, les sanctions applicables dans les codes des droits d'enregistrement et des droits de succession sont renforcées.

A-523/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance modifiant l'ordonnance du 29 juillet 2015 introduisant un prélèvement kilométrique en Région de Bruxelles-Capitale sur les poids lourds prévus ou utilisés pour le transport par route de marchandise, en remplacement de l'Eurovignette

Projet adopté en séance plénière du 16/06/17, ordonnance sanctionnée le 23/06/17 et publiée au Moniteur du 29/06/17

L'ordonnance du 29 juillet 2015 instaurant un prélèvement kilométrique doit être indexée au 1er juillet de chaque année. Cette indexation est réalisée en divisant l'indice général des prix à la consommation du mois de mai de l'année concernée par le même indice pour le mois de mai 2016. Cet indice du mois de mai de l'année concernée n'est cependant disponible qu'au mois de juin, ce qui ne laisse que très peu de temps pour implémenter l'indexation. Dès lors, le Gouvernement bruxellois a souhaité par cette ordonnance de remplacer l'indice du mois de mai de l'année concernée par l'indice du mois de mars.

A-527/1-2016/2017 – Modification Budgétaire n° 1 – 2017 / Modification Budgétaire n° 2 – 2017 / Budget de l'exercice 2018 de l'Établissement francophone chargé de la gestion des intérêts matériels et financiers de la communauté philosophique non confessionnelle et des services d'assistance morale reconnus de l'arrondissement administratif de Bruxelles-Capitale / Modification Budgétaire n° 1 – 2017 / Budget de l'exercice 2018 de l'Établissement néerlandophone chargé de la gestion des intérêts matériels et financiers de la communauté philosophique non confessionnelle et des services d'assistance morale reconnus de l'arrondissement administratif de Bruxelles-Capitale – Avis à émettre par le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale

Modifications adoptées en séance plénière du 30/06/17

Il s'agit d'avis favorables et sans réserve donnés à des modifications budgétaires et budgets pour les services susmentionnés.

A-529/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance établissant un cadre pour la coopération bruxelloise au développement

Projet adopté en séance plénière du 20/07/17, ordonnance sanctionnée le 27/07/17 et publiée au Moniteur du 12/09/17

Cette ordonnance vise à offrir à la Région de Bruxelles-Capitale et à ses partenaires un cadre légal, une liste d'objectifs et une matrice identitaire de valeurs et de principes en matière de coopération au développement, afin de pouvoir contribuer de manière pertinente, efficace et efficiente à la réalisation du nouveau paradigme des Nations Unies que sont les Objectifs de Développement durable.

COMMISSION DU LOGEMENT

A-488/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance visant la régionalisation du bail d'habitation

Projet adopté en séance plénière du 18/07/17, ordonnance sanctionnée le 27/07/16 et publiée au Moniteur du 30/10/17

Cette ordonnance, qui modifie le Code bruxellois du logement pour règlementer le bail d'habitation, compétence

transférée aux Régions dans le cadre de la sixième réforme de l'État, encadre les relations entre bailleurs et preneurs en Région de Bruxelles-Capitale. Elle introduit notamment des règles propres à la colocation, au bail étudiant ou au bail glissant et prévoit l'adoption d'arrêtés afin de mettre en place une grille indicative des loyers, d'instaurer un label « logement étudiant de qualité » et de fixer des modèles-types de contrat de bail et d'état des lieux.

COMMISSION DE L'INFRASTRUCTURE

A-361/1-2015/2016 – Proposition de résolution relative au lancement de projets pilotes de véhicules motorisés automatisés (véhicules sans conducteur / driverless cars)

Proposition adoptée en séance plénière du 25/11/16

Cette résolution demande au Gouvernement bruxellois de prendre les mesures nécessaires afin de rendre possible un projet pilote de véhicules autonomes sur la voie publique en Région de Bruxelles-Capitale, de plaider auprès du fédéral en faveur des adaptations du cadre législatif nécessaires à cette fin, de prendre des mesures pour respecter la législation existante sur la protection de la vie privée en déterminant le champ des données pouvant être collectées par les véhicules intelligents sur leurs usagers et sur l'environnement dans lequel ces véhicules évoluent.

A-416/1-2016/2017 – Proposition de résolution relative à la mise en œuvre de facilités de paiement pour les formules d'abonnements annuels émis par la Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles (STIB)

Proposition adoptée en séance plénière du 02/06/17

Cette résolution demande au Gouvernement bruxellois, en concertation avec la STIB, de permettre la mensualisation du prix des abonnements annuels de transports en commun,

afin de permettre aux ménages qui le souhaitent d'étaler ce type de dépense dans le temps, tout en bénéficiant de l'usage des transports en commun.

A-508/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance modifiant l'ordonnance du 22 novembre 1990 relative à l'organisation des transports en commun dans la Région de Bruxelles-Capitale

Projet adopté en séance plénière du 02/06/17, ordonnance sanctionnée le 23/06/17 et publiée au Moniteur du 18/07/17

Cette ordonnance vise à constituer en faveur de la STIB une servitude légale d'utilité publique pour le réseau du métro et du prémétro. Ce mécanisme permettra en effet de clarifier les droits de la STIB sur cette partie du réseau, en la dotant d'un outil juridique efficace pour la réalisation de toutes les interventions demandées par la Région portant tant sous et sur le domaine public que sous et sur le domaine privé et les fonds privés pour la réalisation du réseau du métro et du prémétro.

COMMISSION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET DE L'EMPLOI

A-394/1-2015/2016 – Projet d'ordonnance modifiant l'ordonnance du 18 janvier 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Office régional bruxellois de l'Emploi en vue de mettre en œuvre la Sixième Réforme de l'État et de modifier la dénomination de cet office

Projet adopté en séance plénière du 21/10/16, ordonnance sanctionnée le 08/12/16 et publiée au Moniteur du 20/12/16

Cette ordonnance attribue à Actiris de nouvelles missions, en application des compétences transférées aux Régions par la sixième réforme de l'Etat : contrôle et dispense de la disponibilité sur le marché du travail, allocations d'activation et réductions de cotisations sociales dans le cadre de la politique des groupes-cibles, suivi de la mise au travail en

vertu de l'article 60 de la loi sur les CPAS et recyclage professionnel.

A-493/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance portant création de l'Agence bruxelloise pour l'Accompagnement de l'Entreprise

Projet adopté en séance plénière du 05/05/17, ordonnance sanctionnée le 18/05/17 et publiée au Moniteur du 31/05/17

Cette ordonnance constitue une société anonyme rassemblant « Bruxelles Invest&Export », Impulse (Agence bruxelloise pour l'Entreprise) et Atrium. L'Agence sera l'unique organisme chargé du conseil et de l'accompagnement public aux entreprises.

A-516/1- 2016/2017 – Projet d'ordonnance relative aux aides à l'emploi accessibles en Région de Bruxelles-Capitale

Projet adopté en séance plénière du 16/06/17, ordonnance sanctionnée le 23/06/17 et publiée au Moniteur du 14/07/17

Cette ordonnance réforme les réductions de cotisations sociales et les mesures d'activation destinées aux « groupes-cibles », à savoir les demandeurs d'emploi de moins de 30 ans, ceux d'au moins 57 ans et les chômeurs de longue durée.

A-517/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance modifiant la loi du 20 juillet 2001 visant à favoriser le développement de services et d'emplois de proximité

Projet adopté en séance plénière du 30/06/17, ordonnance sanctionnée le 13/07/17 et publiée au Moniteur du 18/07/17

Cette ordonnance organise le secteur des titres-services, dans la continuité de l'ancien dispositif fédéral.

A-380/1-2015/2016 – Proposition de résolution relative à la création d'un service immobilier commercial public (SICP)

Proposition adoptée en séance plénière du 14/07/17

Cette résolution demande au gouvernement bruxellois de créer au sein d'Atrium un service chargé de soutenir une offre commerciale diversifiée et innovante dans les différents quartiers commerciaux de la Région.

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

A-363/1-2015/2016 – Projet d'ordonnance organique de la revitalisation urbaine

Projet adopté en séance plénière du 19/09/16, ordonnance sanctionnée le 06/10/16 et publiée au Moniteur du 18/10/16

Cette ordonnance entend refonder la politique de revitalisation urbaine, laquelle vise l'amélioration des conditions de vie dans les zones les moins favorisées et, in fine, le développement de la ville. Elle a en particulier pour objectif d'optimaliser les outils programmatiques existants (contrats de quartier et zone de rénovation urbaine – ex-Espace de Développement Renforcé du Logement et de la Rénovation), d'y adjoindre les contrats de rénovation urbaine et de fixer le cadre de la politique de la ville transférée à la Région par la sixième réforme de l'État.

COMMISSION DES AFFAIRES INTÉRIEURES

A-333/1-2015/2016 – Proposition d'ordonnance modifiant le Code électoral communal bruxellois renforçant la parité hommes-femmes sur les listes de candidatures aux élections communales organisées dans la Région de Bruxelles-Capitale

Proposition adoptée en séance plénière du 07/10/16, ordonnance sanctionnée le 27/10/16 et publiée au Moniteur du 10/11/16

Cette ordonnance vise à renforcer la parité entre la première et la dernière place des listes électorales communales tout en préservant l'alternance telle que voulue par l'ordonnance du 15 mars 2012. Ainsi, pour le dernier candidat de la liste, le choix du genre est libre.

A-384/1-2015/2016 – Proposition d'ordonnance relative à l'obligation d'engager des personnes handicapées dans les administrations des pouvoirs locaux

Proposition adoptée en séance plénière du 20/01/17, ordonnance sanctionnée le 02/02/17 et publiée au Moniteur du 08/02/17

Cette ordonnance vise à favoriser l'emploi de personnes handicapées au sein de la fonction publique communale ainsi que la passation, au niveau local, de marchés publics avec des entreprises de travail adapté.

A-418/2-2016/2017 – Proposition d'ordonnance relative aux conseils consultatifs communaux des aînés

Proposition adoptée en séance plénière du 14/07/17, ordonnance sanctionnée le 27/07/17 et publiée au Moniteur du 12/09/17

Cette ordonnance vise à promouvoir la participation des personnes âgées à la vie politique locale à travers la création de conseils consultatifs communaux des aînés.

A-512/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance portant assentiment à l'accord de coopération entre la Région de Bruxelles-Capitale et l'Etat fédéral exécutant l'article 306, § 2, de l'arrêté du 19 avril 2014 relatif au statut administratif du personnel opérationnel des zones de secours

Projet adopté en séance plénière du 16/06/17,

Cette ordonnance porte assentiment à un accord de coopération visant à clarifier la répartition des compétences en matière de sécurité civile entre l'autorité fédérale et la Région de Bruxelles-Capitale.

- **A-534/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance modifiant la Nouvelle loi communale en vue de préciser les règles de compétences en matière de marchés publics communaux**

Projet adopté en séance plénière du 14/07/17, ordonnance sanctionnée le 27/07/17 et publiée au Moniteur du 31/08/17

Cette ordonnance vise à adapter et à moderniser les règles de compétences décisionnelles applicables aux marchés publics communaux en vue de tenir compte de la nouvelle réglementation des marchés publics et de l'interprétation stricte qu'il y a lieu d'avoir des conditions dans lesquelles le conseil communal est autorisé à déléguer au collège des bourgmestre et échevins certaines de ses compétences en matière de marchés publics.

COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ENERGIE

A-378/1-2015/2016 – Proposition d'ordonnance modifiant l'ordonnance du 2 mai 2013 portant le Code bruxellois de l'Air, du Climat et de la Maîtrise de l'Énergie

Proposition adoptée en séance plénière du 25/11/16, ordonnance sanctionnée le 08/12/16 et publiée au Moniteur le 28/12/16

Cette ordonnance modifie le Code bruxellois de l'air, du climat et de la maîtrise de l'énergie afin de d'obliger la STIB à acquérir des véhicules hybrides à partir du 1er janvier 2017 et à convertir sa flotte de véhicules pour qu'elle soit entièrement électrique d'ici 2030.

A-379/1-2015/2016 – Proposition de résolution visant à favoriser un fuel shift et le développement d'un réseau de stations au gaz naturel compressé (CNG) pour les véhicules particuliers en Région de Bruxelles-Capitale

Proposition adoptée en séance plénière du 25/11/16

Cette résolution demande au Gouvernement bruxellois de faciliter le déploiement et l'installation de stations CNG sur l'ensemble du territoire de la Région de Bruxelles-Capitale, d'assurer une meilleure sensibilisation et information des consommateurs sur l'impact environnemental du choix de carburant de leurs véhicules et d'entreprendre toute autre mesure pouvant contribuer à la mise en œuvre d'un réel fuel shift en Région de Bruxelles-Capitale en faveur de la qualité de l'air.

A-382/1-2015/2016 – Proposition de résolution visant à encourager le déploiement d'infrastructures de recharge destinées aux véhicules électriques dans la Région de Bruxelles-Capitale

Proposition adoptée en séance plénière du 25/11/16

Cette résolution demande au Gouvernement bruxellois d'identifier et de mettre en œuvre toute mesure permettant de soutenir le déploiement de points de recharge pour les véhicules électriques dans la Région de Bruxelles-Capitale, ainsi que d'évaluer l'opportunité de lier une exonération, pour une durée limitée, de la taxe environnementale sur les emplacements de stationnement excédentaires en fonction de l'équipement de points de recharge électrique à haute puissance.

A-406/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance modifiant l'ordonnance du 19 juillet 1990 portant création de l'Agence régionale pour la propreté

Projet adopté en séance plénière du 25/11/16, ordonnance sanctionnée le 08/12/16 et publiée au Moniteur le 28/12/16

Cette ordonnance vise à améliorer la qualité des sacs de collecte destinés aux producteurs ou détenteurs de déchets ménagers et à permettre à Bruxelles Propreté d'intervenir en tant que centrale de marchés pour les communes de la Région de Bruxelles-Capitale.

A-408/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance portant assentiment à l'Accord de coopération du 16 octobre 2015 entre l'État fédéral, la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale modifiant l'accord de coopération du 2 septembre 2013 entre l'État fédéral, la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale relatif à l'intégration des activités aériennes dans le système communautaire d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre conformément à la directive 2008/101/CE du Parlement européen et du Conseil du 19 novembre 2008 modifiant la directive 2003/87/CE afin d'intégrer les activités aériennes dans le système communautaire d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre

Projet adopté en séance plénière du 23/12/16, ordonnance sanctionnée le 23/12/16 et publiée au Moniteur le 13/03/17

Cette ordonnance porte assentiment à un accord de coopération visant à intégrer les activités aériennes dans le système communautaire d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre.

A-409/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance modifiant l'ordonnance du 20 octobre 2006 établissant un cadre pour la politique de l'eau

Projet adopté en séance plénière du 23/12/16, ordonnance sanctionnée le 23/12/16 et publiée au Moniteur le 10/01/17

Cette ordonnance vise à transposer la directive 2014/101/UE de la Commission européenne du 30 octobre 2014 dans l'ordonnance du 20 octobre 2006 établissant un cadre pour la politique de l'eau. Les modifications opérées par cette nouvelle directive concernent les normes et méthodes à suivre pour le suivi de la qualité écologique des masses d'eau de surface.

A-435/1-2016/2017 – Proposition de résolution instaurant la mensualisation de la facture d'eau

Proposition adoptée en séance plénière du 17/02/17

Cette résolution demande au Gouvernement bruxellois de mettre en place la mensualisation des factures d'eau, sans frais supplémentaires pour les ménages, et de mettre en place des plans de paiement de trois à douze mois, lorsque les factures d'arriérés sont trop élevées.

A-441/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance portant assentiment à : l'Accord de Paris en vertu de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, fait à Paris (France), le 12 décembre 2015

Projet adopté en séance plénière du 03/02/17, ordonnance sanctionnée le 16/02/17 et publiée au Moniteur le 10/03/17

Cette ordonnance porte assentiment à l'accord de Paris du 12 décembre 2015 sur le climat, intervenu entre 195 délégations, et visant à contenir le réchauffement climatique, à désinvestir les énergies fossiles et à atteindre la neutralité carbone.

A-449/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance modifiant certaines dispositions de l'ordonnance du 5 mars 2009 relative à la gestion et à l'assainissement des sols pollués

Projet adopté en séance plénière du 02/06/17, ordonnance sanctionnée le 23/06/17 et publiée au Moniteur le 13/07/17

Cette ordonnance vise, en matière de gestion et d'assainissement des sols pollués, à une simplification administrative, à une accélération des procédures et à une optimalisation des outils financiers en faveur des propriétaires innocents de terrains pollués.

A-481-2016/2017 – Projet d'ordonnance modifiant la loi du 14 août 1986 relative à la protection et au bien-être des animaux

Projet adopté en séance plénière du 21/04/17, ordonnance sanctionnée le 11/05/17 et publiée au Moniteur le 30/05/17

Cette ordonnance complète la loi du 14 août 1986 relative à la protection et au bien-être des animaux par une interdiction relative à la détention d'animaux pour la production de fourrure.

A-485/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance portant assentiment à la Convention de Minamata sur le mercure, faite à Kumamoto (Japon), le 10 octobre 2013

Projet adopté en séance plénière du 24/03/17, ordonnance sanctionnée le 20/04/17 et publiée au Moniteur le 24/04/17

Cette ordonnance porte assentiment à la Convention de Minamata sur le mercure qui vise à réglementer au niveau international le contrôle et la réduction des émissions de mercure, afin de limiter ses effets néfastes tant sur la santé que sur l'environnement.

A-487/1-2016/2017 – Proposition de résolution visant à modifier l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 15 mai 2014 relatif à l'exemplarité des pouvoirs publics en matière de transport

Proposition adoptée en séance plénière du 24/03/17

Cette résolution demande au Gouvernement bruxellois d'abroger le régime spécifique prévu pour les véhicules des ministres, de veiller à ce que cette disposition soit effective pour tout prochain renouvellement de contrat de leasing pour les véhicules des ministres et d'inciter l'ensemble des organisations publiques et cabinets ministériels communautaires et fédéraux situés en Région bruxelloise à rejoindre les standards imposés aux institutions régionales et pouvoirs locaux bruxellois.

A-526/1-2016/2017 – Proposition d'ordonnance modifiant l'ordonnance du 20 octobre 2006 établissant un cadre pour la politique de l'eau et relative à la fusion entre opérateurs de l'eau

Proposition adoptée en séance plénière du 02/06/17, ordonnance sanctionnée le 23/06/17 et publiée au Moniteur le 28/06/17

Cette ordonnance modifie l'ordonnance du 20 octobre 2006 établissant un cadre pour la politique de l'eau afin de permettre juridiquement la fusion entre les deux intercommunales Hydrobru et Vivaqua, dans un souci de gestion plus rationnelle, transparente et efficace du secteur de l'eau.

A-528/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance modifiant la loi du 14 août 1986 relative à la protection et au bien-être des animaux en ce qui concerne l'interdiction du gavage des animaux

Projet adopté en séance plénière du 14/07/17, ordonnance sanctionnée le 27/07/17 et publiée au Moniteur le 12/09/17

Cette ordonnance complète la loi du 14 août 1986 relative à la protection et au bien-être des animaux par une interdiction de gaver les animaux.

COMMISSION CHARGÉE DES QUESTIONS EUROPÉENNES

A-443/1-2016/2017 – Proposition de résolution visant à adapter les contraintes budgétaires et comptables européennes pour stimuler les investissements publics

Proposition adoptée en séance plénière du 05/05/17

Cette résolution demande au Gouvernement bruxellois de défendre, lors de la concertation intrabelge préalable aux positionnements européens, une révision du système européen des comptes, une plus grande sécurité juridique, une plus grande transparence des décisions des autorités statistiques pour les pouvoirs publics investisseurs et une exploitation maximale des circonstances atténuantes et des autres facteurs pertinents prévus par l'article 104 du Traité instituant la Communauté européenne. Cette résolution invite également les représentants bruxellois à saisir à nouveau le Comité des régions de ces préoccupations et propositions, afin de sensibiliser et de mobiliser largement les élus européens à ces enjeux politiques.

G.2. ASSEMBLÉE RÉUNIE DE LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE (ARCCC)

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

B-61/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance portant intégration de la dimension du handicap dans les lignes politiques de la Commission communautaire commune

Projet adopté en séance plénière du 23/12/16, ordonnance sanctionnée le 23/12/16 et publiée au Moniteur du 02/02/17

Cette ordonnance met en œuvre la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées en introduisant la prise en compte de la dimension du handicap (ou handistreaming) dans toutes les politiques de la Commission communautaire commune.

B-70/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance portant organisation des milieux d'accueil pour enfants

Projet adopté en séance plénière du 10/03/17, ordonnance sanctionnée le 23/03/17 et publiée au Moniteur du 13/04/17

Cette ordonnance instaure une réglementation propre à la Commission communautaire commune en matière d'accueil

des enfants : en vue d'assurer une garantie minimale de qualité pour chaque enfant gardé, sont désormais également soumises à une obligation d'autorisation tant les institutions bilingues (français et néerlandais) que les personnes physiques n'ayant pas volontairement demandé une autorisation auprès de Kind en Gezin ou de l'ONE.

B-71-2016/2017 – Projet d'ordonnance concernant le parcours d'accueil des primo-arrivants

Projet adopté en séance plénière du 21/04/17, ordonnance sanctionnée le 11/05/17 et publiée au Moniteur du 30/05/17

Cette ordonnance crée, afin de favoriser la participation active des primo-arrivants à la société bruxelloise, un parcours d'accueil obligatoire. À Bruxelles, seule la Commission communautaire commune peut en effet imposer des obligations immédiatement applicables aux personnes. Le parcours d'accueil sera organisé par des organisateurs agréés par le Collège réuni et comprendra trois aspects, considérés comme essentiels : l'accueil, les cours de langue et les cours de citoyenneté.

COMMISSIONS RÉUNIES DE LA SANTÉ ET DES AFFAIRES SOCIALES

B-52/1-2015/2016 – Projet d'ordonnance portant assentiment à la Convention de sécurité sociale entre le Royaume de Belgique et l'Etat d'Israël, faite à Jérusalem le 24 mars 2014

Projet adopté en séance plénière du 23/12/16, ordonnance sanctionnée le 23/12/16 et publiée au Moniteur du 02/02/17

B-53/1-2015/2016 – Projet d'ordonnance portant assentiment à la Convention de sécurité sociale entre le Royaume de Belgique et le Royaume du Maroc, faite à Bruxelles le 18 février 2014

Projet adopté en séance plénière du 23/12/16, ordonnance sanctionnée le 23/12/16 et publiée au Moniteur du 02/02/17

B-54/1-2015/2016 – Projet d'ordonnance portant assentiment à la Convention de sécurité sociale entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement de la République de Turquie, faite à Ankara le 11 avril 2014

Projet adopté en séance plénière du 23/12/16, ordonnance sanctionnée le 23/12/16 et publiée au Moniteur du 02/02/17

B-55/1-2015/2016 – Projet d'ordonnance portant assentiment à la Convention de sécurité sociale entre le Royaume de Belgique et la République tunisienne, faite à Tunis le 28 mars 2014

Projet adopté en séance plénière du 23/12/16, ordonnance sanctionnée le 23/12/16 et publiée au Moniteur du 02/02/17

Ces ordonnances portent assentiment à des conventions qui règlent la situation des travailleurs salariés et indépendants qui étaient assujettis au régime de sécurité sociale belge ou, respectivement, israélien, marocain, turc ou tunisien, au cours de leur carrière ou qui passent d'un régime à l'autre.

B-59/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance portant assentiment à la Convention Benelux de coopération transfrontalière et interterritoriale, signée à la Haye le 20 février 2014

Projet adopté en séance plénière du 25/11/16, ordonnance sanctionnée le 08/12/16 et publiée au Moniteur du 28/12/2016

Cette ordonnance porte assentiment à une convention entre États du Benelux qui combine les avantages de la Convention Benelux de 1986 et du règlement « Groupement européen de coopération territoriale » de 2006 en vue d'offrir le cadre le plus avancé en matière de coopération transfrontalière.

B-60/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance portant assentiment à l'Accord de Partenariat et de Coopération renforcé entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République du Kazakhstan, d'autre part, signé à Astana le 21 décembre 2015

Projet adopté en séance plénière du 25/11/16, ordonnance sanctionnée le 08/12/16 et publiée au Moniteur du 28/12/2016

Cette ordonnance porte assentiment à un accord de coopération entre l'Union européenne et le Kazakhstan qui offre un cadre renouvelé et renforcé aux relations bilatérales entre les deux partenaires, sur les plans tant économique que politique.

B-63/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance ajustant le Budget des Voies et Moyens de la Commission communautaire commune pour l'année budgétaire 2016

Projet adopté en séance plénière du 09/12/16, ordonnance sanctionnée le 12/12/16 et publiée au Moniteur du 28/12/16

B-64/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance ajustant le Budget général des Dépenses de la Commission communautaire commune pour l'année budgétaire 2016

Projet adopté en séance plénière du 09/12/16, ordonnance sanctionnée le 12/12/16 et publiée au Moniteur du 28/12/16

B-65/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance contenant le Budget des Voies et Moyens de la Commission communautaire commune pour l'année budgétaire 2017

Projet adopté en séance plénière du 23/12/16, ordonnance sanctionnée le 23/12/16 et publiée au Moniteur du 11/01/17

B-66/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance contenant le Budget général des Dépenses de la Commission communautaire commune pour l'année budgétaire 2017

Projet adopté en séance plénière du 23/12/16, ordonnance sanctionnée le 23/12/16 et publiée au Moniteur du 11/01/17

Les recettes 2016 sont ajustées à 1.224.748.000, soit une diminution de 46.650.000 euros par rapport à l'initial 2016. Les dépenses 2016 sont ajustées à 1.253.992.000 euros en liquidations, soit une diminution de 36.584.000 euros par rapport à l'initial 2016 et à 1.237.335.000 euros en engagements, soit une diminution de 56.306.000 euros par rapport à l'initial 2016.

Les recettes 2017 sont estimées à 1.267.479.000 euros, soit une augmentation de 42.731.000 euros par rapport à l'ajusté 2016. Les dépenses 2017 sont estimées à 1.292.708.000 euros en liquidations, soit une augmentation de 38.716.000 euros par rapport à l'ajusté 2016 et à 1.273.592.000 euros en engagements, soit une augmentation de 36.257.000 euros par rapport à l'ajusté 2016.

B-69/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance portant création de l'Office bicommunautaire de la santé, de l'aide aux personnes et des prestations familiales

Projet adopté en séance plénière du 10/03/17, ordonnance sanctionnée le 23/03/17 et publiée au Moniteur du 12/04/17

Cette ordonnance crée, par suite de la sixième réforme de l'État, un organisme d'intérêt public doté de la personnalité juridique et dénommé « Iriscare », chargé des aspects non confiés à l'administration dans les matières de la santé, de l'aide aux personnes et des prestations familiales. Iriscare comprend deux branches, « santé et aide aux personnes » et « prestations familiales », et fait l'objet d'une gestion paritaire.

B-77/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance portant assentiment à : 1° la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, adoptée à New York le 10 décembre 1984 ; 2° le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, adopté à New York le 18 décembre 2002

Projet adopté en séance plénière du 14/07/17, ordonnance sanctionnée le 27/07/17 et publiée au Moniteur du 12/09/17

Cette ordonnance porte assentiment à un protocole facultatif mettant en œuvre les dispositions de la Convention du 10 décembre 1984 qui prévoient que les États sont tenus de prendre des mesures pour prévenir la torture et les traitements inhumains ou dégradants. Comme cet assentiment n'a de sens que si la Convention du 10 décembre 1984 est elle-même entrée dans l'ordre juridique de la Commission communautaire commune, cette ordonnance y porte également assentiment.

B-78/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance portant assentiment à la Convention n° 130 concernant les soins médicaux et les indemnités de maladie, et l'Annexe, adoptées à Genève le 25 juin 1969

Projet adopté en séance plénière du 14/07/17, ordonnance sanctionnée le 27/07/17 et publiée au Moniteur du 12/09/17

Cette ordonnance porte assentiment à une convention remplaçant des conventions adoptées avant la Seconde Guerre mondiale qui ne répondaient plus aux conceptions actuelles en matière de sécurité sociale.

B-79/1-2016/2017 – Proposition d'ordonnance relative aux enquêtes parlementaires de l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune

Proposition adoptée en séance plénière du 16/06/17, ordonnance sanctionnée le 16/06/17 et publiée au Moniteur du 21/06/17

Cette ordonnance vise à doter l'Assemblée réunie de dispositions législatives précisant les modalités d'exercice du droit d'enquête dont elle dispose. Ce texte reprend, mutatis mutandis, les dispositions applicables au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, elles-mêmes inspirées de la législation fédérale en la matière.

B-80/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance visant à instaurer un moratoire sur le nombre de lits pour certains établissements d'accueil et d'hébergement pour personnes âgées

Projet adopté en séance plénière du 30/06/17, ordonnance sanctionnée le 13/07/17 et publiée au Moniteur du 18/07/17

Cette ordonnance, qui fixe un moratoire à durée déterminée sur les lits en maison de repos pour personnes âgées, les lits en maison de repos et de soins et les lits de court séjour, forme la première étape d'une réforme globale du secteur, visant à instaurer une programmation effective qui garantisse que les moyens investis par la Commission communautaire commune soient alloués en fonction des besoins effectifs.

G.3. PARLEMENT BRUXELLOIS ET ASSEMBLÉE RÉUNIE DE LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE (ARCCC)

COMMISSION INTERPARLEMENTAIRE

A-537/1-2016/2017 – Projet d'ordonnance conjointe à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune fixant les règles de répartition de la dotation générale aux communes et aux CPAS de la Région de Bruxelles-Capitale à partir de l'année 2017

Projet adopté en séance plénière du 20/07/17, ordonnance sanctionnée le 27/07/17 et publiée au Moniteur du 14/09/17

Cette ordonnance vise à simplifier et à regrouper les dotations aux communes existantes et qui complétaient ou corrigeaient les effets de la dotation générale ; à en renforcer l'impact à travers un refinancement et enfin ; à en assurer une répartition équilibrée et prévisible à travers l'institution de triennats et un principe de standstill.

H. LES TEXTES REJETÉS, RETIRÉS OU DEVENUS SANS OBJET

VOIR ANNEXES P. 157

I. LE BUDGET VOTÉ AU PARLEMENT BRUXELLOIS

Lors des séances plénières du jeudi 22 et du vendredi 23 décembre 2016, les députés bruxellois ont discuté et voté les budgets de la Région et de la Commission communautaire commune (CCC) de l'année suivante.

Pour l'année budgétaire 2017, **les recettes** générales de la Région sont évaluées à **4.571.505.000 euros**, soit une augmentation de 155.769.000 euros par rapport à l'ajusté 2016.

Les dépenses en termes de liquidations* s'élèvent **4.908.786.000 euros**, soit une augmentation de 320.044.000 euros par rapport à l'ajusté 2016. **Les dépenses en termes d'engagements*** s'élèvent à **5.619.433.000 euros**, soit une augmentation de 247.315.000 euros par rapport à l'ajustés 2016.

APERÇU DES BUDGETS 2012-2017 DE LA RÉGION

En euros x 1.000 /Consolidation de l'Agglomération incl. /endettement excl. /reproduction des budgets initiaux.

ANNEE	RECETTES			DEPENSES	
	IMPÔTS RÉGIONAUX	PART DE L'IPP	TOTAL (AUTRES INCL.)	LIQUIDA-TIONS	ENGAGE-MENTS
2012	1.171.166	1.064.115	3.381.623	3.562.696	3.492.710
2013	1.179.639	1.089.765	3.456.427	3.613.042	3.912.687
2014	1.245.984	1.081.080	3.444.689	3.965.800.	4.533.555
2015	1.344.708	1.691.288	4.218.407	4.734.870	5.169.765
2016	1.408.182	1.890.119	4.357.377	4.876.989	5.386.145
2017	1.351.806	1.956.259	4.571.505	4.908.786	5.619.433

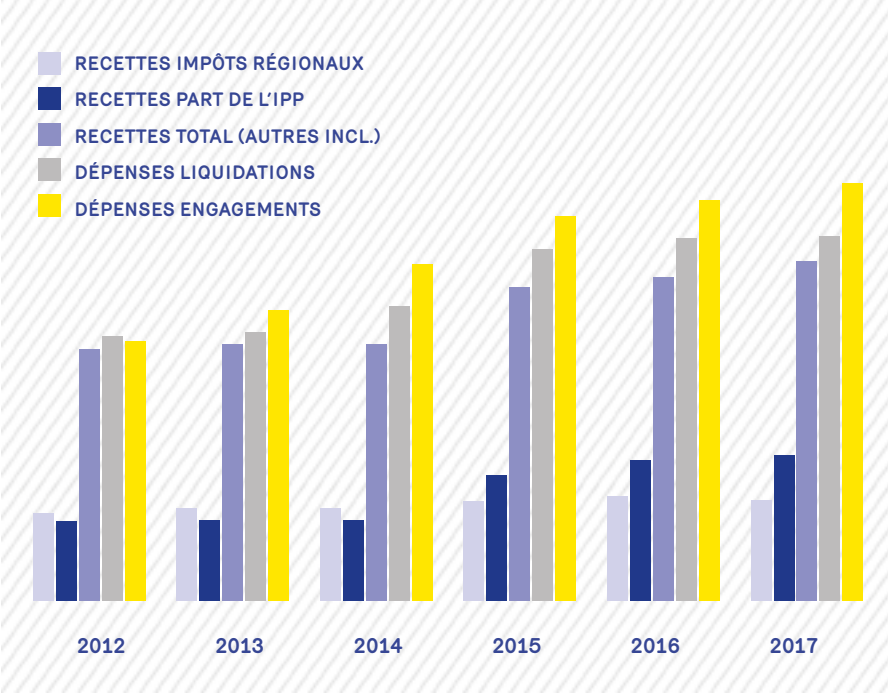

APERÇU DES BUDGETS 2012-2017 DE LA CCC

En euros x 1.000

ANNEE	RECETTES	DÉPENSES	
		CRÉDITS DE LIQUIDATION	CRÉDITS D'ENGAGEMENT
2012	88.586	91.380	96.726
2013	89.509	92.799	96.402
2014	91.358	94.665	98.490
2015	1.171.981	1.180.529	1.184.191
2016	1.271.398	1.290.576	1.293.641
2017	1.267.479	1.292.708	1.273.592

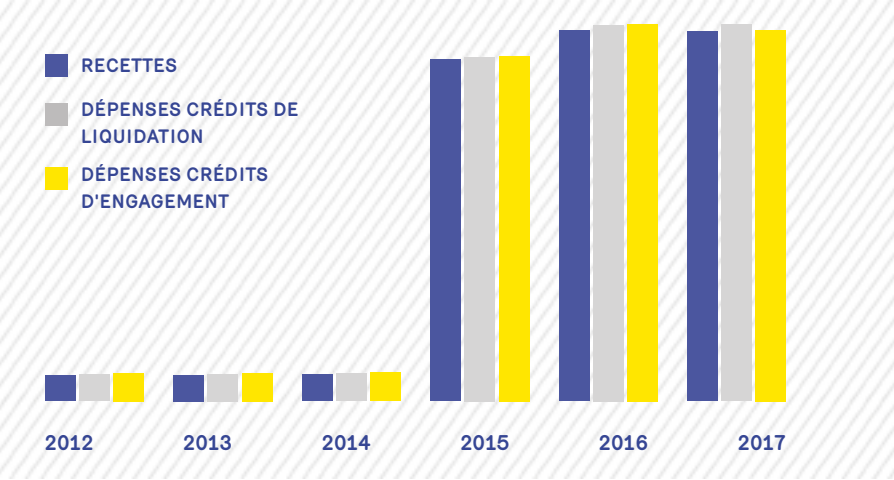

LE PARLEMENT COMMUNIQUE

A. LE SITE INTERNET DU PARLEMENT

PARLEMENT.BRUSSELS

Le nouveau site internet du Parlement bruxellois (www.parlement.brussels) est en ligne depuis mai 2017. Il a été développé par la firme Paf!, agence de design graphique et digital (www.pafdesign.be), et conçu avec WordPress.

Il est la première source d'informations sur le fonctionnement et la composition du Parlement ainsi que sur les données en matière législative.

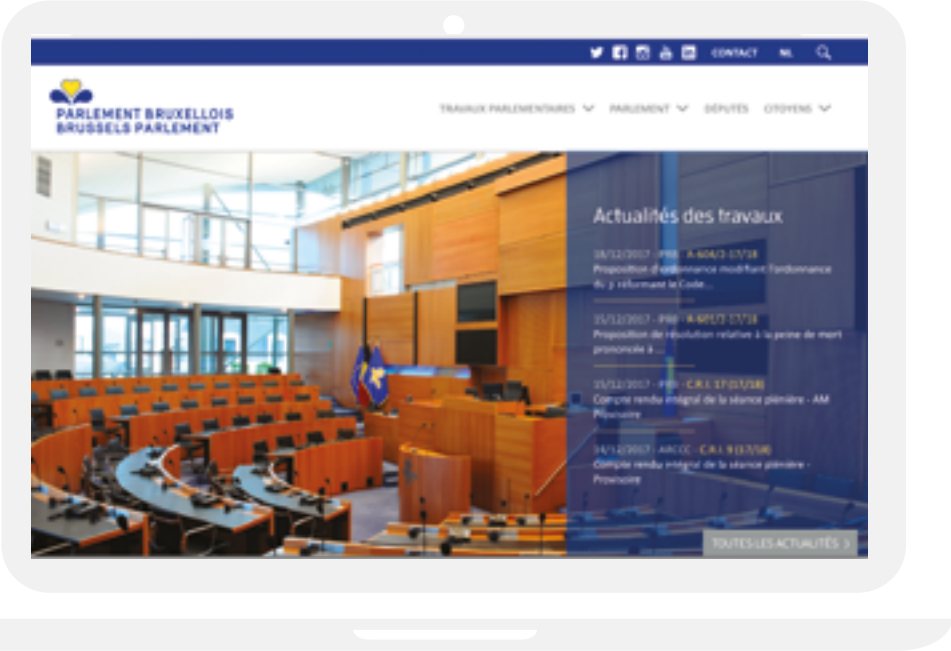

B. LES RÉSEAUX SOCIAUX

Chaque réseau a trouvé son public. Les nombreux citoyens qui passent la porte du Parlement y retrouvent un compte rendu (textes, photos ou vidéos) des activités auxquelles ils ont participé.

C. ANALYSE DU 15/11/2016 AU 14/11/2017

C.1. SITE WEB

446 748
Pages vues

Octobre 2017
Depuis mai 2017, le meilleur mois (en pages vues) est octobre avec 42874 pages vues

Belgique
94,96% des vues

• LANGUES

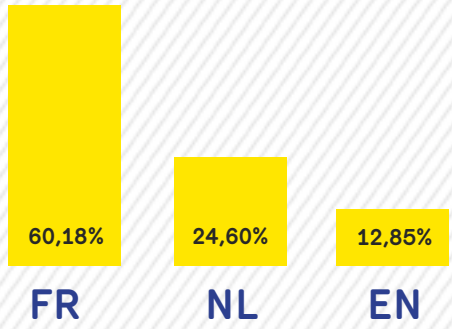

• TRAFIC

49%
49% du trafic vient de Google

28 %
28% des visiteurs accèdent directement à notre site

• PLATEFORME

82,35%
Fixe

17,49 %
Mobile

• SECTIONS LES PLUS CONSULTÉES (*)

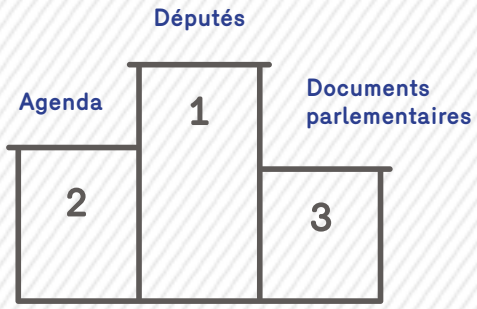

(*) Hors de la base de données législatives

C.2. RÉSEAUX SOCIAUX

371416 Vues

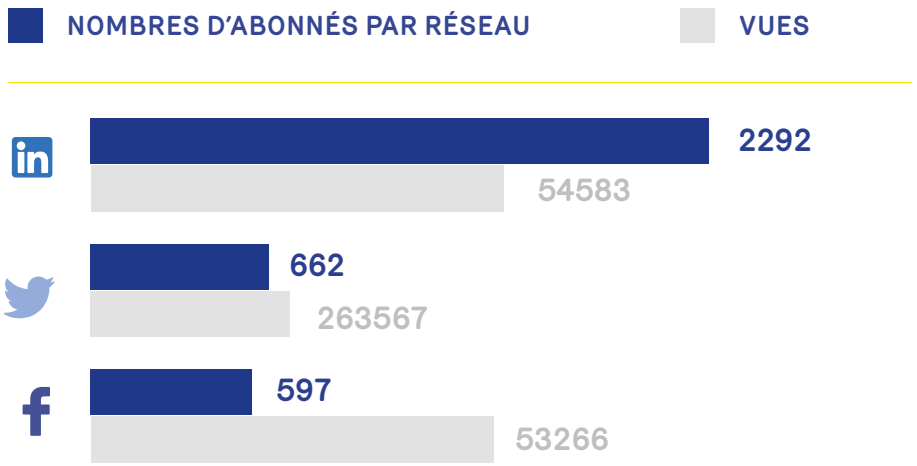

Meilleure audience Facebook

https://www.facebook.com/events/301850553565171/

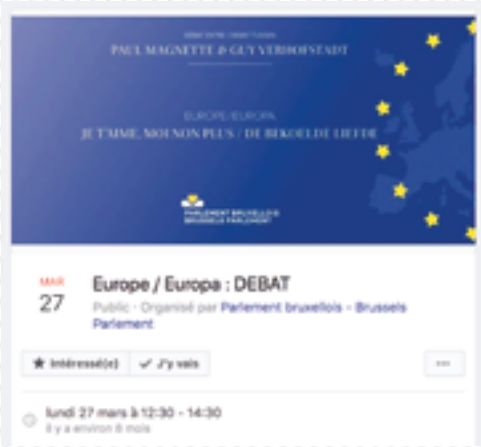

Meilleur Tweet

https://twitter.com/parlbruparl/status/918176171707154432

Meilleur post Linkedin

https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:6323094108550373376

LE PARLEMENT ACCUEILLE, INFORME ET ORGANISE

A. LES VISITES GUIDÉES

Le Parlement bruxellois organise sur rendez-vous préalable **des visites** pour des groupes scolaires, des groupes d'étudiants ou d'adultes, accompagnées d'un exposé introductif, de la projection d'un film et de "questions-réponses", avec la possibilité également de dialoguer avec des parlementaires. Pour les 10 à 15 ans, le Parlement bruxellois organise également le jeu de rôles « Democracity » (voir le point B).

Pour **assister à une séance plénière** (en principe, le vendredi) **ou à une séance de commission**, consultez le calendrier sur notre site internet www.parlement.brussels, et rendez-vous dans les locaux du Parlement bruxellois, rue du Lombard 69, muni d'une pièce d'identité.

Pour plus d'informations, adressez-vous au service des relations publiques, par courriel à relationspubliques@parlement.brussels ou par téléphone au numéro 02 549 62 04.

+24 %

de visites par rapport à 2014-2015*

* visites guidées et sessions « Democracity »

+42 %

de visites par rapport à 2015-2016*

* visites guidées et sessions « Democracity »

A.1. VISITES GUIDÉES SOUS LA CONDUITE DU SERVICE DES RELATIONS PUBLIQUES

Les visites sont guidées par les agents du service des relations publiques, en français, en néerlandais ou en anglais. Elles sont gratuites et peuvent être organisées tous les jours ouvrables entre 9h30 et 12h, ou entre 14h et 17h. Elles durent de 1h30 à 2h et se clôturent par un rafraîchissement dans la cafétéria des députés.

CI-DESSOUS UNE LISTE DES VISITES ORGANISÉES EN 2016-2017

• ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

ÉCOLES SECONDAIRES :

- **Drievuldigheidscollege Leuven** (16 janvier 2017),
- **Ecole Saint-Adrien Val Duchesse** - Ixelles-Auderghem (23 et 26 janvier 2017),
- **Scheppersinstituut Mechelen** (24 janvier 2017),
- **Lycée Emile Jacqmain** - Bruxelles (20 et 21 février 2017),
- **Athénée royal Andrée Thomas** - Forest (28 mars 2017),
- **Mater Dei Instituut** - Woluwe-Saint-Pierre (15 mai 2017),
- **Ecoles Decroly** - Uccle (29 septembre 2017).

ÉCOLES SUPÉRIEURES ET UNIVERSITÉS :

- **EPFC/ULB** - étudiants en Relations publiques (21 octobre 2016),
- **EPHEC** - étudiants en droit public (10 et 15 novembre 2016),
- **ODISEE** - étudiants en travail social (16 novembre 2016 et 11 octobre 2017),
- **Haute Ecole Paul Henri Spaak** (22 novembre 2016),
- **VUB** - étudiants en droit public (25 novembre, 9 décembre 2016 et 21 avril 2017),
- **Haute Ecole Francisco Ferrer** (1er décembre 2016 et 27 avril 2017), étudiants UCL-LLN en langues romanes (25 avril 2017).

AUTRES :

- **Personnel Affaires juridiques Parlement européen** (29 septembre 2016),
- **asbl Symboles et Neutralité - Uccle** (29 septembre 2016),
- **Centre bruxellois d'Action Interculturelle (CBAI)** - Bruxelles (19 octobre 2016),
- **Inner Wheel Thuin-Fontaine** (18 novembre 2016),
- **CERIA** (adultes) - Anderlecht (5 décembre 2016),
- **CPCP asbl - Bruxelles** (13 février, 22 mai, 29 juin, 7 septembre 2017),
- **asbl Le Piment** - Molenbeek-Saint-Jean (10 mars 2017),
- **Kopen Passer** (14 mars 2017),
- **Stagiaires Bruxelles-Formation** (15 mars 2017),
- **asbl Bruxelles Vivre Ensemble** - Molenbeek-Saint-Jean (23 mars 2017),
- **Welcome Belgium** – diplomates (24 mars 2017),
- **Partena** (19 avril 2017),
- **Fraternelle Royale** 1er régiment de guides (22 avril 2017),
- **Visite fonctionnaires d'Estonie** (26 avril et 3 mai 2017),
- **asbl Atelier du Soleil** - Bruxelles (2 mai 2017),
- **asbl Lire et Écrire** - Molenbeek-Saint-Jean (16 mai 2017),
- **asbl bon**, integratie en inburgering - Schaerbeek (18 mai 2017),
- **Brussels Academy** (29 mai 2017),
- **VTB Cultuur Kortenberg** (30 mai 2017),
- **Ereraadsleden Provincie Antwerpen** (10 juin 2017),
- **Sociale dienst Provincie West-Vlaanderen** (26 septembre 2017),
- **MOC-CIEP Schaerbeek** (28 septembre 2017).

A.2. VISITES GUIDÉES SOUS LA CONDUITE DE PARLEMENTAIRES OU DE GROUPES POLITIQUES

M. Fouad Ahidar – sp.a (28 novembre 2016) ;
M. Bernard Clerfayt – Défi (26 novembre 2016) ;
M. Stefan Cornelis – Open VLD (2 mai 2017) ;
Mme Julie de Groote – cdH (22 avril, 5 juillet 2017) ;
Mme Carla Dejonghe – Open VLD (23 janvier, 25 mars, 9 mai 2017) ;
Mme Brigitte Grouwels – CD&V (8 décembre 2016 et 26, 27 janvier, 16 février, 23 mars, 27 avril, 11 mai, 8 juin 2017) ;
M. Alain Maron – Ecolo (21 mars 2017) ;
M. Serge de Patoul – Défi (14 novembre, 10 décembre 2016 et 28 janvier, 18 mars, 13 mai, 17 juin 2017) ;
M. Arnaud Pinxteren – Ecolo (18 juillet 2017) ;
M. Arnaud Verstraete – Groen (7 juillet 2017) ;
Mme Khadija Zamouri – Open VLD (22 septembre, 9 novembre 2016) ;

Groupe Groen (18 mars 2017) ;
Groupe Open VLD (25 mars 2017) ;
Groupe N-VA (7 octobre 2017).

B. LE JEU DE RÔLE «DEMOCRACITY»

28 SÉANCES AVEC QUELQUE 750 JEUNES

Democracity est un **jeu de rôle éducatif destiné aux 10 à 15 ans**. Les jeunes "parlementaires" construisent ensemble, par le biais de la concertation et de l'argumentation, leur ville idéale. Un vote en séance plénière suit la discussion en commission.

A travers ce jeu de rôle, le Parlement bruxellois souhaite familiariser, de manière ludique, les élèves au fonctionnement d'un parlement et à la prise de décision démocratique afin de les inciter à devenir de jeunes citoyens critiques.

Ci-dessous une liste des écoles qui ont participé à une séance de «Democracity» durant l'année parlementaire 2016 – 2017 :

ECOLES PRIMAIRES :

- **Sint-Jozefschool - Uccle** (29 septembre 2016),
- **Ecole de Messidor - Uccle** (18 octobre et 25 janvier 2017),
- **GBS Windroos - Molenbeek-Saint-Jean** (15 novembre 2016),
- **BS Kriek - Schaerbeek** (23 novembre 2016),
- **GBS Mooi Bos - Woluwe-Saint-Pierre** (23 novembre 2016),
- **BS Ten Nude - Bruxelles** (24 novembre 2016),
- **BS OLV-Evere** (24 novembre 2016),
- **BS De Groene Parel - Sint-Pieters-Leeuw** (17 janvier 2017),
- **BS De Kadeekes - Koekelberg** (19 janvier 2017),
- **BS Lucerna – Anderlecht (**19 janvier 2017),
- **Ecole communale du Verrewinkel - Uccle** (14 et 16 mars 2017),
- **BS De Wimpel - Ixelles** (21 mars 2017),
- **Ecole Notre Dame des Champs - Uccle** (22 mars 2017),
- **BS Kasteel Beiaard - Neder-Over-Heembeek** (18 avril et 17 mai 2017),
- **BS Floralia - Woluwe-Saint-Lambert** (11 mai 2017).

ECOLES SECONDAIRES :

- **Hoofdstedelijk Atheneum Karel Buls - Laeken** (26 et 27 octobre 2016),
- **Institut de la Vierge Fidèle - Schaerbeek** (14 février 2017),
- **Koninklijk Atheneum Asse** (15 et 16 février 2017),
- **KA-Etterbeek** (15 mars 2017),
- **Atheneum Go! For Business - Molenbeek-Saint-Jean** (15 mars 2017),
- **Athénée Royal Andrée Thomas - Forest** (28 mars 2017),
- **Don Bosco Groot-Bijgaarden** (20 avril 2017),
- **Lycée Mater Dei - Woluwe-Saint-Lambert** (31 mai 2017).

C. LES PUBLICATIONS

Toutes les publications (bilingues ou trilingues) sont à la disposition du public et peuvent être obtenues sur simple demande auprès du service des relations publiques. Elles peuvent également être consultées et/ou téléchargées via le site internet : *parlement.brussels.*

Les publications éditées par le Parlement bruxellois lors de la session 2016-2017 :

- actes du colloque « ***Les investissements publics face aux contraintes européennes*** »

http://parlement.brussels/wp-content/uploads/2017/04/PERBRU_17_008-brochure-normes-SEC-009a_WEB.pdf ;

- brochure « ***Débat : Europe je t'aime, moi non plus*** »

http://www.parlement.brussels/wp-content/uploads/2018/01/BROCHURE-EUROPE-FR-DEF-.pdf ;

- dépliant « ***Faites-vous entendre (un droit de pétition pour les citoyens)*** »

https://www.youtube.com/watch?v=JlAKvEGLghQ

http://www.parlement.brussels/petitions/?term=Droit%20de%20p%C3%A9tition ;

• AUTRES PUBLICATIONS

- dépliant et brochure « ***Le Parlement bruxellois*** » ;
- brochure « ***25 ans Parlement bruxellois*** » ;
- « ***Parcours pour les visiteurs*** » (portes ouvertes) ;
- bande dessinée « ***Clara s'engage*** » ;
- les « ***Rapports annuels*** » ;
- brochure « ***La régulation, un enjeu pour la Région bruxelloise*** » ;
- brochure « ***Les Parlements de Belgique et leurs compétences internationales*** ».

CLICK ZONE
CETTE PAGE COMPORTE DES LIENS CLIQUABLES

D. LES COLLOQUES, CONFÉRENCES ET DÉBATS

ORGANISÉS PAR LE PARLEMENT OU EN COLLABORATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS

• OCTOBRE 2016

Colloque « Les investissements publics face aux contraintes européennes »

Le Parlement bruxellois a co-organisé le **13 octobre 2016**, dans son hémicycle, avec le Comité des Régions, un colloque avec pour thème **« *Les investissements publics face aux contraintes européennes* »** en présence de Pierre Moscovici, Commissaire européen.

http://parlement.brussels/wp-content/uploads/2017/04/PERBRU_17_008-brochure-normes-SEC-009a_WEB.pdf

https://www.facebook.com/events/300652603626598

• NOVEMBRE 2016

Colloque « Local Welcoming Policies for EU mobile citizens » en collaboration avec bon, Agentschap Integratie en Inburgering

Le Parlement a initié avec bon, Agentschap Integratie en Inburgering, le **29 novembre 2016**, un colloque avec pour thème **« *Local Welcoming Policies for EU mobile citizens* »**.

https://www.facebook.com/events/1146436325423033.

Après le mot d'accueil de Karin Impens, *Directeur adjoint du Commissaire bruxellois à l'Europe et aux Organisations internationales*, les sujets suivant ont été abordés :

- **Intégration et citoyenneté à Bruxelles et en Flandre** avec Leen Verraest, *Directeur général, bon, Agentschap Integratie en Inburgering* ;
- **Local Welcoming Policies for EU mobile citizens** avec Eric De Jonge, *Directeur régional de bon Agentschap Integratie en Inburgering* ;
- **Mobilité et migration intra-européenne : contexte et enjeux** avec la Prof. Dr. Helga A.G. de Valk, *Responsable du thème 'migration et migrants', Netherlands Interdisciplinary Demographic Institute & Population Research Center, Université de Groningen* ;
- **Citoyens européens mobiles et autorités locales : enseignements et défis pour les politiques et les administrations** avec le Prof. Dr. Gregg Bucken-Knapp, *Coordinateur transnational de recherche Local Welcoming Policies for EU mobile citizens - Professor, School of Public Administration, Université de Göteborg*.

La Secrétaire d'Etat Bianca Debaets a clôturé le colloque.

• MARS 2017

Colloque « Droits des femmes : une histoire toujours en chantier ? »

Le Parlement bruxellois a accueilli le **8 mars 2017**, à l'occasion de la Journée internationale des droits de la femme, le colloque **« *Droits des femmes : une histoire toujours en chantier ?* »**.

https://www.youtube.com/watch?v=w6YzrHysUn8

Quelque **130 personnes** ont participé au colloque présidé par Viviane Teitelbaum (MR) et Annemie Maes (Groen).

Après l'introduction par le président, Charles Picqué et le premier vice-président, Fouad Ahidar, les professeurs Valérie Piette (ULB), Caroline Pauwels (rectrice de la VUB), David Paternotte (STRIGES-ULB) et Karin Celis (RHEA-VUB) ont évoqué un sujet hautement d'actualité : les acquis des femmes en matière de droits sexuels, de la contraception à l'IVG, acquis aujourd'hui menacés de toutes parts. Bianca Debaets, secrétaire d'État chargée de l'Egalité des chances a clôturé les débats.

https://www.facebook.com/events/1792218231043844.

https://www.facebook.com/pg/parlbruparl/photos

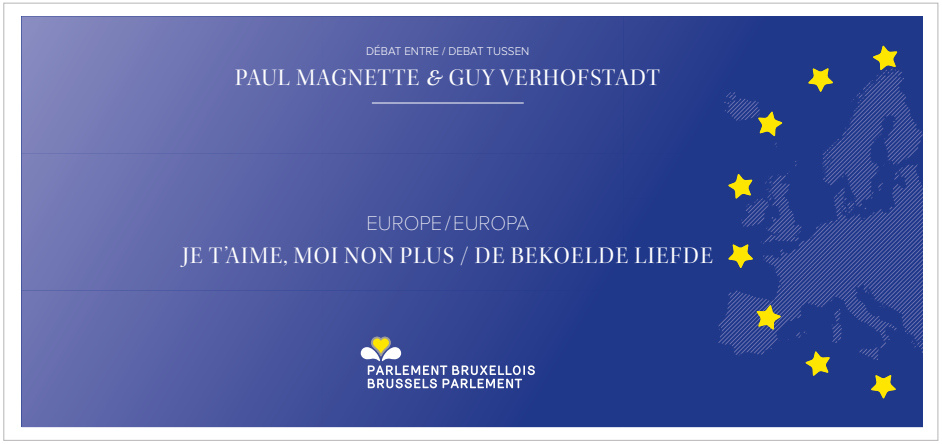

Le débat a été modéré par la politologue Nathalie Brack (IEE – ULB).

https://www.facebook.com/events/301850553565171

https://www.facebook.com/pg/parlbruparl/photos

Débat « Europe je t'aime, moi non plus »

A l'occasion du 60e anniversaire de la signature du Traité de Rome, le Parlement bruxellois a organisé le **27 mars 2017** un débat intitulé **« *Europe je t'aime, moi non plus* »** entre Paul Magnette, ministre-président du Gouvernement wallon, et Guy Verhofstadt, député européen et chef de groupe ADLE, sur le thème de l'Europe, du désamour auquel elle doit aujourd'hui faire face et du projet qui pourrait lui redonner un nouveau souffle

https://www.youtube.com/watch?v=d9wIqgMUxCw.

Alors que les critiques contre l'Union européenne et ses politiques s'accumulent, même ses partisans reconnaissent qu'une remise en question est nécessaire si on veut sauver le rêve européen. Quelles doivent être les nouvelles balises de ce projet ? Le rôle accru des parlements nationaux (voire régionaux) est-il une piste ? Quelles sont les leçons à tirer du Brexit ? Quelle crédibilité européenne lorsque la Hongrie et la Pologne piétinent l'Etat de droit ?

• JUIN 2017

Rencontre avec Pierre Rosanvallon, historien et sociologue

Dans le cadre de la réflexion sur les nouvelles formes démocratiques et à l'initiative du président Charles Picqué, une conférence-débat avec l'historien et sociologue Pierre Rosanvallon sur le thème « *La démocratie au 21ème siècle : dangers et possibilités* » a eu lieu dans l'hémicycle le **7 juin 2017**. Une centaine de personnes y ont assisté.

https://www.youtube.com/watch?v=QxAgCaa0WJ8

https://www.facebook.com/pg/parlbruparl/photos/?tab=album&album_id=856632061155939

• OCTOBRE 2017

Colloque « Penser et construire la ville citoyenne »

- Le Parlement bruxellois a organisé le **12 octobre 2017** un colloque avec pour thème **« *Penser et construire la ville citoyenne* »**. La ville est un lieu de mouvement et de diversité sociale et culturelle, un lieu d'innovation et de création, mais également un lieu de conflit et de fractures. Les défis d'aujourd'hui commandent de réfléchir sur la manière d'organiser la ville, en tenant compte tant de ses enjeux urbains que démocratiques.

Après le mot d'accueil du président, Charles Picqué, les trois thèmes suivants ont été abordés :

- **La planification permet-elle de donner du sens à la complexitéurbaine ?**, avec :
  - Michel De Beule, architecte urbaniste ;
  - Marguerite Silvestre, conservatrice à la Bibliothèque royale de Belgique ;
- **Construire des projets dans la ville**, avec :
  - Joachim Declerck, ingénieur-architecte, professeur à l'université de Gand ;
  - Marcel Smets, architecte, professeur d'urbanisme et Vlaams bouwmeester de 2005 à 2010 ;

  - Olivier Bastin, architecte et maître-architecte de la Région de Bruxelles-Capitale de 2009 à 2014.
- **La ville, vecteur novateur de la démocratie ?**, avec Cynthia Fleury, philosophe française, qui réfléchit depuis de nombreuses années sur les questions de la démocratie et de la citoyenneté.

Quelque **120 personnes** y ont assisté.

https://www.youtube.com/watch?v=GVohIkwjkJU
https://www.facebook.com/pg/parlbruparl/events/

Panel citoyen sur la mobilité à Bruxelles : « Make your Brussels Mobility »

Partant du constat que le fossé ne cessait de se creuser entre politiques et citoyens, le Parlement bruxellois décidait cette année de décliner la démocratie sous d'autres formes que celles que l'on pratique habituellement aujourd'hui. S'inspirant de ce qui s'était déjà fait ailleurs et en d'autres temps (en Grèce antique notamment), l'assemblée décidait de sortir des sentiers battus du système parlementaire moderne pour organiser un panel citoyen.

Plus habitué aux codes de la démocratie représentative qu'aux usages de la démocratie participative, le Parlement s'est rapidement adjoint les services d'un comité d'accompagnement scientifique dont les précieux conseils auront permis de trancher les questions les plus épineuses et d'aiguiller l'institution vers un opérateur rompu à ces méthodes plutôt inédites, désigné au terme d'un appel d'offres : l'ASBL Particitiz.

Parmi ces questions épineuses, celle de la thématique débattue, dont on voulait qu'elle soit une préoccupation quotidienne pour le citoyen, et celle de la constitution du panel, que l'on voulait représentatif de la diversité bruxelloise.

Appelé à discuter de mobilité et à émettre des propositions destinées à s'inscrire dans la démarche Good Move initiée par le Gouvernement pour aboutir au futur plan régional de mobilité, **un panel de 40 citoyens** s'est finalement constitué au terme d'un processus de recrutement en deux phases. La première consistait à inviter 8.000 Bruxellois sélectionnés aléatoirement, la seconde à procéder à un tirage au sort parmi ceux qui avaient répondu favorablement à l'invitation, de manière à former un échantillon représentatif de la population en termes d'âge, de statut professionnel, de mode de déplacement, etc.

Le panel citoyen s'est alors réuni pendant quatre jours (**21, 28 octobre et 18, 19 novembre 2017**). La première rencontre entendait créer les conditions propices à la délibération. Il s'agissait, en d'autres termes, de libérer la parole de chacun et de prendre connaissance des enjeux de la mobilité. La deuxième journée visait à faire rejaillir les sujets les plus prégnants aux yeux des citoyens, le laps de temps imparti au panel s'avérant fort court pour aborder la thématique de la mobilité dans son ensemble. Les troisième et quatrième jours permettaient enfin aux citoyens d'émettre des recommandations concrètes et de les structurer au sein d'un texte cohérent.

Au final, une quarantaine de propositions auront donc émergé sur les thématiques de la politique de mobilité, de l'aménagement de l'espace public, du désengorgement de la ville, de la multimodalité et de la communication. Une quarantaine de propositions qui, considérées dans leur globalité, témoignent de l'aspiration profonde des citoyens à une meilleure qualité de vie en ville.

Au final aussi, une expérience constructive qui aura incontestablement opéré un rapprochement entre les citoyens, confrontés à la difficulté de la prise de décision, et leurs institutions.

http://www.parlement.brussels/panel_citoyen_fr/

E. ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR LE PARLEMENT

OU EN COLLABORATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS

• NOVEMBRE 2016

Exposition Inside Out en collaboration avec l'asbl la Strada

Le Bureau a mis la salle des glaces du **14 au 18 novembre 2016** à disposition de l'asbl la Strada pour l'organisation d'une exposition intituilée **« *Inside Out* »** sur le thème de la réinsertion proposées par les services d'aide aux justiciables .

https://www.facebook.com/events/366499167022149

• DE NOVEMBRE 2016 À MAI 2017

Concerts en collaboration avec le Conservatoire royal de Bruxelles

Le Bureau a mis le grand salon et/ou la salle des glaces à disposition de l'asbl « Les spectacles du Conservatoire » pour y organiser des spectacles ou des concerts donnés par des étudiants du Conservatoire royal de Bruxelles dont les locaux se trouvent rue du Chêne, à proximité du siège de l'assemblée.

https://www.facebook.com/pg/parlbruparl/events/

Aperçu des concerts durant la session parlementaire 2016-2017 : « *Stabat Mater de Luigi Boccherini* » (23 novembre 2016), « *Vivaldi & Co* » (2 février 2016), « *Hommage à Telemann* » (15 mars 2017) , « *J.S. Bach* » (29 mars 2017), « *Épilogue Baroque* » (17 mai 2017).

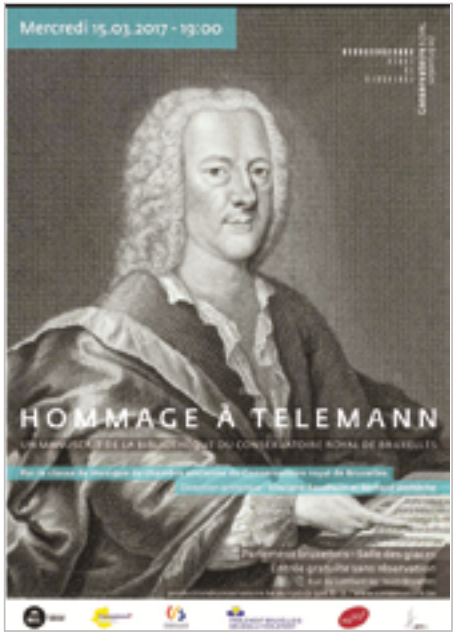

Le festival « ***Courant d'airs*** » s'est tenu dans le grand salon et la salle des glaces du 19 au 23 avril 2017.

• FÉVRIER 2017

Représentation de et par Sam Touzani « Liberté, égalité, identité ! »

Le mercredi 22 février, les jeudi 23 et vendredi 24 février 2017, le Parlement bruxellois a accueilli, dans le cadre de son programme d'éducation à la citoyenneté, quelque **800 jeunes de 16 à 18 ans**, à cinq représentations du spectacle de et par Sam Touzani **« *Liberté, égalité, identité !* »**. Les représentations étaient suivie d'un débat avec un panel de députés.

Sur un mode humoristique, « *Liberté, égalité, identité !* » se veut une réflexion sur notre identité humaine universelle qui ne se définit pas par ce qui nous distingue de l'autre, mais bien par ce qui nous en rapproche. Privilégiant le doute à la certitude, l'humanisme à l'intégrisme, la foi en l'homme au dogme religieux, c'est le solo d'un homme qui n'est sûr de rien, une véritable ode à la liberté !

https://www.facebook.com/events/1113928402066147

https://www.facebook.com/pg/parlbruparl/photos

• MAI 2017

La fête de l'Iris et la journée portes ouvertes

La réception officielle à l'occasion de la fête de l'Iris s'est déroulée le **6 mai 2017** dans la salle des glaces et les salons du Parlement en présence de nombreuses personnalités des milieux politiques et économiques bruxellois. Les discours du président Charles Picqué, du premier vice-président Fouad Ahidar et du ministre-président Rudi Vervoort :

https://www.youtube.com/watch?v=fhPUw5xN_68

Le **7 mai 2017**, le Parlement a ouvert ses portes de 11h à 18h : quelque **2.000 personnes** ont eu l'occasion de suivre un parcours à la fois institutionnel et recréatif dans les salles de commissions, l'hémicycle et les salons. Au programme des activités du dimanche, le public a notamment eu l'occasion de découvrir Bert Kruismans, la Fête du swing, la Ligue d'impro, un concert de guitares du Conservatoire, etc.

https://www.facebook.com/events/1167083883417152

http://www.parlement.brussels/fete-de-liris-dimanche-7-mai-programme/?term=F%C3%AAte%20de%20LIris

Accueil d'une délégation de la Gay Pride

Le **15 mai 2017**, le Parlement a accueilli une délégation de la *@TheBelgianPride*. Le drapeau arc-en-ciel a été hissé sur le toit du Centre d'accueil et d'information jusqu'au 21 mai 2017, fin du Pride Festival à Bruxelles.

https://www.facebook.com/pg/parlbruparl/photos/?tab=album&album_id=843421675810311

F. LES OCCUPATIONS DES SALLES

Bien que conditionnées au respect de critères stricts et limitatifs fixés par le Bureau du Parlement, qui prend toute décision en la matière, les occupations des salles et locaux du Parlement sont en constante augmentation.

+64 %
de réservation de salles
Par rapport à 2014-2015

+41 %
de réservation de salles
Par rapport à 2015-2016

F.1. OCCUPATIONS POUR DES ACTIVITÉS DU PARLEMENT BRUXELLOIS

DATE	ACTIVITÉ	SALLE
Mardi 4 octobre 2016	Conférence de la Commission de Contrôle bruxelloise	**Hémicycle et salle des glaces**
Jeudi 13 octobre 2016	PRB – Colloque : « *Les investissements publics face aux contraintes européennes* »	**Hémicycle et salle des glaces**
Mardi 10 janvier 2017	PRB – Réception de Nouvel An	**Salle des glaces**
Jeudi 26 janvier 2017	PRB – Conférence et déjeuner de presse	**Salons**
Du mardi 21 au vendredi 24 février 2017	Spectacle de Sam Touzani « *Liberté, égalité, identité* » (5 représentations)	**Salle des glaces**
Mercredi 8 mars 2017	PRB – *Colloque « Droit des femmes : une histoire toujours en chantier ?* »	**Hémicycle et salle des glaces**
Lundi 27 mars 2017	PRB – Débat « Europe je t'aime, moi non plus »	**Salle des glaces**
Samedi 6 mai 2017	PRB – Fête de l'Iris - Réception	**Salle des glaces, salons et jardin**
Dimanche 7 mai 2017	PRB – Fête de l'Iris – Journée portes ouvertes	**Parcours dans le bâtiment**
Lundi 15 mai 2017	The Belgian Pride - Réception	**Grand salon**
Mercredi 7 juin 2017	PRB – Conférence P. Rosanvallon « *La démocratie au XXIème siècle : dangers et possibilités* »	**Hémicycle et salle des glaces**
Jeudi 12 octobre 2017	PRB – Colloque « *Penser et construire la ville citoyenne* »	**Hémicycle et salle des glaces**
Mercredi 18 octobre 2017	Commission Interparlementaire sur le Climat	**Hémicycle**
Samedis 21 et 28 octobre 2017	Panel citoyen « *Make your Brussels Mobility* »	**Hémicycle et salle des glaces**

F.2. OCCUPATIONS POUR DES ACTIVITÉS DES GROUPES POLITIQUES

DATE	ACTIVITÉ	SALLE
Jeudi 6 octobre 2016	Groupe cdH (M. Benoît Cerexhe) – Réunion du Belgian Beer Club	**Salle polyvalente**
Mercredi 16 novembre 2016	Groupe N-VA – Réunion « *L'objectif politique de cette année* »	**Salle polyvalente**
Samedi 26 novembre 2016	Groupe sp.a - Colloque : « *Devoirs à la maison* »	**Hémicycle**
Mardi 24 janvier 2017	Groupe Ecolo – Colloque « *Are airport and quality of life a compatible matter ?* »	**Hémicycle et salle des glaces**
Mercredi 1er février 2017	Groupe MR – Colloque « *Allocations familales* »	**Hémicycle**
Jeudi 9 février 2017	Groupe N-VA – Réunion « *De verandering werkt* »	**Salle polyvalente**
Vendredi 10 février 2017	Groupe PS – rencontre avec des jeunes	**Salle des glaces**
Jeudi 23 février 2017	Groupe DéFI avec l'asbl Djaili Mbock – Lancement du livre « *PluriElles, Femmes de la diaspora africaine* »	**Salle polyvalente**
lundi 6 mars 2017	Groupe PS – Colloque « *Dumping social* »	**Hémicycle**
Lundi 20 mars 2017*	Groupe PS – matinée thématique « *Les mères adolescentes* »	**Hémicycle**
Jeudi 20 avril 2017	Groupe N-VA – Colloque « *Inburgering, asiel en migratie* »	**Hémicycle**
Mercredi 3 mai 2017	Groupe PS – Documentaire et débat « *Les invisibles* »	**Hémicycle**
Mardi 9 mai 2017	Groupe Open Vld – Colloque « *Soins des personnes âgées et politique bruxelloise des personnes âgées* »	**Hémicycle**
Jeudi 11 mai 2017	Groupe PS – Conférence et exposition « *Juifs et Musulmans, culture en partage* »	**Hémicycle + salle des glaces**
Lundi 15 mai 2017	Groupe cdH – Conférence « *La démocratie et la gouvernance en Afrique de l'Ouest* »	**Salle polyvalente**
Mardi 23 mai 2017	Groupe cdH – Colloque « *Bruxelles Smart City* »	**Salle des glaces**
Mardi 6 juin 2017	Groupe Ecolo – Colloque « *Le vélo* »	**Hémicycle**
Mardi 13 juin 2017	Groupe sp.a – Après-midi d'étude en collaboration avec Transparencia	**Salle polyvalente**

DATE	ACTIVITÉ	SALLE
Mardi 20 juin 2017	Groupe MR – Colloque « *Péage Urbain* »	**Salle des glaces**
Mardi 20 juin 2017	Groupe Groen – Soirée d'étude autour de diverses thématiques (Tables de discussions)	**Salle des glaces**
Mercredi 21 juin 2017	Groupe PS – Colloque « *Populisme* »	**Hémicycle et salle des glaces**
Jeudi 22 juin 2017	Groupe sp.a – Rencontre avec des représentants du secteur de la santé et du bien-être	**Salle 201**
Jeudi 5 octobre 2017	Groupe DéFi – Colloque « *Les stratégies numériques : opportunités et enjeux* »	**Hémicycle**
Vendredi 6 octobre 2017	Groupe N-VA – Vlaams Komitee voor Brussel	**Salle polyvalente**
Mercredi 25 octobre 2017	Groupe PS – Débat « *Coopération au développement dans les Balkans* »	**Hémicycle**

F.3. OCCUPATIONS POUR DES ACTIVITÉS DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT BRUXELLOIS

DATE	ACTIVITÉ	SALLE
Du lundi 14 au vendredi 18 novembre 2016	Ministre Céline Fremault et l'asbl La Strada - Exposition « *Inside-out* » - Vernissage le lundi 14 novembre	**Salle des glaces**
Jeudi 24 novembre 2016	Ministre Didier Gosuin – réunion de tables rondes	**Salle 321**
Samedi 28 janvier 2017	Secrétaire d'Etat Bianca Debaets et l'asbl Tada – leçons pour enfants sur la politique	**Hémicycle et salles 321 et 323**
Mercredi 29 mars 2017	Ministres Céline Frémault et Pascal Smet, membres du Collège réuni – Débat public du rapport bruxellois 2016 sur l'état de la pauvreté	**Hémicycle + salles de commission 321, 323 et salle polyvalente**
Lundi 19 juin 2017	Secrétaire d'Etat Cécile Jodogne – Réception pour une mission économique et commerciale congolaise	**Salle des glaces**

F.4. OCCUPATIONS PAR LE PFB ET LE RVG (*)

DATE	ACTIVITÉ	SALLE
Samedi 15 octobre 2016	PFB – Place aux Enfants	**Hémicycle**
Du mercredi 26 au vendredi 28 octobre 2016	RVG – Représentations théâtrales	**Salle polyvalente**
Jeudi 17 novembre 2016	PFB – Conférence-débat « *Le harcèlement à l'école* »	**Hémicycle**
Lundi 21 novembre 2016	VGC - rencontre des bibliothécaires des bibliothèques publiques francophones et néerlandophones de la Région de Bruxelles-Capitale	**Hémicycle**
Jeudi 1er décembre 2016	RVG – Lecture « *Weik van het Brussels* »	**Salle polyvalente**
Jeudi 8 décembre 2016	PFB – Conférence « *Les droits de l'Homme* »	**Salle polyvalente**
Jeudi 15 décembre 2016	PFB – Colloque « *La musique, les yeux dans les yeux* »	**Salle des glaces**
Jeudi 19 janvier 2017	RVG – Réception de Nouvel An	**Salle des glaces**
Jeudi 26 janvier 2016	PFB – Conférence « *Le répit (pour enfants gravement malades et leurs familles)* »	**Hémicycle**
Jeudi 9 février 2017	PFB – Conférence « *La confédération parascolaire* »	**Hémicycle**
Mercredi 22 février 2017	PFB – Conférence « *Stress au travail* »	**Hémicycle**
Jeudi 9 mars 2017	PFB - Journée des droits des femmes – projection d'un film	**Hémicycle**
Jeudi 9 mars 2017	PFB - Rencontre avec une délégation d'auteurs montréalais	**Salle des glaces et grand salon**
Samedi 18 mars 2017	RVG – Remise du prix « *Socio-cultureel fonds Vic Anciaux* »	**Grand salon**
Mardi 21 mars 2017	PFB – Présentation du spectacle « *Silence rompu* » avec l'Espace Femmes de Jette	**Salle des glaces**
Jeudi 30 mars 2017	PFB – Conférence « *Les enfants trisomiques* »	**Hémicycle**
Jeudi 4 mai 2017	PFB – Conférence « *Vie affective et sexuelle en situation de handicap* »	**Hémicycle**

* PFB : Parlement francophone bruxellois
RVG : Raad van de Vlaamse Gemeenschapcommissie

DATE	ACTIVITÉ	SALLE
Jeudi 4 mai 2017	PFB – Institut des Ursulines - Rencontre-débat « *Anti-harcèlement* »	**Hémicycle**
Mardi 27 juin 2017	PFB – 40 ans des Mini-entreprises	**Hémicycle et salle des glaces**
Jeudi 6 juillet 2017	PFB – Table ronde consacrée au parcours d'intégration à Bruxelles	**Hémicycle et salle des glaces**
Mardi 11 juillet 2017	RVG – Fête de la Communauté flamande	**Salle des glaces et jardin**
Vendredi 22 septembre 2017	PFB – Réception – Fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles	**Salle des glaces, salons et jardin**

F.5. OCCUPATIONS PAR DES TIERS

DATE	ACTIVITÉ	SALLE
Samedi 8 octobre 2016	Confrérie nationale des Chauves de Belgique – 50e anniversaire - Réception et visite du bâtiment	**Salle des glaces**
Jeudi 13 octobre 2016	VUB – Colloque : « *50 ans d'existence des lois sur l'emploi des langues en matière administrative* »	**Salle polyvalente**
Lundi 17 octobre 2016	« *Brussels Platform Armoede* » et « *le Forum* » - projection d'un film dans le cadre de la Journée internationale de Lutte contre la Pauvreté	**Hémicycle**
Jeudi 20 octobre 2016	Asbl Le Foyer – Brussel in dialoog	**Salle polyvalente**
Samedi 29 octobre 2016	Archives et Musée de la la Littérature – Remise de prix et réception	**Salle des glaces**
Jeudi 17 novembre 2016	Halewijn Uitgeverij – présentation du livre « *De mythe van de ik-identiteit* »	**Polyvalente zaal**
Mercredi 23 novembre 2016	Conservatoire royal de Bruxelles - Concert	**Salle des glaces**
Vendredi 25 novembre 2016	Asbl Fedda : Colloque : « *Prévention sans stigmatisation dans la Région de Bruxelles* »	**Salle polyvalente**

DATE	ACTIVITÉ	SALLE
Mardi 29 novembre 2016	Asbl bon, en collaboration avec le PRB : Colloque : « *Local Welcoming Policies for EU-Migrants* »	**Hémicycle et Salle des glaces**
Mercredi 30 novembre 2016	Asbl Bataclan : Colloque : « *Travailler en réseau intersectoriel autour de la personne en situation de handicap et d'autres publics* »	**Salle des glaces et salle polyvalente**
Mardi 6 décembre 2016	Asbl Flora – Colloque « *La participation, moteur de changements ?* »	**Hémicycle**
Lundi 19 décembre 2016	Conseil bruxellois de l'Egalité entre les Femmes et les Hommes – Conférence « *Egalité Femmes et Hommes au niveau local* »	**Hémicycle**
Jeudi 2 février 2017	Conservatoire royal de Bruxelles - Concert	**Salle des glaces**
Mercredi 15 mars 2017	Conservatoire royal de Bruxelles - Concert	**Salle des glaces**
Mercredi 22 mars 2017	Kras groep Brussel « *Scholierenparlement* »	**Hémicycle**
Mercredi 29 mars 2017	Conservatoire royal de Bruxelles - Concert	**Salle des glaces**
Du jeudi 20 avril au dimanche 23 avril 2017	Conservatoire royal de Bruxelles – Festival Courants d'airs	**Salle des glaces et salons**
Mercredi 10 mai 2017	SPRB – Fête de l'Iris pour son personnel	**Salle des glaces et jardin**
Mercredi 17 mai 2017	Chambre des Classes moyennes – Conférence-débat « *Economie collaborative* »	**Hémicycle**
Mercredi 17 mai 2017	Conservatoire royal de Bruxelles – Concert	**Salle des glaces**
Samedi 16 septembre 2017	Asbl Pièces à conviction – Présentation du bilan du projet « ***La voix des sans voix*** »	**Salle des glaces**
Samedi 7 octobre 2017	Brussel Mon Amour, een schat van een Stad – Week van het Nederlands	**Salle polyvalente**
Lundi 9 octobre 2017	Brulocalis – Séance d'ouverture de la semaine européenne de la Démocratie locale	**Salle des glaces et salon**
Mercredi 11 octobre 2017	VUB – Brussels Diplomatic Academy	**Salle des glaces**

LE PARLEMENT SUR LA SCÈNE NATIONALE ET INTERNATIONALE

A. L'ACCUEIL DE PERSONNALITÉS ET DE DÉLÉGATIONS

• MAI 2017

Visite de l'Ambassadeur du Maroc

Le **3 mai 2017**, le Président Charles Picqué a reçu M. Mohammed Ameur, Ambassadeur du Maroc en Belgique. L'entretien a essentiellement porté sur la question de la jeunesse et les perspectives de coopération en ce domaine.

https://www.facebook.com/pg/parlbruparl/photos/?tab=album&album_id=836375376514941

• JUIN 2017

Visite d'une délégation de la municipalité de Pékin (People's Congress) au Parlement bruxellois

Le Président Charles Picqué a reçu, le **2 juin 2017**, une délégation de l'Assemblée populaire municipale de Pékin, conduite par son Président M. Li Wei, dans le cadre de l'accord d'amitié et de coopération signé en 1994 entre les deux villes.

Les échanges ont porté sur les manières d'encore resserrer les liens et renforcer les échanges d'expériences entre les deux métropoles, et au-delà entre la Belgique et la Chine et leurs populations respectives. Certes de tailles différentes, Bruxelles et Pékin partagent le statut de ville capitale et sont confrontées à des problématiques de gestion urbaine similaires bienqu'à une échelle très différente : intégration des technologies pour relever le défi de « smart cities », écologie urbaine, traitements des déchets, économie de circuit court…

Les deux villes rencontrent également les mêmes défis en matière de planification urbaine : comment grandir en condensant les activités essentielles à leur fonctionnement au centre-ville, tout en préservant les complémentarités nécessaires avec leur périphérie ?

Charles Picqué s'est réjoui des nombreux projets qui ont été menés depuis plus de 20 ans entre les deux villes. La participation en septembre 2017 de Bruxelles à la Beijing Design Week et la préparation de l'année du Tourisme Europe-Chine en 2018 devraient constituer de nouvelles occasions d'échanges et de contacts.

https://www.facebook.com/pg/parlbruparl/photos/?tab=album&album_id=853340098151802

• JUILLET 2017

Rencontre avec le Président de la Chambre des Représentants du Royaume du Maroc

Le **11 juillet 2017,** le Président Charles Picqué a reçu le Président de la Chambre des Représentants du Royaume du Maroc, M. Habib El Malki.

M. Mohammed Ameur, Ambassadeur de Sa Majesté le Roi à Bruxelles, a également participé à l'entretien.

Celui-ci a essentiellement porté sur la question de la jeunesse et les perspectives de coopération en ce domaine.

https://www.facebook.com/pg/parlbruparl/photos/?tab=album&album_id=876728332479645

B. LES RENCONTRES AVEC D'AUTRES ASSEMBLÉES LÉGISLATIVES BELGES

• JANVIER 2017

Une délégation du Parlement bruxellois à Namur

Le **mardi 10 janvier 2017**, le Président Charles Picqué, ainsi qu'une délégation de députés du Parlement bruxellois se sont rendus au Parlement de Wallonie, à Namur, pour une réunion de coopération avec des députés wallons, flamands et germanophones.

L'objet de cette rencontre était d'avoir un échange de vues au sujet de la situation des finances communales en Wallonie, à Bruxelles, en Flandre et en Communauté germanophone.

Cette réunion fut l'occasion de mettre en lumière les réformes ainsi que les préoccupations des élus de ces différentes entités au sujet des décisions ayant un impact sur les finances locales. Parmi d'autres sujets, furent ainsi évoqués : la problématique du financement des zones de police, les enjeux d'intercommunalité et de fusion (communes, CPAS, zones de police), l'impact des normes comptables (SEC) sur la capacité d'investissement des pouvoirs locaux, les transferts de compétences entre niveaux de pouvoir (local, régional, et pour la Wallonie et la Flandre, provincial), les demandes communes à soutenir auprès de l'Etat fédéral, etc.

Les Présidents d'assemblées et élus présents à la réunion ont souhaité poursuivre ce dialogue interparlementaire sur des sujets d'intérêt commun. C'est ainsi qu'il a notamment été convenu que l'invitation à une prochaine réunion serait élargie aux députés fédéraux afin d'avoir un échange direct avec eux sur les dossiers qui les concernent.

https://t.co/iOxXYcAGBP

• FÉVRIER 2017

Rencontres entre le Parlement flamand et le Parlement bruxellois à propos du projet de fusion entre Vivaqua et Hydrobru

Une délégation du Parlement bruxellois a rencontré les **3 et 7 février 2017** une délégation du Parlement flamand suite à la motion en conflit d'intérêts votée par ce dernier le 22 décembre dernier.

Cette motion porte sur une proposition d'ordonnance destinée à asseoir juridiquement le processus de fusion entre les deux opérateurs bruxellois de l'eau, Vivaqua et Hydrobru. Cette proposition d'ordonnance est signée par neuf formations politiques, ce qui témoigne du large consensus politique qui existe au niveau bruxellois autour de ce projet. Les arguments ne manquent pas pour mener ce projet à bien : transparence du secteur, lisibilité des structures pour le citoyen, utilisation rationnelle et efficiente des moyens alloués à la gestion de l'eau.

L'activation de la procédure en conflits d'intérêts par le Parlement flamand, liée au sort d'un certain nombre de communes flamandes présentes dans Vivaqua, a pour effet de suspendre la procédure législative afin de permettre une concertation.

Ces deux réunions ont été l'occasion d'un échange de vues sur les positions de chacun. Il en a résulté la fin de la procédure.

• MARS 2017

Signature de l'Accord de coopération subsidiarité

Le **29 mars 2017**, les présidents de différents parlement belges ont signé l'Accord de coopération subsidiarité au Sénat.

C. LES DÉPLACEMENTS EN BELGIQUE ET À L'ÉTRANGER

C.1. DÉPLACEMENTS DU PRÉSIDENT ET/OU DU BUREAU DU PARLEMENT BRUXELLOIS

• NOVEMBRE 2016

Déplacement à Varese (Italie) pour une session plénière de la CALRE

Le **24 novembre 2016**, M. Fouad Ahidar, premier vice-président du Parlement bruxellois, Mme Nadia El Yousfi, députée bruxelloise et secrétaire du Bureau et Mme Isabelle Emmery, députée bruxelloise, ont participé à la session plénière de la Conférence des assemblées législatives régionales au sein de l'Union européenne (CALRE).

Au cours de cette session plénière, la déclaration de Varese, ainsi qu'une résolution sur le Brexit, ont été adoptées à l'unanimité par les participants à la réunion. Ensuite, M. Juan Pablo Durán Sánchez, président du Parlement d'Andalousie, a été nommé président pour l'année 2017.

Huit groupes de travail thématiques ont été instaurés lors de cette assemblée générale. Le Parlement bruxellois est actif au sein du groupe de travail « *Immigration et Droits de l'homme* ».

https://twitter.com/parlbruparl
https://twitter.com/Calrenet

C.2. DÉPLACEMENTS DES COMMISSIONS DU PARLEMENT

• OCTOBRE 2016

DÉPLACEMENT DE LA COMMISSION DE L'INFRASTRUCTURE

Visite à la STIB (03/10/16)

Après avoir entendu un exposé introductif de M. Brieuc de Meeûs, CEO de la STIB, et reçu une présentation du service clientèle « Customer Care » et de l'équipe chargée d'animer les réseaux sociaux, la commission a visité le dispatching du métro.

DÉPLACEMENT DE LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET DE L'EMPLOI

Participation à la conférence du « réseau parlementaire mondial » de l'OCDE (Paris, 12/10/16)

Mme Marion Lemesre, vice-présidente de la commission, a participé à la conférence du « réseau parlementaire mondial » de l'OCDE à Paris.

• MAI 2017

DÉPLACEMENT DE LA COMMISSION DE AFFAIRES INTÉRIEURES

Visite aux services de Bruxelles Prévention & Sécurité (16/05/17)

Après avoir entendu les exposés de Mme Viviane Scholliers, haut fonctionnaire de l'arrondissement de Bruxelles-Capitale, de M. Jamil Araoud, directeur général de Bruxelles Prévention & Sécurité, et de M. Baptiste Delhauteur, chef de cabinet adjoint du Ministre-Président, la commission a visité les services de Bruxelles Prévention & Sécurité.

Visite au Service d'Incendie et d'Aide Médicale Urgente (SIAMU) (30/05/17)

Après avoir entendu les exposés de Mme Cécile Jodogne, Secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale, chargée du Commerce extérieur et de la Lutte contre l'Incendie et l'Aide médicale urgente, et de MM. Tanguy du Bus de Warnaffe, chef de service opérationnel f.f. et Thierry Mercken, directeur-général f.f. du SIAMU, la commission a visité les services du SIAMU.

• JUIN 2017

DÉPLACEMENT DE LA COMMISSION DE L'INFRASTRUCTURE

Visite à la STIB (21/06/17)

Après avoir entendu des exposés de M. Brieuc de Meeûs, CEO de la STIB, de M. Meddhy Saint Pol, Project Manager Infrastructure, et de M. Patrick Gillieaux, Manager Marketing Stakeholders, concernant la communication autour des grands chantiers, la commission a procédé à la visite du chantier « Buyl / Général Jacques » (renouvellement des voies de tram).

LES SERVICES DU PARLEMENT ET LE PERSONNEL

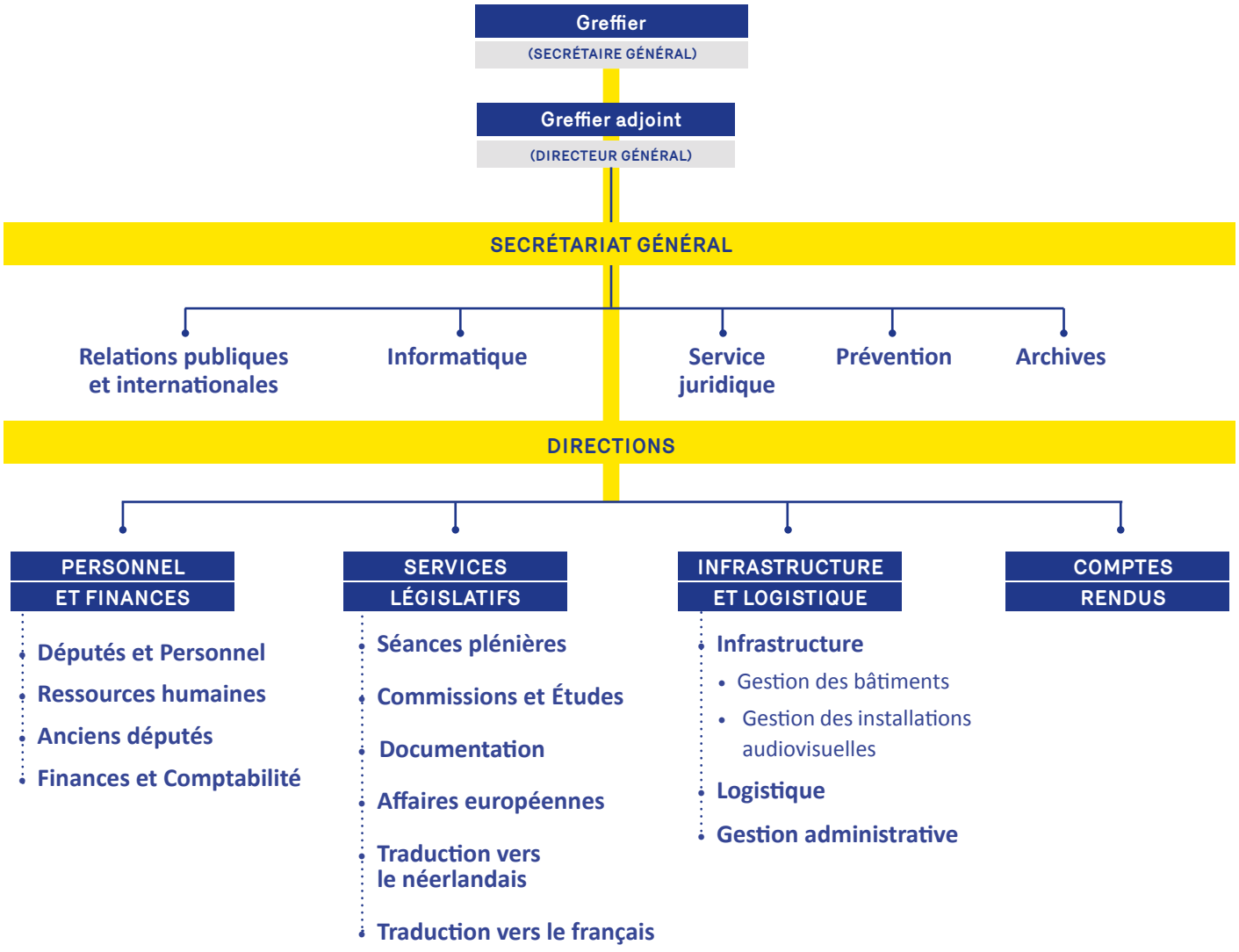
Greffier
(SECRÉTAIRE GÉNÉRAL)
Greffier adjoint
(DIRECTEUR GÉNÉRAL)
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
Relations publiques et internationales
Informatique
Service juridique
Prévention
Archives
DIRECTIONS
PERSONNEL ET FINANCES
Députés et Personnel
Ressources humaines
Anciens députés
Finances et Comptabilité
SERVICES LÉGISLATIFS
Séances plénières
Commissions et Études
Documentation
Affaires européennes
Traduction vers le néerlandais
Traduction vers le français
INFRASTRUCTURE ET LOGISTIQUE
Infrastructure
Gestion des bâtiments
Gestion des installations audiovisuelles
Logistique
Gestion administrative
COMPTES RENDUS

A. LES SERVICES DU PARLEMENT

Les services constituent le « **greffe** » et sont communs au Parlement régional et à l'Assemblée réunie. **Les services sont composés du secrétariat général et de quatre directions** (Personnel et Finances, Services législatifs, Infrastructure et Logistique, et Comptes rendus).

A.1. LE GREFFIER ET LE GREFFIER ADJOINT

Les services sont sous la direction greffier, appelé aussi secrétaire général. Celui-ci est assisté et, en cas de nécessité, remplacé par le greffier adjoint, qui assure la fonction de directeur général.

Le greffier et le greffier adjoint doivent appartenir à des rôles linguistiques différents et connaître suffisamment l'autre langue nationale.

Le greffier, nommé par le Parlement exécute les décisions du Parlement. Au nom du Bureau, il tient les archives du Parlement et a autorité sur le personnel. Il assiste aux séances du Parlement et aux réunions du Bureau et du Bureau élargi. Il conseille le président et les députés sur l'interprétation des règles et de la jurisprudence parlementaires.

Contacts

Services du greffe (rue du Chêne, 22)

Adresse postale : Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, 1005 Bruxelles

Téléphone : 02 549 62 11 – Télécopieur : 02 549 62 12

Courriel : *greffe@parlement.brussels*

Greffier (secrétaire général)

Patrick Vanleemputten

Téléphone : 02 549 62 97 – Télécopieur : 02 549 62 12

Courriel : *greffe@parlement.brussels*

Greffier adjoint (directeur général)

Michel Beerlandt

Téléphone : 02 549 63 64 – Télécopieur : 02 549 62 12

Courriel : *greffe@parlement.brussels*

A.2. LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Directeur :

Michel Beerlandt (directeur-général)

Le secrétariat général comprend le secrétariat du greffier et du greffier adjoint et les services tranversaux suivants :

Service des Relations publiques et internationales :

en charge de la promotion de l'image et de la notoriété du Parlement, de sa communication externe et interne, des relations avec la presse, des relations publiques du Parlement (événements, expos, réceptions officielles, accueil de délégations et visites guidées…), du protocole, de la mise à disposition des salles à des tiers, ainsi que des activités d'éducation à la citoyenneté vers divers publics (écoles, associations, jeunes, etc.).

Chef de service

Marie Strowel (attachée)

Secrétariat : téléphone : 02 549 62 04

courriel : *relationspubliques@parlement.brussels*

Service de l'Informatique :

assure l'assistance du personnel à l'utilisation du matériel et des logiciels, achète les nouveaux matériels et logiciels, analyse et programme des applications, gère le réseau, assure les formations spécialisées, etc.

Chef de service

Emmanuel Willems (premier conseiller)

Téléphone : 02 549 64 21

courriel : *informatique@parlement.brussels*

Service juridique :

ce service est en cours de création et gère essentiellement le secrétariat de la Commission bruxelloise de contrôle. À terme, il gérera également le contentieux, et fournira une assistance juridique interne à l'ensemble des services du Parlement.

Chef de service

Magali Cornelissen (attachée), secrétaire de la Commission de contrôle bruxelloise

Secrétariat : téléphone : 02 549 63 65

courriel : *greffe@parlement.brussels*

Service de la Prévention :

gère tous les aspects de la prévention et de la protection au travail pour les services du Parlement. Il excerce ses fonctions en collaboration avec le Comité de Prévention et de Protection au Travail (CPPT). Ce Comité, composé paritairement, traite les différents aspects relatifs au bien-être et à la sécurité des travailleurs lors de l'exécution de leur travail.

Conseillère de prévention

Sabine Depoorter

Secrétariat : téléphone : 02 549 62 26

courriel : *prevention@parlement.brussels*

Service des Archives :

ce service est en cours de création et sera en charge de toute la gestion des archives du Parlement.

Secrétariat

téléphone : 02 549 63 65

courriel : *greffe@parlement.brussels*

A.3. LA DIRECTION DU PERSONNEL ET DES FINANCES

Directeur

Dirk Lichtert (directeur d'administration)

La direction du Personnel et des Finances se compose des services suivants :

Service des Députés et du Personnel :

en charge du calcul et de la liquidation des salaires et indemnités des députés, des membres du personnel des services permanents, des collaborateurs de la présidence et de la première vice-présidence et de la seule liquidation des salaires des collaborateurs individuels des députés, des collaborateurs des groupes politiques ainsi que de la distribution des chèques-repas qui leur sont octroyés. Il s'occupe également des charges fiscales et sociales, des assurances, du service social, etc.

Chef de service

Clémence Dejonckheere (conseillère adjointe)

Service des Ressources humaines :

en charge des recrutements et de la gestion de tous les processus resdources Humaines (RH), tels que l'évaluation, la formation, etc.

Chef de service

Sophie Pêtre (attachée)

Service des anciens députés :

responsable du calcul et de la liquidation des pensions de retraite aux anciens députés à charge de l'ASBL Caisse de retraite.

Directeur - fondé de pouvoirs

Dirk Lichtert (directeur d'administration)

Service des Finances et de la Comptabilité :

établit le budget et effectue les contrôles budgétaires et les ajustements du budget du Parlement, exécute les paiements, recouvre les recettes, gère la trésorerie, établit les comptes annuels, etc.

Chef de service

Thierry Brassinne (conseiller de direction)

Contacts

Secrétariat : 02 549 62 02

Députés et Personnel
personnel@parlement.brussels

Anciens députés
caissederetraite@parlement.brussels

Finances et Comptabilité
comptabilité@parlement.brussels

A.4. LA DIRECTION DES SERVICES LÉGISLATIFS

Directeur

Jean-Luc Robert (directeur d'administration)

La direction des Services législatifs se compose des services suivants :

Service des séances plénières :

établit l'ordre du jour des séances plénières conformément aux décisions du Bureau élargi, les guides du président, gère les amendements, les interpellations, les questions orales et écrites.

Chef de service

Catherine Van Loo (conseillère)

Service des Commissions et Etudes :

prépare les réunions de commissions et en rédige les procès-verbaux.

Chef de service

Jacques Ponjée (premier conseiller)

Service Documentation :

gère entre autres la bibliothèque, les documents parlementaires, la mise à jour du site internet.

Chef de service

Stéphane Vansantvoet (conseiller adjoint)

Service des Affaires européennes :

chargé entre autre du suivi de la procédure de contrôle du respect du principe de subsidiarité par les projets d'actes législatifs européens, du suivi des activités du Parlement bruxellois au sein de la Conférence des assemblées législatives régionales de l'Union européenne (CALRE) et de la coopération interparlementaire avec le Parlement européen.

Chef de service

Ludwick Kurzeja (conseiller adjoint)

Service de traduction vers le néerlandais

Chef de service

Mario Demesmaeker (conseiller de direction)

Service de traduction vers le français

Chef de service

Marie Pochet (première conseillère)

Contacts

Secrétariat : 02 549 62 86

Séances plénières :
seancesplenieres@parlement.brussels
Commissions et Etudes :
commissions@parlement.brussels
Données législatives et Documentation :
documentation@parlement.brussels
Traduction vers le néerlandais :
traductionfr@parlement.brussels
Traduction vers le français :
traductionnl@parlement.brussels

A.5. LA DIRECTION DE L'INFRASTRUCTURE ET LA LOGISTIQUE

Directrice

Joëlle Rosenoër (directrice d'administration)

La direction de l'Infrastructure et la Logistique se compose des services suivants :

Service de l'Infrastructure :

ce service se compose de deux cellules.

- La cellule Gestion des bâtiments gère la gestion et l'entretien des bâtiments, ainsi que l'URE (utilisation rationnelle de l'énergie), les installations électriques, sanitaires et de sécurité, et le chauffage.
- La cellule Gestion des installations audiovisuelles gère les installations de téléphonie, les fax, les photocopieuses, les installations de vote, etc.

Chef de service

Valentine Gilbert (conseillère adjointe)

Service de la Logistique :

composé des huissiers, ce service gère notamment l'accueil, l'économat, la téléphonie, l'expédition, la cuisine et la conciergerie.

Chef de service

Benjamin Desaive (conseiller)

Service de la Gestion administrative :

gère l'équipement (meubles, œuvres d'art, etc.) dans les locaux, les dossiers administratifs de la gestion des bâtiments (assurances, impôts…), établit les bons de commande, gère les réservations des salles de réunion, le suivi des commandes, les abonnements STIB/MTB, les plaques P, le garage, les parkings, l'inventaire, les listes téléphoniques.

Chef de service

Alain De Bock (conseiller)

Contacts

Secrétariat : 02 549 62 38

Infrastructure

servicetechnique@parlement.brussels

Gestion administrative

gestionadministrative@parlement.brussels

Economat

economat@parlement.brussels

Expédition et Imprimerie

expedition@parlement.brussels

Ecolabel

ecolabel@parlement.brussels

A.6. LA DIRECTION DES COMPTES RENDUS

Directrice

Anne Van Asbroeck (directrice d'administration)

Cette direction est chargée de la rédaction du compte rendu intégral des débats en séance plénière et des réunions de commission au cours desquelles sont examinées des interpellations et des questions orales. Elle assure ensuite la traduction résumée des interventions, la mise en page des comptes rendus et leur publication sur le site internet du Parlement bruxellois.

Contacts

Secrétariat : 02 549 68 02

criv@parlement.brussels

A.7. LE CONSEIL DE DIRECTION

Le Conseil de direction doit être consulté et émettre un avis dans les cas prévus par le statut du personnel et il peut émettre un avis sur les propositions des autorités du Parlement relatives au statut du personnel ou à une catégorie de personnel, ainsi que sur les propositions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services.

Composition :

- Patrick Vanleemputten, greffier
- Michel Beerlandt, greffier adjoint
- Dirk Lichtert, Jean-Luc Robert, Joëlle Rosenoer et Anne Van Asbroeck, directeurs d'administration

A.8. LE COMITÉ DU PERSONNEL

Le Comité du personnel représente les intérêts du personnel auprès des autorités du Parlement et assure le contact entre les autorités du Parlement et le personnel. Il doit être consulté et émettre un avis dans les cas prévus par le statut du personnel et il peut porter à la connaissance des autorités du Parlement toute difficulté d'ordre général relative à l'application et à l'interprétation du statut du personnel. Il peut être consulté sur toute difficulté de cette nature. Il peut soumettre des avis et des suggestions aux autorités du Parlement sur l'organisation et le fonctionnement des services, sur le bien-être au travail au sens des lois et arrêtés applicables en la matière et en général sur les conditions de travail du personnel, à l'exclusion des promotions et des procédures disciplinaires.

Composition :

- Laurent Lefèvre, président
- Peggy De Cock, vice-présidente
- Benjamin Desaive, secrétaire
- Sergio Ascaride, Bienne Baron, Didier Bastin, Carine Carpentier, Sophie Dumoulin, Michel Lenoir, membres.

A.9. LE COMITÉ POUR LA PRÉVENTION ET LA PROTECTION AU TRAVAIL

Le Comité pour la Prévention et la Protection au Travail a été installé le 30 mars 2015 et a pour mission principale de dépister, de proposer tous les moyens et de contribuer activement à tout ce qui est mis en œuvre pour promouvoir le bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, conformément à la loi relative au bien-être des travailleurs du 04/08/1996, au Règlement général pour la protection du travail (RGPT) et au Code du bien-être au travail.

Composition :

- Patrick Vanleemputten, président
- Michel Beerlandt, Dirk Lichtert, Joëlle Rosenoër et Anne Van Asbroeck, délégués effectifs désignés par le chef d'entreprise et ayant la compétence de le représenter et de l'engager sur la base des fonctions de direction qu'il exerce au sein de l'entreprise, remplacés en cas d'absence par Jean-Luc Robert ou Mario Demesmaeker, suppléants selon le rôle linguistique
- Peggy De Cock, Luc De Vos, Benjamin Desaive, Vincent Demarteau, Laurent Lefèvre, délégués effectifs du personnel remplacés en cas d'absence par Sophie Dumoulin, Bienne Baron ou Jean-Pierre Cornelissen, Michel Lenoir, suppléants ;
- Yves Cloquet de Blauwe, chef de garage, conseiller en prévention du service interne de prévention et de protection du travail (jusqu'au 24 avril 2017) ;
- Sabine Depoorter, rédactrice, conseillère en prévention du service interne de prévention et de protection du travail (depuis le 25 avril 2017).

A.10. LE CABINET DE LA PRÉSIDENCE ET DE LA PREMIÈRE VICE-PRÉSIDENCE

Contacts

Cabinet de la présidence

M. Charles Picqué

Directeur de cabinet

M. Olivier Pirotte

Téléphone : 02 549 63 31 – Télécopieur : 02 549 63 35

Courriel : *presidence@parlement.brussels*

Cabinet du premier vice-président

M. Fouad Ahidar

Directeur de cabinet

M. Wim Smet (mi-temps) – Mme Sahila Raiss (mi-temps)

Téléphone : 02 549 63 41 – Télécopieur : 02 549 63 50

Courriel : *fahidar@parlement.brussels*

B. LA RÉPARTITION DES MEMBRES DU PERSONNEL

- **Par niveau :**

Niveau A	50	29 hommes : 58 %	21 Femmes: 42 %
Niveau B 1	20	7 hommes : 35 %	13 Femmes: 65 %
Niveau B 2	8	3 hommes : 37,5 %	5 Femmes: 62,5 %
Niveau C	52	30 hommes : 57,70 %	22 Femmes: 42,30 %
Total	130	69 hommes : 53,08 %	61 femmes : 46,92 %

- **Par sexe :**

69 hommes
53,08% D'HOMMES

61 femmes
46,92% DE FEMMES

- **Régime de travail :**

100%	90 %	80 %	70 %	60 %	50 %	40 %	33 %	0 %	Total
76	10	8	2	1	14	0	2	6	130

- **Par âge :**

L'âge moyen des membres du personnel est de 50,9 ans.

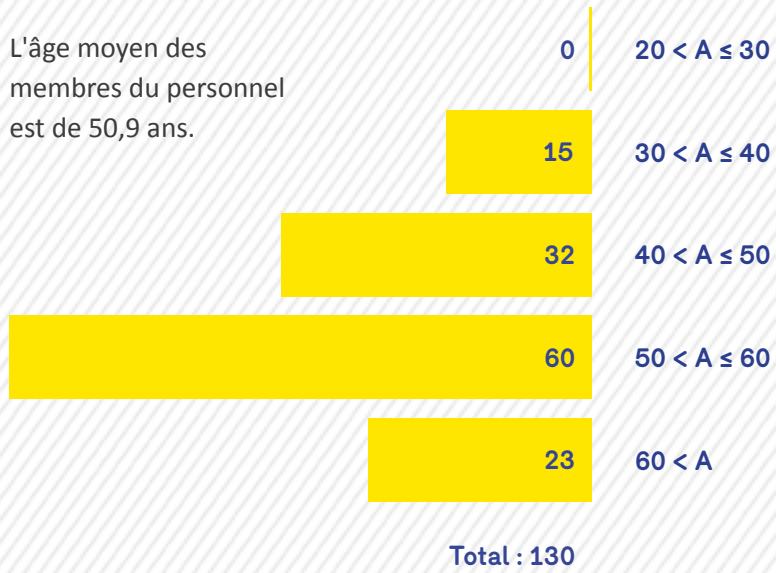

C. CHANGEMENTS ET DÉSIGNATIONS

AU SEIN DU PERSONNEL

• Les membres du personnel suivants ont quitté le Parlement en 2016-2017

- M. Baptiste Glorieux (attaché) a démissionné le 31 mars 2017;
- Mme Anoeska Maes (commis) est pensionnée depuis le 1er juin 2017;
- M. Yves Cloquet de Blauwe (chef de garage) est pensionné depuis le 1er juillet 2017.

• Les personnes suivantes ont rejoint les services du Parlement en 2016-2017

- M. Carmelo Guarnieri a été nommé à l'essai le 1er mars 2017 en qualité d'huissier à la direction Infrastructure et Logistique, service accueil et assistance logistique ;
- Mme Marie Strowel a été nommée à l'essai le 1er avril 2017 en qualité d'attachée au secrétariat général, service des Relations publiques et internationales ;
- Mme Sophie Pêtre a été nommée à l'essai le 22 mai 2017 en qualité d'attachée à la direction Personnel et Finances, service des Ressources humaines ;
- Mme Alice Ledent a été nommée à l'essai le 15 novembre 2017 en qualité d'attachée à la direction Personnel et Finances, service des Ressources humaines ;

• Membres du personnel temporaires

- Mme Els Brems est désignée depuis le 1er octobre 2015 en qualité de rédactrice-traductrice temporaire à la direction des Comptes rendus ;
- Mme Sandra Noben est désignée depuis le 18 novembre 2014 en qualité de rédactrice-traductrice temporaire à la direction des Comptes rendus ;
- Mme Lydia De Braekeleer est désignée depuis le 20 avril 2015 en qualité d'huissière temporaire à la direction Infrastructure et Logistique ;
- Mme Michèle Verheyen est désignée depuis le 18 janvier 2016 en qualité de commis-dactylographe temporaire au secrétariat général, service des Relations publiques et internationales ;
- Mme Berlinde Deppe est désignée depuis le 15 septembre 2016 en qualité de traductrice temporaire à mi-temps à la direction des Services législatifs, service traduction vers le néerlandais ;
- M. Abdou Gueye est désigné depuis le 1er octobre 2016 en qualité de technicien temporaire au Secrétariat Général, service de l'Informatique ;
- M. Karsten Habay est désigné depuis le 1er octobre 2016 en qualité d'assistant temporaire au secrétariat général, service de l'Informatique ;
- M. Kevin Goeman est désigné depuis le 16 octobre 2017 en qualité d'huissier temporaire à la direction Infrastructure et Logistique ;
- M. Hubert Launois est désigné depuis le 18 septembre 2017 en qualité d'ouvrier temporaire à la direction Infrastructure et Logistique ;
- Mme Evelyne Mathu est désignée depuis le 9 janvier 2017 en qualité d'attachée temporaire à mi-temps à la direction des Comptes rendus.

LE PARLEMENT GESTIONNAIRE DE SON BÂTIMENT

A. LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

Différentes mesures ont été prises pour économiser l'énergie. En effet, les consommations annuelles d'électricité et de gaz dans les bâtiments du Parlement (surface: ± 20.000 m²) se sont stabilisées à la baisse entre 2010 et 2012.

A.1 ÉLECTRICITÉ

Depuis septembre 2013, un nouveau bâtiment de 2.500 m² est occupé au 77 rue du Lombard. Celui-ci est loué au Parlement francophone bruxellois. La consommation d'électricité propre à ce bâtiment est cependant incluse dans celle du Parlement qui n'a qu'un seul compteur d'électricité (cabine haute tension située au 14 rue du Chêne).

En juin 2016, 48 m² de panneaux photovoltaïques ont été mis en service. Ceci aura certainement une incidence positive sur la baisse de la consommation d'électricité pour les années à venir.

Graphique comparatif des consommations d'électricité (palais et bâtiments des groupes politiques au 57 rue du Lombard et au 14-16 rue du Chêne ainsi que, depuis septembre 2013, du siège du PFB au 77 rue du Lombard).

Consommations :
2009-2016, années complètes, 2017 (partim)
Electricité : consommation annuelle

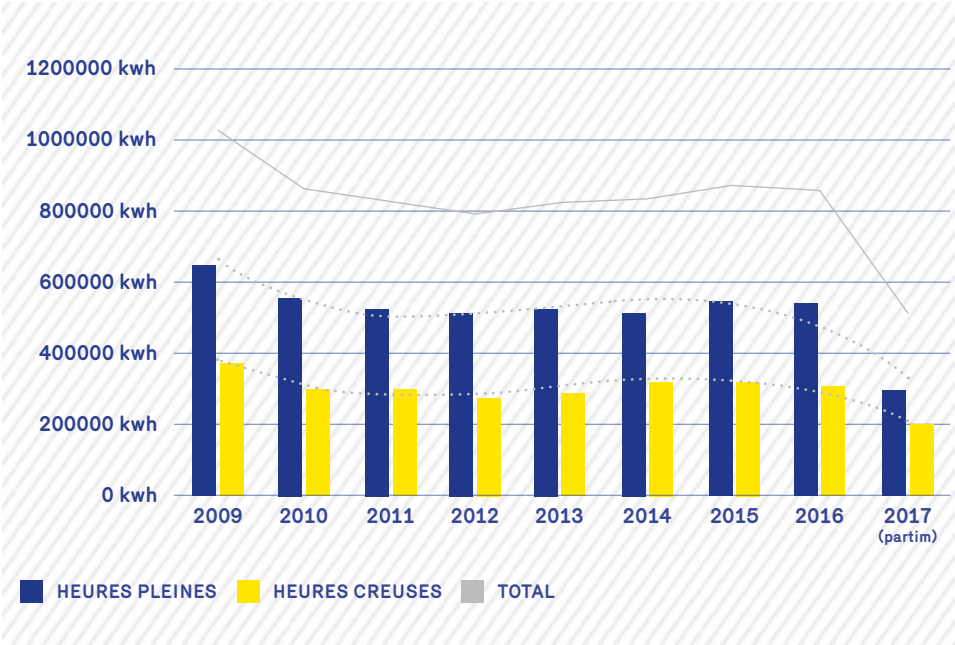

A.2 GAZ NATUREL

Graphique comparatif des consommations normalisées de gaz (palais et bâtiments des groupes politiques au 57 rue du Lombard et au 14-16 rue du Chêne).

Consommations : 2009-2016, années complètes, 2017 (partim).
Consommation réelle de gaz: mesurée par le compteur de gaz (1 m³ de gaz naturel pauvre correspond à 9,16 kWh).

Consommation normalisée : c'est la rendre insensible aux conditions climatiques. On ramène la consommation à ce qu'elle aurait été si le climat de l'année avait été celui d'une année moyenne. C'est une condition indispensable pour comparer la consommation d'une année à l'autre sans être pénalisé les années plus froides (durant lesquelles on doit forcément chauffer davantage les bâtiments et donc consommer plus).

On peut calculer les consommations normalisées par une simple règle de trois : consommation normalisée = consommation réelle x degrés jours normaux du lieu/ degré jours du lieu de la période d'observation.

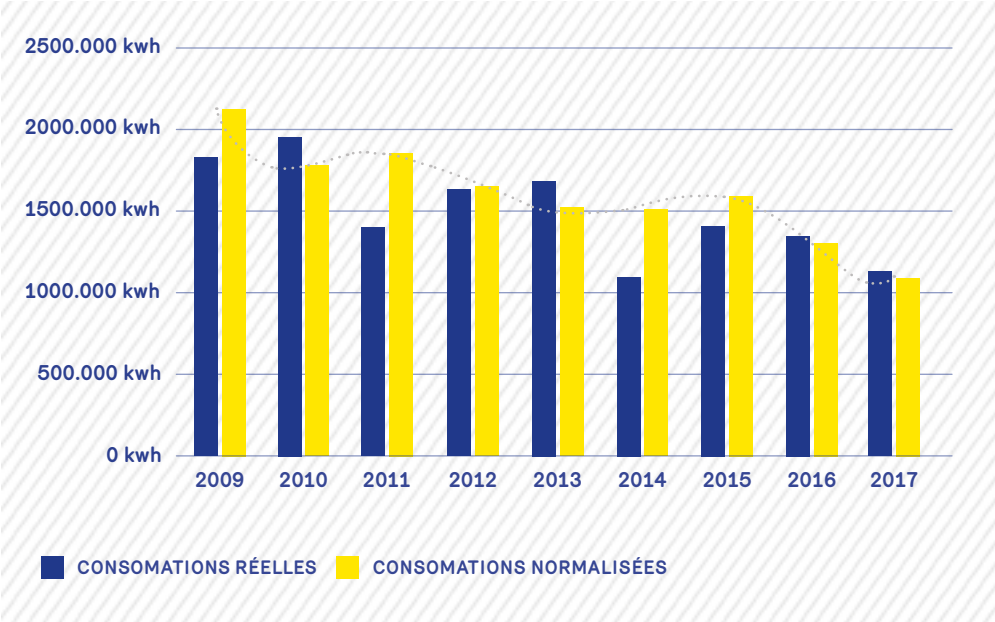

A.3 EAU

Graphique comparatif des consommations d'eau (palais et bâtiments des groupes politiques au 57 rue du Lombard et au 14-16 rue du Chêne).

Consommations :
2009-2016, années complètes, 2017 (partim).

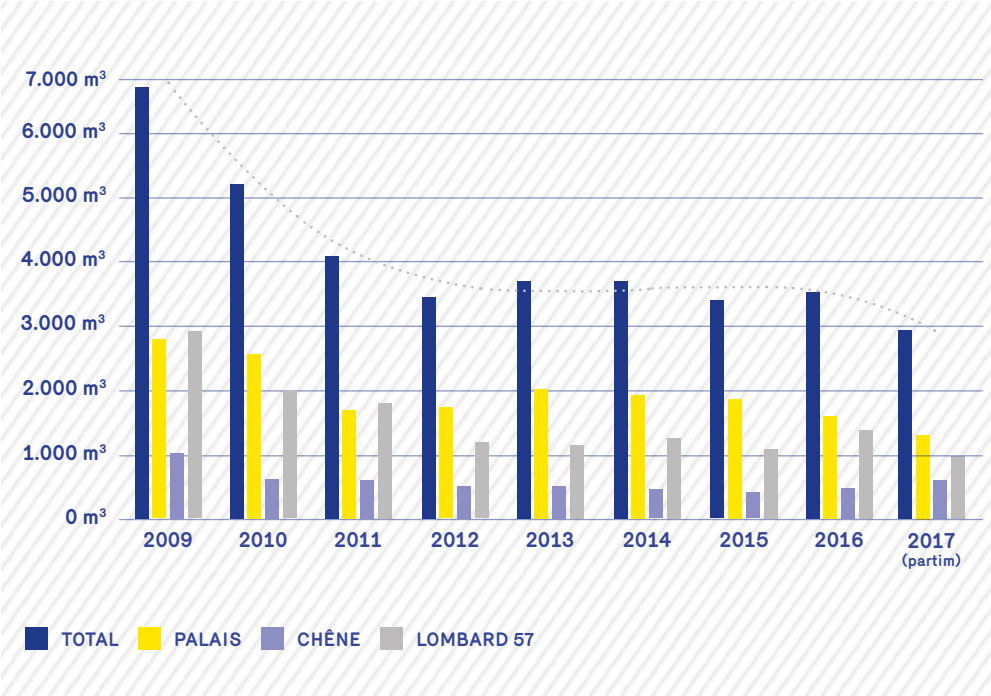

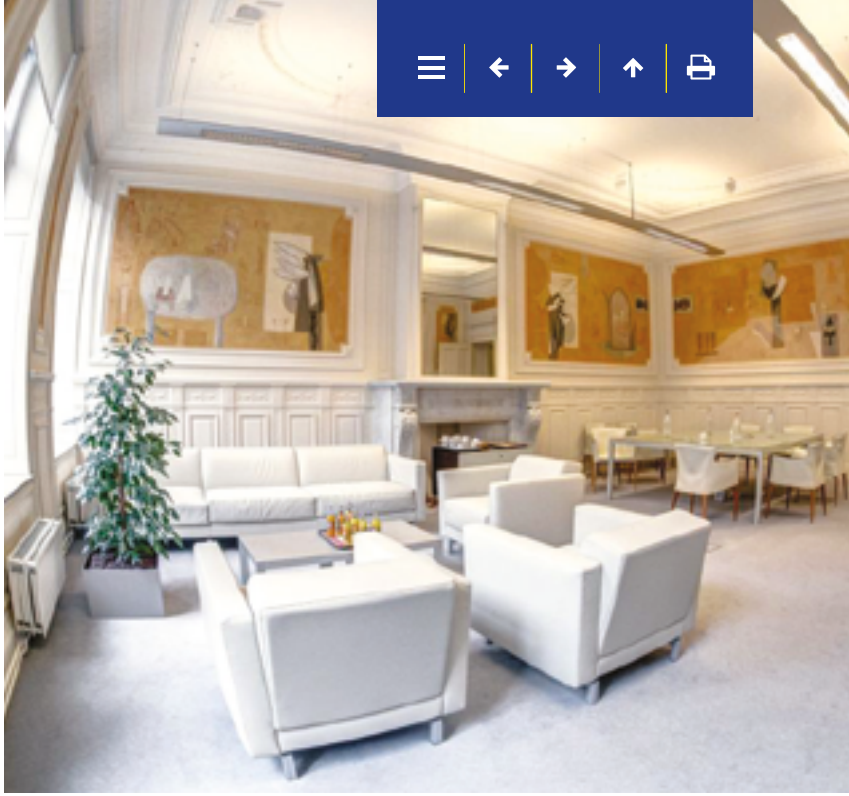

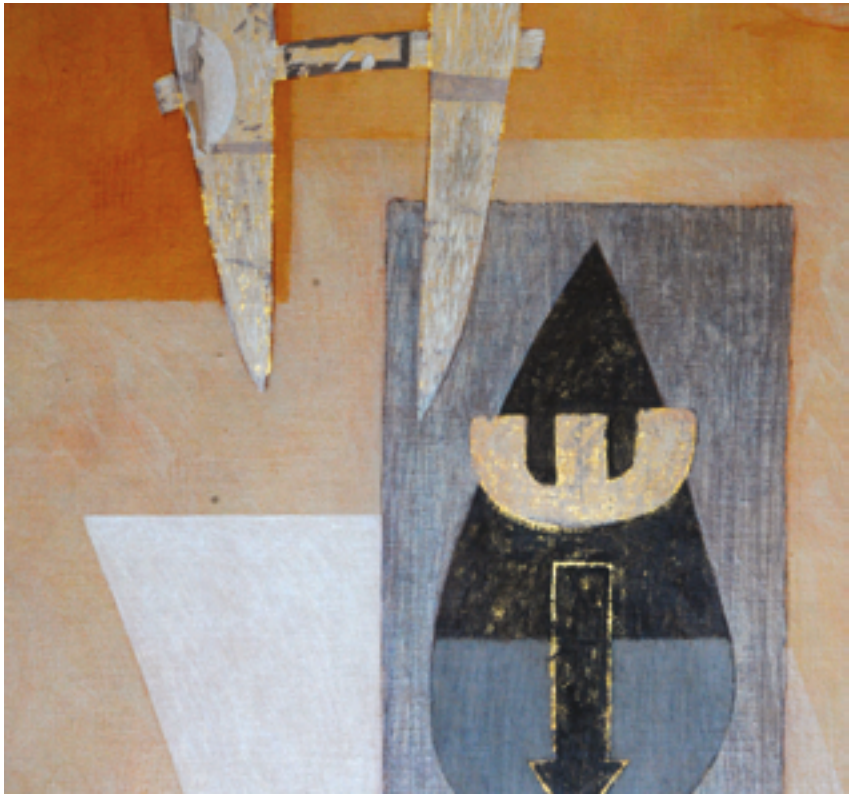

B. LES TRAVAUX D'ENTRETIEN

Durant l'année 2016-2017, le Parlement a entamé ou poursuivi l'étude des dossiers suivants.

B.1. RESTAURATION DE L'ANCIEN RELAIS POSTAL « LA COURONNE D'ESPAGNE »

Après avoir érigé un nouveau bâtiment au Lombard 77, loué au Parlement francophone bruxellois, le Parlement s'attèle actuellement, avec le même auteur de projet, SKOPE, au projet de restauration de l'ancien Relais postal « La Couronne d'Espagne ».

Le Relais postal fut probablement établi à l'époque du bombardement de Bruxelles par les Français en 1695. La place Vieille Halle aux Blés accueillit un service de diligence et de courrier qui desservait les régions méridionales du pays, la France, l'Allemagne et l'Espagne.

En façade de la place Vieille Halle aux Blés, le Relais était une hôtellerie « A la Couronne d'Espagne » et présentait l'organisation caractéristique des anciens relais, avec un portail à rue ouvrant sur un passage carrossable, qui menait à une cour entourée de garages et de remises.

Une première demande de permis unique a été introduite pour la restauration du Relais postal le 15 janvier 2014.

L'auteur de projet et les bureaux spécialisés ont élaboré un projet modificatif et la demande de permis unique modifiée a été introduite auprès de la Direction de l'Urbanisme le 4 avril 2016. Le permis a été délivré le 24 octobre 2017.

Le projet modificatif de restauration du Relais postal, enclavé entre le Palais de Limminghe, le Lombard 77 et les appartements du côté de la Vieille Halle aux Blés, vise entre autres, à améliorer son accessibilité. Le Relais postal sera accessible via le 22 rue du Chêne, attenant au Palais de Limminghe au Lombard 69, via le 77 rue du Lombard en passant par un sas vitré entre les deux bâtiments, via le jardin du Gouverneur et via la place de la Vieille Halle aux Blés pour les PMR et le SIAMU.

Pour faciliter l'accès interne via le Palais de Limminghe, la trémie de l'ascenseur, mitoyenne au Relais postal, accueillera une cabine PMR double face, qui rendra le Relais postal également accessible par le deuxième étage du Palais de Limminghe.

L'accessibilité via le Jardin du Gouverneur sera assurée à la fois via l'élément de transition vitré entre le Lombard 77 et le Relais postal et via la porte fenêtre du local au rez-de-chaussée de l'aile Est du Palais qui deviendra un hall d'accès au Relais postal directement accessible depuis le Jardin.

Au rez-de-chaussée du Relais postal, le Parlement prévoit une salle polyvalente qui aura une certaine majestuosité de par la façade à arcades. L'entrée principale sera localisée au milieu du pignon Nord sous le sas, de manière à créer un lien visuel avec la façade à arcades dès l'entrée principale donnant accès à la salle polyvalente.

Les étages seront dévolus à l'administration du Parlement.

Les abords du Relais postal du côté de la Vieille Halle aux Blés seront réaménagés, en grande partie minéralisés et verdurisés, tout en assurant la perméabilité nécessaire du sol et le respect des fonctions historiques. Une grande partie de la cour sera recouverte de pavés.

B.2. CENTRE D'ACCUEIL ET D'INFORMATION (CAI)

Lors des travaux de transformations du magasin de farces et attrapes du 71-73-75 rue du Lombard en Centre d'accueil et d'information du Parlement bruxellois, des travaux d'assèchement du mur de soutènement du Jardin du Gouverneur ont été entrepris.

Malgré cela, les problèmes d'humidité persistent. Des marchés publics vont être organisés prochainement pour installer une ventilation suffisante des caves, pour rendre étanches les pierres bleues autour des soupiraux de la terrasse au-dessus du Centre d'Accueil et d'Information et réaliser un drain suffisant dans le gravier du Jardin du Gouverneur ; restaurer les châssis et assainir les locaux par un traitement des champignons et éventuellement du capricorne.

Le bureau d'architectes A.2R.C a été missionné de cette étude, en partenariat avec le bureau d'études en techniques spéciales G.E.I..

Suite au niveau de la menace terroriste relevé au niveau 3 sur une échelle de 4 et les aménagements de contrôle que celui-ci implique, il est envisagé de transformer le CAI en zone d'entrée des visiteurs et de contrôle d'accès sécurisé. Le projet est en cours d'étude.

Quoi qu'il en soit, la Direction des Monuments et Sites sera consultée et associée à ces travaux.

B.3. REMPLACEMENT DE L'ASCENSEUR ET AMÉNAGEMENT DU LOBBY AU 14 RUE DU CHÊNE

Les travaux de remplacement de l'ascenseur situé au 14 rue du Chêne par un ascenseur accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) et d'enlèvement d'amiante au niveau de cet ascenseur ont été exécutés par la société KONE sa durant l'hiver 2017 et ont été réceptionnés le 31 mars 2017.

Prochainement, l'entrée du 14 rue du Chêne sera rendue accessible aux PMR via une plate-forme.

B.4. MODERNISATION DES INSTALLATIONS AUDIO-VIDÉO

La modernisation des installations audio-vidéo du Parlement bruxellois a été initiée par le renouvellement des installations de l'hémicycle. La firme TELEVIC sa a exécuté ces travaux durant l'été 2017 : la régie centrale a été modernisée, les cinq caméras, le projecteur et l'écran de projection ont été remplacés.

Un marché public doit être lancé pour la modernisation des installations des salles de commissions et autres. L'exécution de ce marché sera étalée dans le temps pour ne pas perturber les activités parlementaires.

B.5. RENOUVELLEMENT DES TAPIS-PLAIN

Une nouvelle et dernière phase du remplacement des tapis-plain dans les bâtiments du Parlement a été exécutée en 2017. Les tapis des couloirs du Palais, des salles de réunions, de la salle de lecture et de la cafétéria ont été remis à neuf en 2017.

C. LES MESURES DE BONNE GESTION ENVIRONNEMENTALE

Pour la fourniture de papier, le Parlement bruxellois a adhéré à la centrale de marché de Bruxelles-Environnement pour les fournitures de bureau écologiques qui répond aux dernières évolutions législatives relatives à l'intégration de critères environnementaux dans les marchés publics (circulaire du 5 février 2009 du Gouvernement de la Région de Bruxelles Capitale relative à l'intégration de critères environnementaux et de développement durable dans les marchés publics de fournitures et de services et ordonnance du 8 mai 2014 relative à l'inclusion de clauses environnementales et éthiques dans les marchés publics).

En général, dans tous les projets de gestion, le Bureau et les services du Parlement bruxellois sont attentifs à la gestion durable. Ainsi des prescriptions contraignantes et des critères d'attribution spécifiques étaient prévus au cahier des charges pour la désignation d'un nouvel imprimeur des documents parlementaires. Il est rappelé que le 11 février 2014, le Parlement s'est vu octroyer pour la seconde fois deux étoiles par le jury du label « entreprise écodynamique ». En 2018, Bruxelles Environnement lancera une nouvelle version de ce label et le Parlement sera invité à répondre à cet appel.

LA COMMISSION DE CONTRÔLE BRUXELLOISE

L'ordonnance du 8 mai 2014 (M.B, 6 juin 2014) a pour but la simplification administrative au bénéfice des citoyens et des services publics et le partage systématique des données électroniques utilisées entre les administrations par le recours à un intégrateur de services régional.

Cette ordonnance institue une Commission de contrôle bruxelloise chargée d'encadrer les échanges de données et le traitement d'images (notamment en matière de vidéosurveillance).

Elle dispose d'une compétence d'avis et de recommandation, accorde des autorisations pour la communication électronique de données à caractère personnel et reçoit les plaintes de toute personne intéressée à l'égard d'un service ayant improprement exécuté une autorisation de communication de données.

A. DÉCISIONS

En 2017, la Commission de contrôle bruxelloise a rendu 19 décisions. Parmi ces décisions, plusieurs avis sur les Conseillers en sécurité des services publics participants. D'initiative, la Commission a contacté les services publics participants afin de rappeler l'obligation qui leur incombe de désigner un conseiller en sécurité, conformément à l'article 24 de l'ordonnance du 8 mai 2014 portant création et organisation d'un intégrateur de services régional (M.B., 6 juin 2014).

La Commission a également émis, le 14 juillet 2017, un avis favorable sur l'avant-projet d'ordonnance de Fadila Laanan, secrétaire d'Etat de la Région de Bruxelles-Capitale en charge de la fonction publique, relative à la création d'une banque de données dénommée Observatoire de l'Emploi public régional, celui-ci se conformant aux remarques formulées dans l'avis de la Commission du 10 juin 2016 (sur le projet d'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale créant une banque de données dénommée Observatoire de l'Emploi public régional).

La Commission a, en outre, été amenée à rendre un avis le 14 juillet 2017 sur l'avant-projet d'ordonnance modifiant l'ordonnance du 28 mai 2015 créant un organisme d'intérêt public centralisant la gestion de la politique de prévention et de sécurité en Région de Bruxelles-Capitale.

Enfin, la Commission a délivré, le 10 octobre 2017, une autorisation à la Fédération Wallonie Bruxelles afin d'accéder aux données de l'enseignement de la formation professionnelle et du marché du travail en Communauté française et germanophone et en Région de Bruxelles-Capitale en vue de la mise en œuvre d'un cadastre des parcours éducatifs et post-éducatifs entre la Communauté française, la Région wallonne, la Région de Bruxelles-Capitale, la Commission communautaire française et la Communauté germanophone.

B. RENCONTRES

Le 13 janvier 2017, la Commission a invité Cécile Jodogne, secrétaire d'Etat chargée de l'informatique régionale et communale et de la transition numérique. Les membres de la Commission ont pu échanger, avec les représentants de son cabinet, sur différents projets en cours de développement.

La Commission a aussi rencontré plusieurs services publics participants qui sollicitent son assistance dans le cadre de projets en cours de développement. Elle a notamment rencontré la STIB, Bruxelles Fiscalité, la Direction de l'Inspection régionale du Logement ou encore Bruxelles Pouvoirs locaux. Ces projets, une fois finalisés, seront soumis à l'avis de la Commission.

C. RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

Le 22 juin 2017, le Parlement et la Commission ont signé un protocole d'accord visant à régler la situation du personnel et les moyens mis par le Parlement à la disposition de son organe collatéral, le suivi de la correspondance adressé au siège de la Commission ainsi que les modalités de paiement des jetons de présence et des indemnités.

D. PRÉSIDENCE ET VICE-PRÉSIDENCE

Au terme des deux années prévues lors de l'installation de la Commission, les mandats du président Stefan Verschuere (FR) et du vice-président, Willem De Beuckelaere (NL) ont pris fin. Lors de sa séance du 13 octobre 2017, la Commission a désigné Philippe Lesne (FR) en qualité de président et Gert Nys (NL) en qualité de vice-président de la Commission.

ANNEXES

LE TRAVAIL LÉGISLATIF AU COURS DE LA SESSION

1. LES TEXTES DÉPOSÉS ET IMPRIMÉS

A-0130/01-14/15	Proposition d'ordonnance portant création des agences immobilières de mixité commerciale.
A-0281/01-15/16	Proposition d'ordonnance visant à l'établissement d'une politique de données ouvertes (Open Data).
A-0306/01-15/16	Proposition d'ordonnance établissant BruChallenge, dispositif régional de concours à primes récompensant des solutions innovantes destinées aux organismes publics régionaux et communaux.
A-0329/01-15/16	Proposition de résolution pour la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine des cimetières bruxellois pour la mise en place systématique d'inventaires des objets et artefacts présentant un intérêt patrimonial.
A-0331/01-15/16	Proposition d'ordonnance modifiant l'ordonnance du 1er mars 2007 relative à la protection de l'environnement contre les éventuels effets nocifs et nuisances provoqués par les radiations non ionisantes.
A-0332/01-15/16	Proposition d'ordonnance relative à l'octroi d'une prime à l'achat d'un vélo à assistance électrique ou à l'achat et l'installation d'un kit d'adaptation électrique neuf pour vélo.
A-0336/01-15/16	Proposition de résolution visant à mieux lutter contre les retards de paiement des services publics régionaux bruxellois.
A-0347/01-15/16	Proposition de résolution visant à soulever la problématique des «plaasmoorde» (assassinats systématiques perpétrés essentiellement contre des fermiers blancs, leur famille et leur personnel) en Afrique du Sud, auprès du gouvernement sud-africain, du Conseil européen des ministres des Affaires étrangères et au sein des institutions internationales.
A-0358/01-15/16	Proposition de résolution relative à l'instauration d'un système de scooters électriques en libre-service intégral.
A-0359/01-15/16	Proposition d'ordonnance organisant un simulateur régional de planification de la mobilité.
A-0364/01-15/16	Proposition de résolution visant à harmoniser les procédures de demande de renseignements urbanistiques.

A-0367/01-15/16	Proposition de résolution visant à instaurer une taxe régionale sur l'apposition d'imprimés publicitaires sur des véhicules situés sur la voie publique.
A-0368/01-15/16	Proposition d'ordonnance modifiant l'ordonnance du 19 juillet 2001 relative à l'organisation du marché de l'électricité en Région de Bruxelles-Capitale.
A-0369/01-15/16	Proposition d'ordonnance modifiant l'ordonnance du 1er avril 2004 relative à l'organisation du marché du gaz en Région de Bruxelles-Capitale, concernant des redevances de voiries en matière de gaz et d'électricité et portant modification de l'ordonnance du 19 juillet 2001 relative à l'organisation du marché de l'électricité en Région de Bruxelles-Capitale.
A-0374/01-15/16	Proposition d'ordonnance visant à instaurer un tarif unique pour les demandes de renseignements urbanistiques.
A-0375/01-15/16	Proposition d'ordonnance instituant la « réunion de projet » afin de simplifier la procédure de délivrance des permis d'urbanisme.
A-0376/01-15/16	Proposition d'ordonnance relative à l'avis du Service d'incendie et d'aide médicale urgente rendu dans le cadre de la procédure de délivrance des permis d'urbanisme.
A-0381/01-15/16	Proposition de résolution visant à favoriser l'emploi des personnes handicapées en Région bruxelloise.
A-0383/01-15/16	Proposition de résolution visant à développer une alternative à la voiture de société afin de lutter contre l'exode urbain à Bruxelles.
A-0386/01-15/16	Proposition de résolution relative à la discrimination à l'entrée des discothèques et autres lieux de sortie.
A-0388/01-15/16	Proposition d'ordonnance relative à la représentation proportionnelle socio-économique sur le marché de l'emploi.
A-0407/01-16/17	Proposition d'ordonnance modifiant l'ordonnance du 26 mars 2009 visant à promouvoir la recherche, le développement et l'innovation, en vue de modifier certaines dispositions relatives au système régional de conventions de doctorat en entreprise, à l'engagement temporaire de personnel hautement qualifié et de créer le système de conventions de post-doctorat en entreprise.
A-0410/01-16/17	Proposition de résolution relative à un accord de coopération portant sur une réforme de la taxe de circulation et de la taxe de mise en circulation pour les voitures immatriculées au nom de personnes morales.
A-0411/01-16/17	Proposition d'ordonnance modifiant le Code des taxes assimilées aux impôts sur les revenus en vue de réformer la taxe de circulation sur les véhicules automobiles et la taxe de mise en circulation.

A-0412/01-16/17	Proposition de résolution visant à l'introduction de box fermés pour le stationnement de vélos de courte durée accessibles à tous les usagers.
A-0415/01-16/17	Proposition de résolution relative à l'octroi automatique de réductions du précompte immobilier afin de rendre la fiscalité plus sociale.
A-0417/01-16/17	Proposition de résolution concernant le projet de déclaration interprétative commune relative à l'accord économique et commercial global entre l'Union européenne et le Canada (AECG/CETA).
A-0419/01-16/17	Proposition d'ordonnance visant à uniformiser les méthodes de calcul des mètres carrés lors de la vente de logements dans une copropriété.
A-0432/01-16/17	Proposition de résolution relative au verdissement des subsides destinés aux investissements en matériel roulant.
A-0433/01-16/17	Proposition de résolution relative à la protection des lanceurs d'alerte.
A-0436/01-16/17	Proposition de résolution visant à soutenir le logement dans les copropriétés en difficulté.
A-0437/01-16/17	Proposition de résolution visant à promouvoir le développement de la « Silver Economy » en Région de Bruxelles-Capitale.
A-0438/01-16/17	Proposition d'ordonnance modifiant l'ordonnance du 20 octobre 2006 établissant un cadre pour la politique de l'eau.
A-0444/01-16/17	Proposition de résolution visant à l'organisation d'une seconde Journée sans voiture le 22 septembre de chaque année, jour du European Car Free Day, comme instrument de lutte contre la pollution de l'air.
A-0447/01-16/17	Proposition de résolution relative à l'élaboration d'un plan bruxellois pour la suppression progressive des expériences sur animaux.
A-0450/01-16/17	Proposition de résolution demandant la mise en place de feux à décompte numérique sur les voiries régionales.
A-0451/01-16/17	Projet d'ordonnance réformant le Code bruxellois de l'aménagement du territoire et l'ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement et modifiant certaines législations connexes.
A-0476/01-16/17	Proposition de résolution visant à l'ouverture partielle du domaine de Laeken au public.

A-0480/01-16/17	Proposition d'ordonnance modifiant la loi du 14 août 1986 relative à la protection et au bien-être des animaux, en vue d'interdire l'abattage rituel des animaux sans étourdissement préalable.
A-0482/01-16/17	Proposition d'ordonnance instituant un service de médiation et un statut de lanceur d'alerte.
A-0483/01-16/17	Proposition de résolution relative à la création de toilettes mixtes (inclusives) dans les bâtiments publics et lors des évènements publics.
A-0486/01-16/17	Proposition de résolution relative à l'élaboration d'un plan jogging bruxellois.
A-0490/01-16/17	Proposition de résolution relative à la lutte contre les nuisances sonores des cyclomoteurs et motocyclettes en Région bruxelloise.
A-0494/01-16/17	Proposition d'ordonnance modifiant l'ordonnance du 2 mai 2013 portant le Code bruxellois de l'Air, du Climat et de la Maîtrise de l'énergie, et introduisant des exigences d'exemplarité pour les pouvoirs publics en matière de maîtrise de la sollicitation énergétique de certaines pratiques IT, et un accompagnement aux entreprises pour une responsabilisation en ce domaine.
A-0496/01-16/17	Proposition de résolution demandant l'installation de dispositifs avertisseurs spécifiques (Bompeln) aux traversées piétonnes de sites propres de transports en commun.
A-0498/01-16/17	Proposition de résolution visant à appeler le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale à insister auprès du gouvernement de la Communauté française pour qu'il tienne compte, dans le cadre du « Pacte pour un enseignement d'excellence «, des recommandations du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale visant à augmenter le nombre d'heures et la qualité de l'enseignement du néerlandais comme seconde langue dans l'enseignement francophone à Bruxelles.
A-0501/01-16/17	Projet d'ordonnance tendant à lutter contre certaines formes de discriminations et à promouvoir l'égalité de traitement.
A-0504/01-16/17	Proposition d'ordonnance instituant l'obligation d'information et de formation des administrateurs au sein des organismes publics régionaux et des intercommunales.
A-0505/01-16/17	Proposition de résolution visant à créer une banque de données sur les propriétaires maltraitants vis-à-vis de leurs animaux de compagnie et visant à créer une police spécialement dédiée au bien-être animal en Région bruxelloise.
A-0509/01-16/17	Proposition d'ordonnance modifiant l'article 20 de l'ordonnance portant le Code bruxellois du Logement.

A-0510/01-16/17	Proposition d'ordonnance modifiant l'ordonnance du 26 juillet 2013 instituant un cadre en matière de planification de la mobilité et modifiant diverses dispositions ayant un impact en matière de mobilité.
A-0514/01-16/17	Projet d'ordonnance harmonisant les procédures relatives aux amendes administratives en matière d'agences de voyage et d'hébergement touristique.
A-0518/01-16/17	Proposition de résolution visant à assurer la représentation de l'opposition régionale au sein des organismes publics.
A-0524/01-16/17	Proposition d'ordonnance conjointe de la Région de Bruxelles-Capitale et de la Commission communautaire commune sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois.
A-0525/01-16/17	Proposition de résolution visant à réaliser une étude thématique sur le dispositif de dépôt d'imprimés publicitaires utilisés dans les circuits de vente non traditionnels de véhicules d'occasion.
A-0535/01-16/17	Proposition de résolution visant à octroyer le droit de vote aux élections régionales aux ressortissants extra-nationaux résidents à Bruxelles.
A-0541/01-16/17	Projet d'ordonnance portant assentiment à : l'Accord de dialogue politique et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République de Cuba, d'autre part, fait à Bruxelles, le 12 décembre 2016.
A-0542/01-16/17	Projet d'ordonnance portant assentiment à : l'Accord instituant la Fondation internationale UE-ALC, signé le 25 octobre 2016 à Santo Domingo.
A-0543/01-16/17	Projet d'ordonnance portant assentiment au : Protocole relatif à la Convention sur le travail forcé de 1930, adopté à Genève le 11 juin 2014 par la Conférence internationale du Travail à sa cent troisième session.
A-0544/01-16/17	Projet d'ordonnance portant assentiment à : l'Accord de partenariat sur les relations et la coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la Nouvelle-Zélande, d'autre part, fait à Bruxelles le 5 octobre 2016.
A-0553/01-16/17	Proposition d'ordonnance conjointe à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune portant création d'une Commission bruxelloise de déontologie.
A-0555/01-16/17	Proposition d'ordonnance modifiant la Nouvelle loi communale.
A-0556/01-16/17	Proposition d'ordonnance conjointe à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune relative à la publicité des documents administratifs.

2. LES TEXTES REJETÉS, RETIRÉS OU DEVENUS SANS OBJET

PRB

• Commission des Finances et des Affaires générales

A-0083/01-14/15	Proposition d'ordonnance relative à la coopération au développement.	Proposition devenue sans objet le 20/07/17
A-0214/01-15/16	Proposition d'ordonnance portant création d'un réseau d'espaces verts numériques en Région bruxelloise.	Proposition retirée le 10/11/16
A-0215/01-15/16	Proposition d'ordonnance relative au précompte immobilier des immeubles bâtis ou non bâtis sur une parcelle inscrite à l'inventaire de l'état des sols.	Proposition devenue sans objet le 09/12/16
A-0241/01-15/16	Proposition d'ordonnance visant à exonérer du droit d'enregistrement proportionnel la convention de vente d'immeuble résolue amiablement avant tout transfert de propriété.	Proposition devenue sans objet le 09/12/16
A-0281/01-15/16	Proposition d'ordonnance visant à l'établissement d'une politique de données ouvertes (Open Data).	Proposition retirée le 26/09/16

• Commission du Logement

A-0195/01-14/15	Proposition de résolution appelant à fournir un cadre juridique sûr à la colocation en concertation avec les acteurs du logement.	Proposition devenue sans objet le 06/07/17
A-0213/01-14/15	Proposition d'ordonnance modifiant certaines dispositions relatives aux baux à loyer afin de réguler le marché locatif en Région de Bruxelles-Capitale.	Proposition devenue sans objet le 18/07/17
A-0247/01-15/16	Proposition d'ordonnance instaurant un encadrement des loyers sur le marché privé.	Proposition devenue sans objet le 18/07/17

- **Commission de l'Infrastructure**

A-0202/01-14/15	Proposition de résolution relative à une stratégie régionale d'actions en faveur des mobilités électriques et des mobilités basées sur des carburants alternatifs.	Proposition rejetée en séance plénière du 25/11/16
A-0210/01-14/15	Proposition de résolution visant à améliorer la qualité de vie à Bruxelles en prolongeant l'actuel piétonnier qui se situe au-dessus de la gare de Bruxelles-Luxembourg jusque Bruxelles-Schuman.	Proposition rejetée en séance plénière du 25/11/16
A-0217/01-15/16	Proposition de résolution relative à la coordination du développement du stationnement souterrain.	Proposition rejetée en séance plénière du 25/11/16
A-0284/01-15/16	Proposition de résolution visant à introduire des vélos électriques partagés Villo!.	Proposition rejetée en séance plénière du 25/11/16
A-0327/01-15/16	Proposition de résolution visant à libéraliser le secteur du transport rémunéré de personnes en Région bruxelloise.	Proposition rejetée en séance plénière du 25/11/16
A-0358/01-15/16	Proposition de résolution relative à l'instauration d'un système de scooters électriques en libre-service intégral.	Proposition retirée le 15/05/17
A-0392/01-15/16	Proposition de résolution relative à des mesures à court terme favorisant l'augmentation du report modal de la voiture vers les transports en commun en Région de Bruxelles-Capitale.	Proposition rejetée en séance plénière du 02/06/17

- **Commission des Affaires économiques et de l'Emploi**

A-0056/01-14/15	Proposition de résolution concernant la réforme des allocations d'insertion et leurs conséquences pour la Région de Bruxelles-Capitale.	Proposition rejetée en séance plénière du 19/05/17
A-0134/01-14/15	Proposition de résolution concernant la limitation dans le temps des allocations d'insertion et ses conséquences pour la Région de Bruxelles-Capitale.	Proposition rejetée en séance plénière du 19/05/17
A-0323/01-15/16	Proposition de résolution visant à budgétiser une extension du champ d'application des activités du système des titres-services.	Proposition rejetée en séance plénière du 02/06/17

• Commission du Développement territorial

A-0307/01-15/16	Proposition de résolution relative au Palais de Justice de Bruxelles.	Proposition rejetée en séance plénière du 21/10/16
A-0320/01-15/16	Proposition d'ordonnance portant création du Conseil consultatif du tourisme de la Région de Bruxelles-Capitale.	Proposition rejetée en séance plénière du 21/10/16
A-0357/01-15/16	Proposition de résolution relative à la réévaluation, par les autorités communales, régionales et fédérales, de l'opportunité de construire une prison de 1.190 places à Haren.	Proposition rejetée en séance plénière du 21/04/17

• Commission de l'Environnement et de l'Energie

A-0100/01-14/15	Proposition d'ordonnance modifiant la loi du 14 août 1986 relative à la protection et au bien-être des animaux, visant à interdire l'élevage d'animaux à fourrure en Région de Bruxelles-Capitale.	Proposition retirée le 21/02/17
A-0160/01-14/15	Proposition de résolution visant à modifier le régime juridique de l'animal dans le Code civil en reconnaissant sa qualité d'être vivant doué de sensibilité.	Proposition retirée le 21/02/17
A-0203/01-14/15	Proposition d'ordonnance modifiant l'ordonnance du 14 juin 2012 relative aux déchets en vue de permettre l'établissement du coût-vérité des déchets.	Proposition rejetée en séance plénière du 25/11/16
A-0208/01-14/15	Proposition de résolution demandant une information accrue et transparente en matière de qualité de l'air pour la Région de Bruxelles-Capitale.	Proposition rejetée en séance plénière du 03/02/17
A-0235/01-15/16	Proposition de résolution relative à la hausse des prix de l'eau en Région de Bruxelles-Capitale.	Proposition rejetée en séance plénière du 17/02/17
A-0258/01-15/16	Proposition de résolution relative à la politique climatique de la Région de Bruxelles-Capitale dans la perspective de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Paris (COP 21).	Proposition retirée le 21/02/17
A-0280/01-15/16	Proposition de résolution relative à la collecte et à la valorisation des déchets organiques et au développement d'une unité de biométhanisation en Région de Bruxelles-Capitale.	Proposition rejetée en séance plénière du 25/11/16
A-0299/01-15/16	Proposition de résolution relative à l'affectation des recettes issues de l'octroi de certificats verts à l'incinérateur de Neder-over-Heembeek.	Proposition rejetée en séance plénière du 20/01/17

A-0311/01-15/16	Proposition d'ordonnance portant création du « Fonds de soutien à l'innovation dans le secteur de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables ».	Proposition rejetée en séance plénière du 20/01/17
A-0324/01-15/16	Proposition d'ordonnance modifiant l'article 36 de la loi du 14 août 1986 relative à la protection et au bien-être des animaux et visant à introduire une interdiction du gavage.	Proposition devenue sans objet le 14/07/17
A-0372/01-15/16	Proposition d'ordonnance modifiant l'ordonnance du 1er avril 2004 relative à l'organisation du marché du gaz en Région de Bruxelles-Capitale, concernant des redevances de voiries en matière de gaz et d'électricité et portant modification de l'ordonnance du 19 juillet 2001 relative à l'organisation du marché de l'électricité en Région de Bruxelles-Capitale.	Proposition rejetée en séance plénière du 21/04/17
A-0373/01-15/16	Proposition d'ordonnance modifiant l'ordonnance du 19 juillet 2001 relative à l'organisation du marché de l'électricité en Région de Bruxelles-Capitale.	Proposition rejetée en séance plénière du 21/04/17
A-0377/01-15/16	Proposition d'ordonnance visant à dispenser les copropriétés forcées de l'obligation de réaliser une reconnaissance de l'état du sol si l'activité à risque concerne une installation de chauffage au mazout.	Proposition devenue sans objet le 02/06/17
A-0428/01-16/17	Proposition de résolution visant à préserver l'environnement en limitant la présence de microbilles de polyéthylène dans les cosmétiques.	Proposition rejetée en séance plénière du 30/06/17

ARCCC

- **Commission des Affaires sociales**

B-0047/01-15/16	Proposition d'ordonnance relative à la politique d'intégration civique dans la région bilingue de Bruxelles-Capitale.	Proposition devenue sans objet le 21/04/17
B-0050/01-15/16	Proposition d'ordonnance relative à l'organisation d'une politique bruxelloise d'accueil des primo-arrivants.	Proposition devenue sans objet le 21/04/17